



## UN SOLIDE RENDEMENT

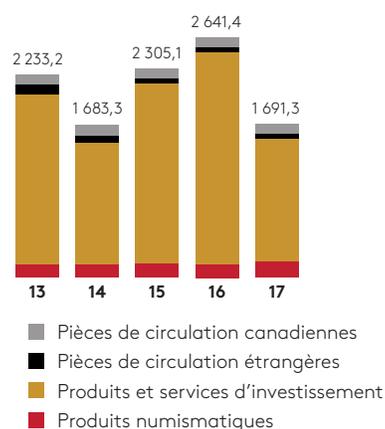
RAPPORT ANNUEL 2017

## FINANCES ET EXPLOITATION POINTS SAILLANTS

|  | 2017           | 2016    | variation<br>en % |
|--|----------------|---------|-------------------|
| <b>Principales données financières (en millions de \$)</b>             |                |         |                   |
| Produits des activités ordinaires                                      | <b>1 691,3</b> | 2 641,4 | (36)              |
| Marge brute  | <b>183,3</b>   | 175,6   | 4                 |
| Résultats avant impôts et autres éléments <sup>1</sup>                 | <b>43,9</b>    | 30,7    | 43                |
| Résultats de l'exercice  | <b>36,1</b>    | 24,5    | 47                |
| Dividendes versés  | <b>93,2</b>    | 31,0    | 201               |
| Total de l'actif   | <b>377,8</b>   | 444,1   | (15)              |
| Capitaux propres   | <b>128,2</b>   | 185,4   | (31)              |
| Dépenses en immobilisations  | <b>13,9</b>    | 12,8    | 9                 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation <sup>2</sup>      | <b>57,6</b>    | 27,5    | 109               |
| Rendement des capitaux propres <sup>3</sup>                            | <b>34 %</b>    | 17 %    |                   |
| <b>Principales données d'exploitation</b>                              |                |         |                   |
| Pièces de circulation canadiennes produites (en millions d'unités)     | <b>560</b>     | 533     | 5                 |
| Produits d'investissement en or (en milliers d'onces) <sup>4</sup>     | <b>618,4</b>   | 1071,3  | (43)              |
| Produits d'investissement en argent (en millions d'onces) <sup>4</sup> | <b>18,5</b>    | 34,7    | (47)              |
| Nombre d'employés (au 31 décembre)                                     | <b>1 225</b>   | 1 280   | (4)               |

### Produits (par secteur) retraités<sup>5</sup>

(en millions de \$)



1 Un rapprochement des résultats avant impôts et autres éléments figure à la page 28.

2 Les chiffres de 2016 ont été revus en fonction du retraitement et des reclassements décrits à la note 22.1 des états financiers consolidés audités pour l'année se terminant le 31 décembre 2017 (à partir de la page 85).

3 Données calculées en fonction des résultats avant impôts et autres éléments.

4 Les résultats sont exprimés en chiffres bruts.

5 Les chiffres de l'exercice précédent ont été revus en fonction du retraitement et des reclassements décrits à la note 3 des états financiers consolidés audités pour l'année se terminant le 31 décembre 2016.

## Table des matières

|    |  |    |   |
|----|--|----|---|
| 1  | Un solide rendement                                  | 35 | Rapport de l'auditeur indépendant             |
| 2  | Message de la présidente de la Monnaie               | 36 | États financiers consolidés                   |
| 10 | Responsabilité sociale d'entreprise                  | 40 | Notes annexes aux états financiers consolidés |
| 14 | Message de la présidente du Conseil d'administration | 91 | Dirigeants                                    |
| 15 | Gouvernance  |    |   |
| 16 | Conseil d'administration                             |    |   |
| 18 | Rapport de gestion                                   |    |   |
| 34 | Rapport de la direction                              |    |   |

Couverture : La pièce *Au cœur de mon pays* regorge de symboles pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, ce pays où se déploie une riche combinaison d'êtres, d'histoires et d'aspirations, tous unis par la feuille d'érable.



## Un solide rendement

Chef de file mondial en matière de pièces de circulation, de produits d'investissement et de pièces de collection, la Monnaie royale canadienne crée des produits et offre des services qui rapprochent les gens et évoquent la fête. Elle conjugue histoire, patrimoine et qualité artistique avec des techniques de fabrication novatrices pour ainsi faire la joie de ses clients de par le monde. Grâce à la qualité de son équipe et de ses produits, à ses choix stratégiques et à une exécution exemplaire, elle a réalisé en 2017 des résultats remarquables pour le compte du Canada et de sa population. Forte du succès de sa campagne célébrant le 150<sup>e</sup> anniversaire du pays, elle continue d'investir dans un avenir prospère et durable.

(Ci-dessus) La danse des esprits, pièce de circulation canadienne de deux dollars. La première pièce de circulation photoluminescente au monde a suscité un intérêt mondial pour son originalité et sa valeur artistique.



## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA MONNAIE



Ce fut une année extraordinaire pour le Canada et pour nous tous à la Monnaie, une année de rassemblement autour des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du pays. En tant que spécialistes du monnayage, nous sommes fiers de notre contribution appréciable à cet important anniversaire. Des collectionneurs de chez nous et du monde entier ont saisi l'occasion de conserver des souvenirs inoubliables. Nos pièces de circulation spéciales se sont retrouvées dans les poches et les sacs à main d'un océan à l'autre. Nous avons attiré plus de 140 000 nouveaux clients, dont bon nombre viendront grossir les rangs de nos fidèles collectionneurs.

La Monnaie a réalisé un solide rendement financier en 2017. Nous avons dépassé les cibles dans tous les secteurs de notre entreprise diverse et intégrée.

Une solide exécution opérationnelle et une gestion prudente des coûts ont permis d'obtenir des résultats remarquables dans nos lignes des pièces de circulation canadiennes et étrangères.

Nous avons continué de soigner particulièrement la clientèle de nos produits numismatiques afin de renforcer nos assises pour l'avenir. Nous avons eu une idée des plus fructueuses en créant *PassionMonnaie*, un bassin de 3 500 clients que nous sondons régulièrement pour savoir ce qui compte à leurs yeux; leurs avis précieux nous aident à concevoir nos prochaines offres de produits. Nous avons aussi apporté d'importantes améliorations à notre centre d'appels et à notre site Web afin d'y mieux servir notre clientèle.

Nous avons excellé malgré la baisse de la demande mondiale de métaux précieux en conservant notre part du marché et en continuant de mettre l'accent sur la productivité.

Nos employés sont au cœur de tout ce que nous faisons. Talentueux et passionnés, ils font toujours preuve d'un attachement indéfectible au Canada, à la Monnaie, à nos clients du monde entier et, bien sûr, l'un à l'autre. Sensibles à leur bien-être, nous continuons de bonifier notre programme de santé mentale.

Dans un secteur d'activité en constante évolution, nous avons démontré notre capacité à nous adapter et à réaliser un rendement solide. Nous sommes fiers de notre passé et confiants en un avenir brillant et durable. Avec les réalisations et l'élan de 2017, nous pouvons compter sur un succès continu dans les années à venir.

La présidente de la Monnaie,

**Sandra L. Hanington**

## RAYONNEMENT CANADIEN ET MONDIAL



## UN SOLIDE RENDEMENT – POINTS SAILLANTS DE 2017

La Monnaie a obtenu des résultats de

# 43,9 millions de \$

avant impôts sur le revenu et autres éléments<sup>1</sup>



### DIVERSITÉ

Nous continuons d'illustrer la riche histoire de la diversité et du multiculturalisme au Canada.



Pièce de 100 \$ en or 14 carats 2017 – Corbeau apportant la lumière



### HISTOIRE

Encore une première à la Monnaie : une pièce en l'honneur du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'horloge de la tour de la Paix. Les rouages sont faits de cuivre oxydé récupéré à même les toits des édifices historiques du Parlement du Canada.

### INNOVATION

La toute première pièce en forme de Coupe Stanley<sup>MC</sup>, en l'honneur du 125<sup>e</sup> anniversaire du célèbre trophée.



Une pièce extraordinaire mise au point par notre équipe de recherche-développement à l'aide d'une technique avancée de modélisation informatisée.

### PATRIMOINE

La toute première pièce casse-tête de la Monnaie. Treize pièces en argent pur ornées de blasons en couleurs entourent l'édifice du Centre du Parlement frappé sur une pièce en argent rehaussée d'un placage d'or.



<sup>1</sup> Un rapprochement des résultats avant impôts et autres éléments figure à la page 28.

## UN SOLIDE RENDEMENT – CHEF DE FILE MONDIAL DU MONNAYAGE

# Nous avons livré

## 1,5 milliard de pièces et de flans

à 14 clients étrangers en 2017



### PRIX COIN OF THE YEAR

La pièce de 20 \$ en argent fin soulignant le centenaire du poème *Au champ d'honneur* a remporté le titre de « Pièce à la plus grande valeur historique » lors de la World Money Fair de 2017, à Berlin.



# 1,6 milliard

du chiffre d'affaires total de l'exercice terminé le 31 décembre 2017  
provenait de clients de l'extérieur du pays

### À L'AVANT-GARDE DE LA SÉCURITÉ



Grâce à la technologie d'activation digitale non destructrice (ADN) de la Monnaie, les marchands autorisés vérifient en quelques secondes l'authenticité des pièces Feuille d'érable en or et Feuille d'érable en argent de leurs clients.

### EXCELLENCE EN COMMUNICATIONS

Lors de la Coin Conference de Varsovie, en Pologne, la Monnaie a reçu le prix *Meilleur nouveau programme de communications pour les pièces de circulation* de l'International Association of Currency Affairs.



## PIÈCES DE CIRCULATION CANADIENNES



Des pièces pour tous les jours et d'autres à collectionner en l'honneur du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada



Cette pièce de 25 cents édition limitée souligne le 125<sup>e</sup> anniversaire de la Coupe Stanley<sup>MC</sup>, de la petite monnaie qui rend hommage au trophée suprême du hockey et au sport qui suscite la passion et la fierté de si nombreux Canadiens.

### DES PIÈCES DE CIRCULATION DE CALIBRE MONDIAL

Notre mandat premier est de veiller à ce que les Canadiens disposent des pièces nécessaires à leurs transactions. Nous continuons de nous en acquitter de manière efficace et rentable tout en rendant hommage au patrimoine et à la culture de chez nous.

En 2017, nous avons souligné le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada en remplaçant toutes les pièces de circulation par une série commémorative novatrice. Durant toute l'année, partout au pays, des festivités ont suscité l'enthousiasme des clients et des employés, notamment : 10 échanges de pièces publics où 10 000 pièces en tout ont été échangées, un partenariat avec MosaïCanada à Gatineau qui a attiré 1,3 million de visiteurs et des activités spéciales avec nos employés d'Ottawa et de Winnipeg et leurs familles.

Le dévouement et travail d'équipe de nos employés ainsi que notre engagement constant à l'égard de l'excellence opérationnelle nous ont permis de répondre à une demande qui dépassait les attentes.

Forts des succès de 2017, nous continuerons de plaire à nos clients et d'attirer de nouveaux collectionneurs par l'innovation, la qualité artistique de nos produits et la célébration des thématiques canadiennes.

## PIÈCES DE CIRCULATION ÉTRANGÈRES



Chef de file mondial du monnayage



La Monnaie a été choisie pour produire une pièce de circulation commémorant la première médaille olympique des Fidji, une médaille d'or remportée à Rio en 2016.

### OFFRIR L'EXCELLENCE AU MONDE ENTIER

Avec notre nouvelle orientation stratégique, nous avons la souplesse nécessaire pour demeurer le fournisseur de prédilection de nos clients étrangers.

Notre équipe des ventes a obtenu 10 nouveaux contrats de production et l'usine de Winnipeg a dépassé les objectifs en fabriquant 1,5 milliard de pièces et de flans distribués dans 14 pays.

L'amélioration constante de notre chaîne d'approvisionnement et de nos frais fixes nous assure de rester compétitifs dans le marché. Une exploitation exemplaire, des produits de circulation novateurs ainsi que des pièces et des techniques de coloration de « prochaine génération » nous confirment dans notre rôle de chef de file mondial du monnayage.



Nous continuons d'innover en matière de technologie anti-contrefaçon



Les pièces d'investissement les plus sûres au monde. Placements aussi novateurs que splendides, nos pièces Feuille d'érable en or et Feuille d'érable en argent atteignent des sommets de sécurité et de pureté.

## EN TÊTE DU MARCHÉ AVEC LES MEILLEURES CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ AU MONDE

La demande mondiale peut varier considérablement, mais nous avons fait preuve d'initiative et de souplesse en conservant notre part de marché et en obtenant de bons résultats malgré un moindre volume de ventes.

Reconnaisables à leur motif emblématique, nos pièces Feuille d'érable en or et Feuille d'érable en argent sont réputées dans le monde entier pour leur pureté inégalée. Notre Ligne des produits et services d'investissement propose à sa clientèle des produits en métaux précieux de premier ordre et des services entièrement intégrés d'affinage et d'entreposage, ainsi que des Reçus de transactions boursières.

Depuis l'affinage jusqu'à la frappe et l'entreposage de superbes produits d'investissement, la Monnaie offre une gamme complète de services à ses clients et continue de proposer aux investisseurs de nouvelles façons de se procurer des métaux précieux, de nouvelles offres qui, à leur tour, assurent notre avenir.

## PRODUITS NUMISMATIQUES



Une année mémorable en numismatique



Le Canada et son patrimoine : un collage inspirant d'emblèmes colorés en rouge pour mieux incarner l'esprit du pays et la fierté qui s'en dégage.

### DES MOTIFS ET DES INNOVATIONS AU GOÛT DES COLLECTIONNEURS

Nous avons continué de créer des produits numismatiques qui ont eu la cote auprès des collectionneurs. Si la Monnaie est ainsi à la fine pointe de l'innovation, c'est grâce à l'immense talent de ses employés et à un effort soutenu de recherche-développement.

Les résultats ont dépassé les attentes tout au long de l'année et l'achalandage sur notre site Web et dans nos boutiques de Winnipeg et d'Ottawa a atteint un niveau record. En partie grâce à la demande de produits Canada 150, nous avons attiré plus de 140 000 nouveaux clients.

Afin d'assurer la croissance à long terme de ce secteur, nous nous appuyons sur notre importante base de collectionneurs actuels, tout en exploitant le potentiel de nouveaux clients. Il faut pour cela continuer de cultiver l'innovation, utiliser judicieusement les médias numériques et soumettre à des analyses rigoureuses nos stratégies de réussite.

## RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE



### CANADA

#### Pièces commémoratives

Nous avons lancé sous le thème *Mon Canada m'inspire* une vaste campagne de célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire du pays et émis des pièces de circulation en l'honneur du centenaire de la bataille de la crête de Vimy (ci-dessous) et du 125<sup>e</sup> anniversaire de la Coupe Stanley<sup>MC</sup>.



Les pièces de monnaie offrent un canevas idéal à la mémoire de moments marquants dans l'histoire du Canada, comme cette pièce solennelle soulignant le centenaire de la bataille de la crête de Vimy.

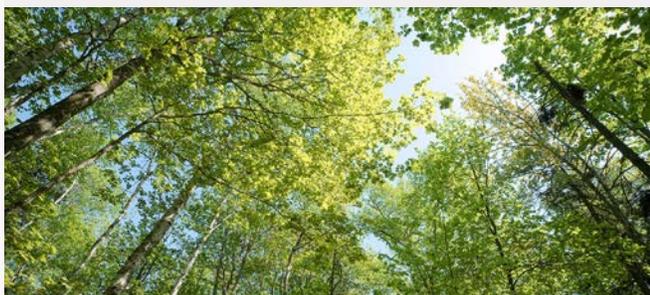
La Monnaie a le souci de la viabilité et de la protection de l'environnement, comme en témoignent ces statistiques de 2017.

Par rapport à 2016<sup>1</sup> :

consommation d'eau  
**réduite de 18 %**  
principalement grâce à des améliorations à Winnipeg, ce qui équivaut à la capacité de 27 piscines olympiques



émissions de CO<sub>2</sub>  
**réduites de 17 %**  
ce qui équivaut à 34 000 arbres poussant pendant 10 ans



### CLIENTS

- En tant qu'affineur de bonne livraison de la London Bullion Market Association, la Monnaie est reconnue pour s'approvisionner en minerais qui ne servent pas à financer des conflits.
- Nous consultons activement nos fervents collectionneurs grâce aux nouveaux sondages de la communauté *PassionMonnaie* qui nous donnent le pouls de la clientèle.
- L'application de la norme ISO 9001 garantit aux clients des produits et des services de bonne qualité constante, ce qui rejaillit sur le bilan de l'entreprise. L'établissement de Winnipeg a obtenu à nouveau sa certification ISO 9001 et celui d'Ottawa est censé emboîter le pas en 2018.

<sup>1</sup> Les réductions de consommation d'eau et d'émissions de CO<sub>2</sub> ont été normalisées par rapport aux volumes de 2016.

## EMPLOYÉS

### Santé mentale

Soucieux du bien-être de nos employés, nous sommes ravis de l'incidence favorable de notre programme pluriannuel de santé mentale.

**79 %** des répondants au sondage se sont dits mieux informés à ce sujet depuis le lancement du programme en 2015.

Au-delà de la sensibilisation, nous voulons maintenant favoriser une culture de libre dialogue sur les questions de santé mentale.



*« Avec les progrès réalisés ces deux dernières années, nous travaillons maintenant dans un endroit où il est correct de dire que ça ne va pas, qu'on ne se reconnaît pas. La conscience de soi, la communication, l'empathie et l'entraide sont essentielles pour en arriver là. »*

**Minka Singh (ci-dessus)**



Le recours des employés à la plateforme complète de bien-être LifeSpeak a **augmenté de 100 %** par rapport à 2016.

Le Monnaie est déterminée à offrir un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination. En plus de dispenser une formation obligatoire sur le Code de conduite, elle encourage le personnel à se faire entendre s'il est témoin ou victime d'un comportement douteux.

Dans un communiqué, le vice-président, Affaires générales et juridiques, a indiqué précisément à tous les employés comment et à qui ils peuvent dénoncer un écart de conduite sans crainte de représailles.



### Santé et sécurité

Toujours préoccupés de santé et de sécurité, nous avons resserré nos méthodes d'évaluation du danger.

Nos équipes ont étudié 115 produits chimiques, effectué 52 analyses d'incidences environnementales et formé plus de 60 superviseurs et membres du comité à reconnaître le danger afin que nous puissions mieux prévenir accidents et blessures.

## EN ACCORD AVEC LE PLAN D'ENTREPRISE

La Monnaie est une entreprise dynamique et prospère qui s'appuie sur un fier passé et est promise à un brillant avenir. Elle progresse sur la voie tracée dans son Plan d'entreprise 2017-2021<sup>1</sup>. Soucieuse de productivité et de rendement, elle applique toujours plus de rigueur dans ses immobilisations et ses dépenses. Tout cela augure bien de son avenir, celui d'une entreprise de fabrication et de commercialisation canadienne de haut rendement, productive et novatrice.

### NOTRE VISION

Être symbole d'excellence... grâce à nos activités axées sur le **client**, à nos **employés** talentueux et à la valeur que nous offrons au **Canada** et à sa population.

**La Monnaie a réalisé un solide rendement en 2017.** Nous avons dépassé nos objectifs financiers comme le souligne le Rapport de gestion à la page 27.



Nous avons aussi atteint les objectifs énoncés dans le Plan d'entreprise 2017-2021, articulés autour des piliers qui soutiennent notre vision d'avenir : le Canada, les clients, les employés.

#### Canada

- |  |   |
|--|---|
| Exceller dans l'exécution du programme commémoratif Canada 150.  | ✓ |
| Maximiser le rendement pour le gouvernement du Canada en matière de résultats non répartis, de dividendes et d'impôts sur le revenu en exerçant constamment une gestion financière prudente. | ✓ |
| Assurer une gestion efficace de la production, de l'entreposage et de la distribution des pièces de circulation canadiennes.   | ✓ |

#### Clients

- |   |   |
|---|---|
| Assurer une croissance rentable à long terme du secteur des produits numismatiques en perfectionnant les outils de commercialisation afin d'attirer et de cultiver des relations fructueuses. | ✓ |
| Continuer d'axer sur le client la stratégie des pièces de circulation étrangères afin d'assurer la viabilité de ce secteur d'activité à la Monnaie.   | ✓ |

#### Employés

- |   |   |
|---|---|
| Poursuivre la transformation de la Monnaie en veillant surtout à faciliter la transition pour les employés. | ✓ |
| Garder le cap sur la création d'un lieu de travail sécuritaire, sain et productif.                          | ✓ |
| Miser sur des stratégies efficaces de gestion des talents pour aider la Monnaie à réaliser sa stratégie.    | ✓ |

<sup>1</sup> Le Plan d'entreprise 2017-2021 a été approuvé par le Conseil d'administration de la Monnaie, mais n'a pas encore été présenté au gouverneur en conseil.

## STRATÉGIE 2018

AFIN DE PROFITER DE NOS AVANCÉES ET DE MAINTENIR UN SOLIDE RENDEMENT, NOUS ABORDONS 2018 AVEC LES OBJECTIFS SUIVANTS :



### Canada

#### *Renforcer la position de notre mandat premier*

Atteindre les objectifs en matière de résultats tout en réduisant les coûts pour le Canada et en faisant la promotion de son patrimoine et de sa culture.

### Clients

#### *Asseoir les fondements d'un rendement solide et durable*

Assurer une rentabilité durable à l'échelle des lignes axées sur les clients, soit les lignes des produits d'investissement, des produits numismatiques et des pièces de circulation étrangères.

### Employés

#### *Favoriser la réussite des employés en les appuyant*

Maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire à l'effectif mobilisé, possédant les capacités requises pour appuyer la réalisation de notre stratégie et de nos objectifs d'affaires.

### À titre de société d'État, la Monnaie se concentre sur trois grands critères pour mesurer son rendement.

1. S'acquitter avec succès de son mandat premier en répondant à la demande de pièces, conformément à la lettre d'attentes et au protocole d'entente conclu avec le gouvernement du Canada.
2. Atteindre les objectifs mentionnés dans le Plan d'entreprise en matière de résultats, de dividendes et d'impôts sur le revenu versés.
3. Harmoniser nos activités avec les priorités du gouvernement du Canada, mises de l'avant dans diverses initiatives comme le Programme de pièces de circulation canadiennes et le cadre de responsabilité sociale d'entreprise.



## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom du Conseil d'administration, je suis heureuse de présenter le rapport annuel 2017 de la Monnaie royale canadienne.

La Monnaie mène avec succès sa stratégie et s'emploie à remplir son mandat à titre d'établissement de monnayage du Canada en plus de maintenir son rôle dans le peloton de tête du monnayage mondial. Le Conseil veillera à ce qu'elle continue de réaliser le rendement défini dans son Plan d'entreprise.

Le Conseil s'est félicité du solide rendement de l'entreprise tout au long de l'année, rendement couronné par des résultats financiers dépassant les objectifs. En plus de nous acquitter avec succès de notre mandat premier, nous avons préservé notre avantage dans les produits et services d'investissement en conservant notre part d'un marché soumis à d'importants revirements. Le succès de la campagne Canada 150 s'est répercuté dans notre Ligne des produits numismatiques, où le rendement a dépassé les attentes déjà élevées. L'offensive sur le marché des pièces étrangères continue de porter fruit, et la Monnaie s'impose comme un fabricant de pièces de circulation de premier plan et

un chef de file mondial de l'innovation et de la sécurité dans ce domaine. La constance et la solidité du rendement financier se sont traduits par le versement au gouvernement fédéral de dividendes records totalisant 93 millions de dollars.

Ce fut une année de transition pour le Conseil, qui a accueilli quatre nouveaux membres en 2017. Maintenant que les nominations ont eu lieu et que l'installation des membres va bon train, nous sommes heureux de conjuguer nos efforts pour servir cette éminente institution. J'en profite pour remercier les membres sortants de leur dévouement et de leur apport au succès de la Monnaie.

Je tiens aussi à remercier la haute direction de l'accueil qu'elle a réservé aux nouveaux membres et à saluer en particulier les efforts et le dévouement exemplaires que les employés de la Monnaie ont su déployer durant toute l'année.

La présidente intérimaire  
du Conseil,

**Susan Dujmovic**

## GOVERNANCE

La Monnaie royale canadienne s'est dotée d'un solide cadre de gouvernance afin de baliser son leadership dans l'industrie mondiale du monnayage, de préserver et de promouvoir sa vision et ses valeurs d'entreprise, et d'assurer sa viabilité à long terme comme société d'État fédérale.

### Veiller à la bonne marche du commerce intérieur

Constituée en société en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, la Monnaie rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Finances. Elle est régie par cette loi, ainsi que par la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les autres lois et règlements applicables aux sociétés d'État fédérales.

Notre mandat principal est de produire et de distribuer les pièces de circulation nécessaires au commerce intérieur du Canada, avec un grand souci de sécurité, de qualité et de rentabilité. Nous adhérons aux plus hautes normes de conduite commerciale dans la poursuite de notre vision, qui consiste à « être symbole d'excellence... grâce à nos activités axées sur le client, à nos employés talentueux et à la valeur que nous offrons au Canada et à sa population ». Notre Code de conduite et d'éthique règle la conduite de nos employés et énonce les valeurs principales – *honnêteté, respect, fierté et passion* – qui déterminent leur comportement et sous-tendent nos activités; ces valeurs représentent l'âme de la Monnaie et font la force de sa culture. Dans cet esprit, tous les employés ont suivi en 2017 une formation en ligne obligatoire en matière de conduite et d'éthique et seront tenus de le faire chaque année à l'avenir.

### Assurer une gouvernance efficace

Le Conseil d'administration supervise la gestion de l'ensemble des activités de la Monnaie conformément aux lois et règlements qui s'y appliquent, en fonction de l'intérêt supérieur de la Société et des intérêts à long terme du gouvernement du Canada.

Conformément à ses responsabilités d'administration, le Conseil établit et approuve l'orientation stratégique de la Monnaie dans un Plan d'entreprise quinquennal, et examine et approuve ses principales initiatives et stratégies. Il s'acquitte de son devoir de diligence raisonnable en évaluant les risques et les possibilités, en surveillant le rendement financier, en assurant l'intégrité des résultats financiers et en produisant des rapports au gouvernement du Canada dans les délais requis.

À la fin de 2017, le Conseil comptait 10 administrateurs, dont la présidente de la Monnaie. Les administrateurs proviennent d'un peu partout au Canada, et cinq d'entre eux sont des femmes. Tous sont indépendants de la haute direction, sauf le poste de président de la Monnaie. Le Conseil et ses comités tiennent des séances à huis clos, en présence et en l'absence de ce dernier.

Le Conseil a tenu huit réunions en 2017. Trois comités permanents l'aident à s'acquitter de ses responsabilités : le Comité de vérification, le Comité de régie et des candidatures et le Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail. Ces comités se sont réunis 10 fois en tout.

La Monnaie a accueilli quatre nouveaux administrateurs en 2017 et cherchera en 2018 à combler la présidence, exercée en attendant par la vice-présidente du Conseil.

Le président de la Monnaie reçoit un salaire annuel, tandis que le président du Conseil et les administrateurs touchent les honoraires annuels et les indemnités quotidiennes établis par le gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ils se font rembourser toutes les dépenses raisonnables liées à leurs fonctions, dont les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

## Conseil d'administration

| Administrateur   | Présence aux réunions du Conseil | Présence aux réunions des comités |
|--|----------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Carman M. Joynt, FCPA, FCA, IAS.A<sup>1</sup></b><br><i>Ottawa (Ontario)</i><br><i>Président, Conseil d'administration</i>  | 6/6                              | 8/8                               |
| <b>Sandra L. Hanington, IAS.A</b><br><i>Présidente de la Monnaie</i>   | 8/8                              | 10/10                             |
| <b>John K. Bell, FCPA, FCA, IAS.A</b><br><i>Cambridge (Ontario)</i>  | 7/8                              | 8/8                               |
| <b>Claude F. Bennett<sup>2</sup></b><br><i>Ottawa (Ontario)</i>  | 7/7                              | 7/7                               |
| <b>Guy Dancosse, c.r., IAS.A, CRIA<sup>2</sup></b><br><i>Montréal (Québec)</i><br><i>Président, Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail</i>                          | 6/7                              | 2/2                               |
| <b>Susan Dujmovic, B.I.B.C., IAS.A<sup>3</sup></b><br><i>Vancouver (Colombie-Britannique)</i><br><i>Vice-présidente, Conseil d'administration</i><br><i>Présidente, Comité de vérification</i> | 7/8                              | 5/5                               |
| <b>Serge Falardeau<sup>4</sup></b><br><i>Sainte-Marie de Beauce (Québec)</i>   | 1/1                              | *                                 |
| <b>Ghislain Harvey, CRIA</b><br><i>Saguenay (Québec)</i>   | 6/8                              | 3/3                               |
| <b>Kirk MacRae, IAS.A<sup>2</sup></b><br><i>Sydney (Nouvelle-Écosse)</i><br><i>Président, Comité de régie et des candidatures</i>  | 7/7                              | 2/2                               |
| <b>Cybele Negris<sup>4</sup></b><br><i>Vancouver (Colombie-Britannique)</i>  | 1/1                              | *                                 |
| <b>N. William C. Ross</b><br><i>Toronto (Ontario)</i>  | 7/8                              | 2/2                               |
| <b>L'honorable Carol Skelton, IAS.A</b><br><i>Harris (Saskatchewan)</i>  | 8/8                              | 5/5                               |
| <b>Deborah Shannon Trudeau<sup>4</sup></b><br><i>Montréal (Québec)</i>   | 1/1                              | *                                 |
| <b>Bonnie Staples-Lyon<sup>2</sup></b><br><i>Winnipeg (Manitoba)</i>   | 7/7                              | 4/4                               |
| <b>Victor L. Young O.C.<sup>4</sup></b><br><i>St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)</i>   | 1/1                              | *                                 |

Notes :

<sup>1</sup> Président du Conseil jusqu'au 16 août 2017

<sup>4</sup> Nommé(e) le 18 octobre 2017

<sup>2</sup> Date de fin de mandat : 18 octobre 2017

\* Présent(e) à titre d'invité(e) et non de membre du comité.

<sup>3</sup> La vice-présidente exerce la présidence jusqu'à la nomination du prochain titulaire.

### Rester en contact avec la population et les employés

La Monnaie prend divers moyens pour promouvoir sa transparence, sa responsabilisation et son accessibilité. Elle convoque une assemblée publique annuelle et publie un rapport annuel qui est déposé au Parlement. À intervalles périodiques, elle sollicite l'avis et la participation des consommateurs canadiens et d'autres intervenants par des sondages de clientèle, des groupes de discussion et d'autres enquêtes d'opinion sur différents sujets. La Monnaie sollicite également l'avis de ses clients au moyen de *PassionMonnaie*, un nouvel outil de sondage qui s'est avéré très efficace. Elle rencontre régulièrement des marchands et des distributeurs de ses produits de collection et d'investissement, notamment à l'occasion de congrès et de salons professionnels qui attirent aussi ses clients.

La Monnaie a convoqué ses employés à leurs assemblées du printemps et de l'automne afin de les tenir informés de son rendement, et de saluer et de récompenser leur apport à sa réussite. Les cadres ont tenu des réunions avec leurs subalternes directs afin d'améliorer la communication et de stimuler la mobilisation. Ils ont aussi cerné et mis en œuvre des mesures visant la mobilisation et l'habilitation des employés. Des dîners-conférences ont eu lieu avec des vice-présidents sur des sujets importants comme les produits d'investissement, les pièces étrangères et les produits numismatiques. La chef de la direction financière a inauguré une audioconférence, avec documents connexes à l'appui, au cours de laquelle les dirigeants sont mis au courant des résultats financiers trimestriels, posent des questions et se préparent à échanger de l'information avec leurs équipes respectives. Six réunions du Forum sur le leadership stratégique ont eu lieu en 2017, où des membres de la haute direction et des cadres ont pu faire du réseautage et discuter de rendement financier, de réalisation d'objectifs stratégiques et d'initiatives d'intérêt humain.

### Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)

La Monnaie royale canadienne utilise sa procédure d'Évaluation des répercussions sur la santé, la sécurité, la protection et l'environnement pour se conformer aux exigences des articles 67 à 69 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*.

La procédure en question est suivie pour tous les projets d'ajout ou de modification de processus, d'équipement, de matériaux, etc., mais aussi pour les projets d'ajout ou de remplacement de produits chimiques, et pour les projets d'entretien ou de modification des bâtiments et de la propriété. Dans le cadre du volet environnemental de la procédure, les répercussions de chaque projet sur l'environnement sont documentées. De même, dans le cadre de la procédure d'évaluation, les mesures d'atténuation mises en œuvre sont également documentées (au besoin).

En 2017, tous les projets entrepris par la Monnaie royale canadienne, qui ont fait l'objet d'une évaluation aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*, ont été jugés peu susceptibles d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion renferme une analyse des résultats financiers et de l'évolution des activités de la Monnaie royale canadienne (la « Monnaie ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Sauf indication contraire, les résultats financiers indiqués dans ce rapport de gestion sont présentés en dollars canadiens et ont été arrondis au million près; l'information qui y figure est en date du 7 mars 2018. La direction est responsable de tous les renseignements paraissant dans le rapport annuel et dans ce rapport de gestion. Le Conseil d'administration a, sur recommandation de son Comité de vérification, approuvé la teneur de ce rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés audités.

### Importance relative

Pour établir quelles informations doit contenir le rapport de gestion, la direction est guidée par le principe de l'importance relative. La direction a jugé l'information importante s'il était probable que son omission ou son inexactitude influencerait sur les décisions qu'un lecteur prendrait en se fondant sur celle-ci.

### Énoncés prospectifs

En parcourant tout énoncé prospectif, les lecteurs sont priés de garder à l'esprit la mise en garde figurant à la fin de ce rapport de gestion.

### Résumé

La Monnaie royale canadienne est l'établissement de monnayage national du Canada. Son mandat principal est de produire des pièces de circulation pour le compte du Canada, de gérer le système de distribution intérieur et de conseiller le gouvernement du Canada à ce sujet. La Monnaie remplit ce mandat grâce à un réseau de distribution de pièces et à un système de gestion des stocks qui se démarquent à l'échelle mondiale de même qu'à son usine de production, de placage et de frappe à grande échelle à la fine pointe de la technologie à Winnipeg. La Monnaie a également pour responsabilité de préserver l'intégrité des pièces canadiennes par la recherche et le développement continus et par l'application de caractéristiques de sécurité toujours plus avancées. Ses activités englobent également la fabrication et la commercialisation de produits d'investissement et de produits d'affinage ainsi que la prestation de services connexes. Elle fabrique et commercialise également des pièces numismatiques et des médailles et fournit des services de monnayage à des pays étrangers.

La Monnaie est également responsable du Programme de récupération des alliages en vertu duquel les plus vieilles pièces canadiennes sont retirées du marché et remplacées par des pièces en acier plaqué multicouche, lesquelles sont plus durables et plus sûres. Ce programme met également en jeu le remplacement systématique des vieilles pièces en alliage et des pièces internationales, ce qui assure l'uniformité des pièces en circulation et facilite les transactions automatisées d'acceptation de la monnaie.



Cette pièce commémorative de une once en argent pur à 99,99 % capte la splendeur de la côte du Pacifique avec sa gravure délicate d'un épaulard près d'un rivage montagneux et boisé. Les couleurs éclatantes du soleil couchant, en forme de feuille d'érable, enflamment le ciel et miroitent à la surface d'une mer calme.



La Monnaie a continué de célébrer la diversité culturelle avec cette pièce de 28,25 g en or pur à 99,99 % où figurent le lion ailé *Pi Yao* et la courge *Wu Lou*, symboles de la richesse et de la santé dans le *feng shui*. Percée d'un trou carré comme les pièces chinoises d'antan, celle-ci est d'autant plus intéressante à collectionner que son tirage est limité à 388 exemplaires.

La Ligne des pièces de circulation étrangères fabrique des pièces finies, des flans et des jetons destinés à des clients du monde entier, dont des banques centrales, des établissements de monnayage, des autorités monétaires et des ministères des Finances. La Monnaie produit également, pour ses clients à l'échelle internationale et grâce à une technologie de pointe, des coins qui leur permettent de frapper eux-mêmes leurs pièces. Ces contrats permettent à la Monnaie de tirer parti de son infrastructure et de son savoir-faire inégalé à son usine de Winnipeg.

La Ligne des produits et services d'investissement propose à sa clientèle des produits d'investissement de premier ordre sous forme de pièces et de lingots en métaux précieux ainsi que des services intégrés d'affinage et d'entreposage de ces métaux et des Reçus de transactions boursières. Parmi ses produits, citons la série des pièces Feuille d'érable qui se décline en or, en argent, en palladium et en platine. Elle offre également d'autres produits et services de métaux précieux à des fins d'investissement et de fabrication.

Grâce à sa position de chef de file du marché de même qu'à la qualité et à la sûreté inégalées de ses pièces d'investissement, la Monnaie est bien placée pour conquérir une grande part de toute augmentation de la demande tout en maintenant ses volumes lorsque les marchés s'affaiblissent. Les Reçus de transactions boursières des Réserves d'or et d'argent canadiennes qui sont cotés à la Bourse de Toronto permettent aux épargnants et aux investisseurs institutionnels d'avoir accès aux métaux précieux entreposés par la Monnaie, et celle-ci réduit ainsi ses coûts de location.

La Ligne des produits numismatiques englobe la création de médailles et de pièces de collection ainsi que la vente de ces produits à des clients du Canada et d'ailleurs dans le monde. Grâce à ses motifs de classe mondiale, la Monnaie occupe une position de chef de file mondial dans l'art et la science du monnayage qui est régulièrement reconnue par de prestigieux prix internationaux, et ce, en grande partie grâce à l'emploi de procédés technologiques d'avant-garde, tels les hologrammes, le placage sélectif et la coloration distinctive, procédés que la Monnaie utilise pour créer des produits attrayants et originaux. L'esprit d'innovation de la Monnaie anime également ses activités de promotion des ventes, lesquelles visent la diffusion d'un contenu médiatique de pointe et l'élargissement de sa portée au Canada.

## Faits importants au sein de l'entreprise

### Dividendes

En 2017, la Monnaie a versé des dividendes totalisant 93,2 millions de dollars. De ce montant, une tranche de 15 millions de dollars était prescrite par son Plan d'entreprise. La Monnaie a versé un dividende supplémentaire de 78,2 millions de dollars provenant d'un excédent de trésorerie par rapport à une réserve déjà définie, laquelle a été mise à jour et réduite lors du cycle de planification de l'entreprise pour 2018-2022 en consultation avec le ministère des Finances.

## Plan d'entreprise

Le 23 novembre 2017, le Conseil d'administration de la Monnaie a approuvé le Plan d'entreprise 2018-2022, mais ce dernier est en suspens en attendant que soient achevées certaines discussions entre la Monnaie et le gouvernement du Canada.

## Nominations au sein de la haute direction

Chris Carkner a été nommé vice-président, Ventes, en juillet 2017. Il a la responsabilité générale des ventes pour les lignes des produits et services d'investissement (y compris les services d'affinage et d'entreposage et les RTB), des produits numismatiques et des pièces de circulation étrangères de la Monnaie.

## Départs et nominations d'administrateurs

M. Carman Joynt a quitté ses fonctions de président du Conseil d'administration le 16 août 2017. M. Joynt avait été nommé au Conseil le 22 novembre 2007 et en était devenu le président le 5 février 2015.

M<sup>me</sup> Susan Dujmovic, vice-présidente du Conseil, en assure la présidence par intérim en attendant la nomination du prochain titulaire de ce rôle.

Le gouvernement du Canada est responsable de la nomination de tous les membres du Conseil d'administration des sociétés d'État, dont le président. En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, un administrateur-dirigeant de société d'État est nommé par le gouverneur en conseil. Le poste de président a été affiché sur le site Web des nominations par le gouverneur en conseil le 12 octobre 2017 et le processus de mise en candidature est maintenant terminé.

Le 18 octobre 2017, le mandat de quatre administrateurs a pris fin. La Monnaie aimerait remercier chaleureusement MM. Claude F. Bennett, Guy Dancosse, Kirk MacRae et M<sup>me</sup> Bonnie Staples-Lyon pour leurs années de dévouement à l'égard de notre succès.

Le 3 novembre 2017, le ministre des Finances, l'honorable Bill Morneau, a annoncé la nomination de quatre nouveaux administrateurs, soit M. Serge Falardeau, M<sup>me</sup> Cybele Negris, M<sup>me</sup> Deborah Shannon Trudeau et M. Victor L. Young O.C. Leur mandat respectif a pris effet le 18 octobre 2017.

## Politiques et procédures en matière de frais de voyages et d'accueil

En juillet 2015, un décret (C.P. 2015-1107) a été délivré à plusieurs sociétés d'État en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Monnaie a respecté ce décret et a instauré une nouvelle politique intégrée en matière de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements qui est entrée en vigueur le 29 février 2016. Le Conseil du Trésor du Canada a publié des modifications aux exigences de sa Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements, modifications avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2017. Les principaux changements comprennent de nouvelles responsabilités pour les dirigeants principaux des finances, les cadres supérieurs d'un ministère et les gestionnaires délégués, l'obligation de produire des rapports supplémentaires et l'augmentation des montants à partir desquels le remboursement des dépenses d'accueil doit être approuvé par un ministre ou un administrateur général. La Monnaie a, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2017, adapté sa politique concernant les frais de voyages et d'accueil pour qu'elle reflète les modifications apportées par le Conseil du Trésor.



La Monnaie a émis sa pièce en argent la plus mince à ce jour : pure à 99,99 %, elle pèse une once, mesure 60 millimètres de diamètre et n'a pas de bordure. Inspiré du kaléidoscope, le motif représente un tourbillon de feuilles d'érable rehaussé de couleurs vives et translucides.



Témoin du multiculturalisme cher au Canada, la Monnaie a lancé sa deuxième pièce en forme d'œuf en guise d'hommage à la communauté canado-ukrainienne. Cette pièce de collection de une once en argent pur à 99,99 % s'inspire de la tradition artisanale du *pyssanka*, une coquille d'œuf enluminée de motifs, de formes et de symboles hauts en couleur.

## Indicateurs de rendement

Soucieuse d'atteindre ses objectifs, la Monnaie s'efforce d'accroître constamment sa rentabilité par une gestion prudente de ses finances et par des activités efficaces. Elle évalue son rendement au moyen de paramètres significatifs pour ses clients, ses partenaires commerciaux et ses employés. Les mesures présentées ci-dessous lui permettent de surveiller sa capacité à améliorer son rendement et à créer de la valeur.

### Résultats et rendement financier consolidés

|  | 2017              | 2016 <sup>1</sup> | Variation<br>en \$ | Variation<br>en % |
|--|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| Produits des activités ordinaires                                      | <b>1 691,3 \$</b> | 2 641,4 \$        | (950,1) \$         | (36)              |
| Résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments <sup>1</sup> | <b>43,9</b>       | 30,7              | 13,2               | 43                |
| Résultats de l'exercice  | <b>36,1</b>       | 24,5              | 11,6               | 47                |
| Total de l'actif   | <b>377,8</b>      | 444,1             | (66,3)             | (15)              |
| Fonds de roulement   | <b>82,1</b>       | 136,1             | (54,0)             | (40)              |
| Marge bénéficiaire brute   | <b>11 %</b>       | 7 %               |                    |                   |
| Rendement des capitaux propres avant impôts <sup>2</sup>               | <b>34 %</b>       | 17 %              |                    |                   |
| Rendement de l'actif avant impôts <sup>2</sup>                         | <b>12 %</b>       | 7 %               |                    |                   |

<sup>1</sup> Un rapprochement des résultats de l'exercice et des résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments est présenté à la page 28.

<sup>2</sup> Le calcul est fondé sur les résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments.

## Résultats d'exploitation

### Analyse du rendement financier

Les résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se sont améliorés de 43 %, passant de 30,7 millions de dollars en 2016 à 43,9 millions. Cette hausse a résulté surtout de l'excellente performance opérationnelle des lignes commerciales, les progrès enregistrés par celles des produits numismatiques et des pièces de circulation étrangères sont particulièrement dignes de mention.

### Produits des activités ordinaires par ligne commerciale

|                                       | 2017            | 2016 <sup>1</sup> | Variation<br>en \$ | Variation<br>en % |
|---------------------------------------|-----------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| Pièces de circulation canadiennes     | <b>104,1 \$</b> | 101,2 \$          | 2,9 \$             | 3                 |
| Pièces de circulation étrangères      | <b>63,9</b>     | 63,1              | 0,8                | 1                 |
| Produits et services d'investissement | <b>1,350,8</b>  | 2,330,3           | (979,5)            | (42)              |
| Produits numismatiques                | <b>172,5</b>    | 146,8             | 25,7               | 18                |

<sup>1</sup> Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés de sorte à refléter le regroupement des produits des activités ordinaires provenant du Programme de récupération des alliages et de ceux des pièces de circulation canadiennes.

### Pièces de circulation canadiennes

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les produits des activités ordinaires de la Ligne des pièces de circulation canadiennes ont dépassé de 2,9 millions de dollars ceux de l'exercice précédent en raison de l'amendement apporté à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* aux termes de la sanction royale reçue le 15 décembre 2016 et stipulant le retour des activités de monnayage canadiennes à un modèle à but lucratif. En outre, il y a eu un accroissement, en regard d'un an plus tôt, du volume de pièces vendues au ministère des Finances et de l'augmentation non récurrente des frais de marketing en lien avec les campagnes du Programme de pièces commémoratives canadiennes qui ont été menées en 2017.

#### Approvisionnement en pièces

| (en millions de pièces)   | 2017  | 2016 <sup>1</sup> | Variation | %    |
|---|-------|-------------------|-----------|------|
| Dépôts dans les institutions financières                          | 2 992 | 3 096             | (104)     | (3)  |
| Pièces recyclées  | 177   | 382               | (205)     | (54) |
| Pièces vendues aux institutions financières                       | 478   | 449               | 29        | 7    |
| Total de l'approvisionnement en pièces                            | 3 647 | 3 927             | (280)     | (7)  |
| Moins les pièces recyclées  | (177) | (382)             | 205       | (54) |
| Approvisionnement en pièces, compte non tenu des pièces recyclées | 3 470 | 3 545             | (75)      | (2)  |

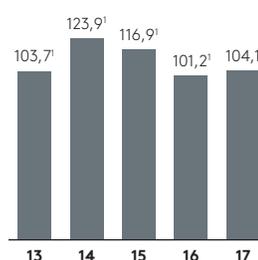
#### Stocks du ministère des Finances

| (en millions de pièces)                               | 2017  | 2016 <sup>1</sup> | Variation | %  |
|---|-------|-------------------|-----------|----|
| Stocks d'ouverture                                    | 308   | 227               | 81        | 36 |
| Production  | 560   | 533               | 27        | 5  |
| Pièces vendues aux institutions financières et autres | (486) | (452)             | (34)      | 8  |
| Stocks de clôture                                     | 382   | 308               | 74        | 24 |

<sup>1</sup> Les chiffres de l'exercice précédent ont été révisés en fonction du mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude.

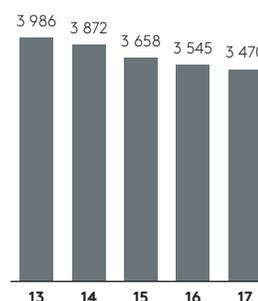
La demande de pièces de circulation canadiennes est comblée au moyen des trois principales sources d'approvisionnement indiquées dans le tableau ci-dessus, et elle peut varier d'une région à l'autre du pays et d'une période à l'autre de l'année. Le volume net de l'approvisionnement en pièces de circulation canadiennes, compte non tenu des pièces recyclées, a été de 3 470 millions de pièces pour 2017, contre 3 545 millions pour 2016, ce qui représente une légère baisse, soit 2 %, d'un exercice à l'autre. La diminution du nombre de pièces recyclées a résulté du retrait de machines de recyclage dans des institutions financières. Ce changement au programme de recyclage de la Monnaie a réduit son accès à des pièces pouvant être récupérées. Ainsi, en 2017, seulement 201 tonnes métriques de nickel ont été récupérées et vendues en vue de leur fonte, contre 435 tonnes métriques en 2016, ce qui a fait passer les produits des activités ordinaires provenant du Programme de récupération des alliages de 11,2 millions de dollars en 2016 à 6,7 millions en 2017.

**Produits des activités ordinaires : Pièces de circulation canadiennes**  
(en millions de \$)



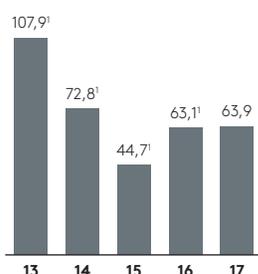
<sup>1</sup> Les chiffres des exercices précédents ont été révisés de façon à inclure les produits tirés du Programme de récupération des alliages dans le produit des pièces de circulation canadiennes.

**Demande annuelle de pièces de circulation canadiennes, exclusion faite des pièces de un cent et le recyclage**  
(en millions de pièces)



**Produits des activités ordinaires : Pièces de circulation étrangères**

(en millions de \$)



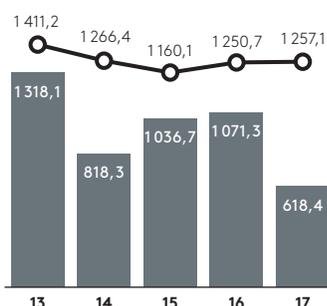
<sup>1</sup> Les chiffres des exercices précédents ont été révisés de façon à exclure les produits tirés du Programme de récupération des alliages.

**Ventes de produits d'investissement en or**

(en milliers d'onces)

contre le prix moyen de l'or

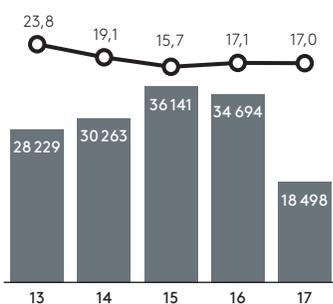
(\$ US l'once)


**Ventes de produits d'investissement en argent**

(en milliers d'onces)

contre le prix moyen de l'argent

(\$ US l'once)



La Monnaie gère ses stocks de façon proactive en tenant compte des variations de la demande, des dépôts auprès des institutions financières et des volumes de recyclage afin de s'assurer que la demande de pièces est comblée tout au long de l'année. Elle s'emploie également à optimiser ses activités de logistique de façon à réduire les coûts globaux de distribution et d'entreposage pour le gouvernement du Canada.

Le réseau de monnayage a été géré tout en respectant les limites des stocks pour 2017 qui ont été définies dans le Plan d'entreprise de la Monnaie. Dans le but de regarnir les stocks détenus au nom du ministère des Finances, la Monnaie a produit 560 millions de pièces en 2017, contre 533 millions en 2016.

Une gestion efficace du réseau de monnayage va de pair avec la promotion de l'histoire, de la culture et des valeurs du Canada. Ainsi, en 2017, la Monnaie a émis 103 millions de pièces commémoratives, dont celles de la collection *Mon Canada m'inspire* qui célèbre les 150 ans du Canada et des pièces de 25 cents soulignant le 125<sup>e</sup> anniversaire de la Coupe Stanley<sup>MC</sup>, le 100<sup>e</sup> anniversaire des *Toronto Maple Leafs*<sup>MD</sup> et le centenaire de la bataille de la crête de Vimy.

**Pièces de circulation étrangères**

Les produits des activités ordinaires de la Ligne des pièces de circulation étrangères n'ont que peu fluctué, enregistrant ainsi une hausse de 1 % qui les a fait passer de 63,1 millions de dollars en 2016 à 63,9 millions en 2017. Ces produits reflètent l'expédition, dans l'exercice à l'étude, de 1 522 millions de pièces et de flans (1 573 millions en 2016) à 14 pays (16 en 2016). En 2017, la Monnaie a conclu 10 nouveaux contrats de production, contrats visant un total de 1 400 millions de pièces.

**Produits et services d'investissement**

|   | 2017              | 2016       |
|---|-------------------|------------|
| Produits des activités ordinaires, montant brut   | <b>1 717,3 \$</b> | 2 896,5 \$ |
| Moins les opérations visant des stocks de clients | <b>(366,5)</b>    | (566,2)    |
| Produits des activités ordinaires, montant net    | <b>1 350,8 \$</b> | 2 330,3 \$ |

| (en milliers d'onces)   | 2017             | 2016      |
|---|------------------|-----------|
| Or  | <b>618,4</b>     | 1 071,3   |
| Argent  | <b>18 498,2</b>  | 34 693,7  |
| Onces, nombre brut  | <b>19 116,6</b>  | 35 765,1  |
| Moins les onces provenant des opérations visant des stocks de clients | <b>(2 685,1)</b> | (6 798,6) |
| Onces, nombre net   | <b>16 431,5</b>  | 28 966,5  |

Le montant net des produits des activités ordinaires de la Ligne des produits et services d'investissement a fléchi de 42 %, passant de 2,3 milliards de dollars en 2016 à 1,4 milliard en 2017. Ce fléchissement a découlé du repli de la demande du marché mondial, ce qui a nui aux volumes des ventes de l'ensemble des produits d'investissement. D'un exercice à l'autre, les volumes des ventes de produits d'investissement bruts en or et en argent se sont contractés de 43 % et de 47 %, respectivement, alors que les prix moyens de l'or et de l'argent sont demeurés relativement stables.

### Produits numismatiques

Les produits des activités ordinaires de la Ligne des produits numismatiques ont progressé de 18 %, pour s'établir à 172,5 millions de dollars, comparativement à 146,8 millions en 2016. Leur hausse est en grande partie attribuable à l'élargissement du volume de produits numismatiques qui ont été vendus ainsi qu'à un changement dans la combinaison de ces produits.

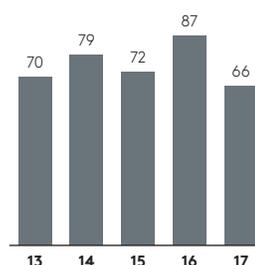
|   | 2017     | 2016 <sup>1</sup> |
|---|----------|-------------------|
| Or  | 23,8 \$  | 39,2 \$           |
| Argent                                      | 124,8    | 99,4              |
| Autres matières                             | 23,9     | 8,2               |
| Total des produits des activités ordinaires | 172,5 \$ | 146,8 \$          |

<sup>1</sup> Les chiffres de l'exercice précédent ont été révisés en fonction du mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude.

En 2017, la Monnaie a vendu 26 % de produits numismatiques en argent de plus qu'en 2016, alors que les ventes de ceux en or ont accusé une baisse de 39 %. Le programme Canada 150 a remporté un vif succès tout au long de 2017 et a été le véritable catalyseur de la progression, de 2016 à 2017, des ventes de produits numismatiques en matières autres que l'or et l'argent. La gamme de produits visant à souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, dont la collection *Mon Canada m'inspire*, et d'autres pièces destinées aux collectionneurs en herbe ont reçu un accueil phénoménal de la part du public, enregistrant des résultats exceptionnels au chapitre des nouveaux clients, des ventes de produits et de l'achalandage sur le site [www.monnaie.ca](http://www.monnaie.ca).

Les résultats de la dernière moitié de l'exercice ont continué d'être stimulés par de grandes campagnes qu'a menées la Ligne des produits numismatiques pour souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de la crête de Vimy et le 100<sup>e</sup> anniversaire des *Toronto Maple Leafs*<sup>MD</sup>.

**Pièces entièrement écoulees**  
(nombre de pièces)





La Monnaie a enrichi sa collection d'articles inspirés de *Superman*<sup>MC</sup> avec une pièce en argent pur à 99,99 % épousant la forme de l'écusson du superhéros, une première chez elle. La pièce est revêtue d'un émail transparent qui confère un lustre à l'écusson rouge où sont gravées des scènes tirées des bandes dessinées de *Superman*<sup>MC</sup>.

## Charges, autres produits et impôts sur le résultat

### Charges (produits)

|  | 2017              | 2016       | Variation<br>en \$ | Variation<br>en % |
|--|-------------------|------------|--------------------|-------------------|
| Coût des ventes                          | <b>1 508,0 \$</b> | 2 465,8 \$ | 957,8 \$           | 39                |
| Charges d'exploitation                   |                   |            |                    |                   |
| Frais de marketing et ventes             | <b>70,4</b>       | 76,5       | 6,1                | 8                 |
| Frais d'administration                   | <b>68,1</b>       | 61,7       | (6,4)              | (10)              |
| Perte nette de change                    | <b>4,3</b>        | 2,8        | (1,5)              |                   |
| (Produits) frais financiers, montant net | <b>(0,6)</b>      | 2,1        | 2,7                |                   |
| Autres produits                          | <b>(5,6)</b>      | (0,4)      | 5,2                |                   |
| Charge d'impôts sur le résultat          | <b>10,6</b>       | 8,4        | (2,2)              |                   |

Le coût des ventes a baissé de 39 %, pour s'établir à 1,5 milliard de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à 2,5 milliards en 2016.

La diminution globale du coût des ventes a été en phase avec le recul, d'un exercice à l'autre, des produits des activités ordinaires générés par la Ligne des produits et services d'investissement. Ce recul est imputable au ralentissement de la demande de ces produits sur le marché mondial, laquelle a fléchi de 46 % durant cette période. Le coût des ventes de la Ligne des pièces de circulation étrangères a lui aussi baissé, et ce, parce qu'en 2017 la combinaison de produits a été différente de celle de 2016. La réduction du coût des ventes a été contrebalancée en partie par la réévaluation de la composante récupération de métaux précieux du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale par suite de la baisse du prix de l'argent de 2016 à 2017.

Dans l'ensemble, les charges d'exploitation sont demeurées semblables, et la Monnaie continue de veiller à gérer avec soin toutes ses charges. L'augmentation des frais d'administration en 2017 a résulté en grande partie des charges non récurrentes associées au regroupement des locaux à bureaux d'Ottawa ainsi que des indemnités de départ. Quant à la baisse des frais de marketing et de ventes, elle est essentiellement imputable à la diminution de ceux engagés aux fins de la publicité et de la distribution. Les primes de rendement des employés ont également été plus importantes en 2017 en raison d'une performance opérationnelle élevée.

La perte nette de change s'est accrue de 1,5 million de dollars de 2016 à 2017, et ce, en raison surtout de l'appréciation du dollar canadien et des conséquences négatives que celle-ci a eues sur la conversion de la composante récupération de métaux précieux du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale. Ce facteur a été annulé par la diminution, en 2017, des pertes provenant des instruments dérivés. Depuis le 31 décembre 2016, la Monnaie n'applique plus la comptabilité de couverture à ses contrats de change à terme, ce qui accroît la volatilité des profits et pertes de change figurant à l'état du résultat global.

Les autres produits se sont accrus de 5,2 millions de dollars comparativement à ceux de 2016 grâce principalement à la décomptabilisation d'un passif à régler au ministère des Finances en lien avec un ajustement qui avait été apporté au bilan d'ouverture à la date de la transition aux IFRS, soit en 2010. En 2017, la Monnaie a reçu la confirmation qu'elle ne devait plus le solde en cours de 5,1 millions de dollars et l'a décomptabilisé.

La charge d'impôts sur le résultat de l'exercice a augmenté de 2,2 millions de dollars par rapport à celle de 2016 en raison surtout de la hausse des résultats des activités poursuivies en 2017, facteur qui a été contrebalancé en partie par l'obtention de 1,8 million de dollars de crédits d'impôt étrangers en lien avec des exercices précédents.

## Liquidités et ressources en capital

### Flux de trésorerie

|   | 2017           | 2016 <sup>1</sup> | Variation<br>en \$ | Variation<br>en % |
|---|----------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| Trésorerie à la clôture de l'exercice                       | <b>56,3 \$</b> | 114,2 \$          | (57,9) \$          | (51)              |
| Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation | <b>57,6</b>    | 27,5              | 30,1               | 109               |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement  | <b>(14,2)</b>  | (14,3)            | 0,1                | (1)               |
| Flux de trésorerie affectés aux activités de financement    | <b>(100,7)</b> | (38,5)            | (62,2)             | 162               |

<sup>1</sup> Tel qu'il est décrit à la note 22.1 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les chiffres de l'exercice précédent ont été révisés en fonction du mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont établis à 57,6 millions de dollars pour 2017, ce qui représente une hausse de 30,1 millions comparativement à ceux de 2016. Celle-ci provient essentiellement de la progression des résultats d'exploitation, d'une variation positive du fonds de roulement principalement attribuable au fait qu'il n'y a pas eu en 2017, un ajustement de facturation auprès du ministère des Finances comme ce fut le cas en 2016 ainsi que de l'encaissement, dans l'exercice à l'étude, d'un remboursement d'impôts sur le résultat.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont été relativement stables. Divers facteurs déterminent les projets d'immobilisations de la Monnaie, notamment la croissance prévue des ventes, les besoins en recherche et développement de nouveaux produits et technologies ainsi que ceux en production, le soutien et la mise à niveau d'installations et des technologies de l'information et le rendement du capital investi. Les sommes affectées à ces projets ont, en 2017, été réparties selon les trois catégories suivantes :

- Immeubles (4,4 millions de dollars), ce qui inclut la modernisation des bureaux de la Monnaie à Ottawa et des améliorations visant leur optimisation.
- Matériel (5,1 millions de dollars), ce qui comprend les investissements visant à rehausser la fiabilité, la flexibilité et la capacité ainsi que ceux consentis à la sécurité et à la protection de l'environnement. En 2017, la Monnaie a entrepris l'installation d'une deuxième chaîne de coloration à l'usine de Winnipeg afin d'accroître sa capacité de production de pièces de circulation colorées.
- Technologies de l'information (4,7 millions de dollars), ce qui englobe le matériel informatique et les logiciels utilisés pour soutenir et renforcer l'infrastructure informatique et celle des communications. Le principal projet mené en 2017 a été celui visant la reprise après catastrophe.



Superbe illustration de la maîtrise technique et de l'esprit créatif de la Monnaie, cette pièce de 10 onces en argent pur à 99,9 % arbore sous un placage en or une figurine de wapiti conçue par le sculpteur animalier canadien Karl Lansing. D'une approche multidimensionnelle inhabituelle, elle est présentée dans une capsule avec dôme protecteur.

L'augmentation de 62,2 millions de dollars des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de l'exercice provient de la hausse du dividende supplémentaire qui a été déclaré et versé au gouvernement du Canada, comparativement à celui de 2016.

### Facilités d'emprunt

À l'ouverture de l'exercice 2017, les emprunts à long terme en cours de la Monnaie totalisaient 27,0 millions de dollars. Les remboursements de 7,5 millions de dollars qui ont été effectués durant l'exercice ont ramené ce solde à 19,5 millions. Tant à l'ouverture qu'à la clôture de l'exercice à l'étude, le ratio des emprunts à long terme sur les capitaux propres était de 1:7. Il y a lieu de se reporter à la note 14 afférente aux états financiers consolidés audités, commençant à la page 76, pour obtenir des détails sur les facilités d'emprunt de la Monnaie.

### Rendement pour le gouvernement du Canada

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Monnaie a remis 93,2 millions de dollars en dividendes au gouvernement du Canada. Le tableau suivant résume l'apport financier de la Monnaie au Canada dans les cinq dernières années.

|                                       | 2013    | 2014    | 2015    | 2016    | 2017     | Total           |
|---------------------------------------|---------|---------|---------|---------|----------|-----------------|
| Dividendes fixes versés               | 10,0 \$ | 10,0 \$ | 10,0 \$ | 15,0 \$ | 15,0 \$  | <b>60,0 \$</b>  |
| Dividendes supplémentaires versés     |         |         | 43,0    | 16,0    | 78,2     | <b>137,2 \$</b> |
| Total des dividendes                  | 10,0 \$ | 10,0 \$ | 53,0 \$ | 31,0 \$ | 93,2 \$  | <b>197,2 \$</b> |
| Impôts sur le résultat payés          | 7,8 \$  | 16,9 \$ | 9,9 \$  | 19,1 \$ | 9,2 \$   | <b>62,9 \$</b>  |
| Total de l'apport financier au Canada | 17,8 \$ | 26,9 \$ | 62,9 \$ | 50,1 \$ | 102,4 \$ | <b>260,1 \$</b> |

### Obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Il y a lieu de se reporter aux notes 13 et 24 afférentes aux états financiers consolidés audités, aux pages 76 et 88, respectivement, pour obtenir des détails sur les obligations contractuelles et autres engagements commerciaux de la Monnaie.

### Réalisations par rapport au Plan d'entreprise

Les résultats opérationnels et financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017 indiquent que les objectifs financiers énoncés dans le Plan d'entreprise 2017-2021, qui a été approuvé par le Conseil d'administration de la Monnaie, mais qui n'a pas encore été présenté au gouverneur en conseil, ont été atteints.

L'objectif financier fixé pour 2017 était la réalisation de résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments de 25 millions de dollars. Le montant réellement inscrit à ce chapitre a été de 44 millions de dollars.

Ce qui suit constitue un rapprochement des résultats de l'exercice et des résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments.

|  | 2017           | 2016    |
|--|----------------|---------|
| Résultats de l'exercice  | <b>36,1 \$</b> | 24,5 \$ |
| Ajouter (soustraire) :   |                |         |
| Charge d'impôts sur le résultat                                      | <b>10,6</b>    | 8,4     |
| Autres produits  | <b>(5,6)</b>   | (0,4)   |
| Perte nette de change  | <b>4,3</b>     | 2,8     |
| Réévaluation des produits vendus à leur valeur nominale <sup>1</sup> | <b>(1,5)</b>   | (4,6)   |
| Résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments            | <b>43,9 \$</b> | 30,7 \$ |

<sup>1</sup> La réévaluation des produits vendus à leur valeur nominale représente l'incidence hors trésorerie du changement dans l'évaluation de la composante récupération de métaux précieux du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale.



Cette pièce de collection de deux onces en argent pur à 99,99 % est sertie d'une feuille d'érable ciselée dans de l'or 18 carats, au milieu d'une couronne de feuilles d'érable. Derrière cet ornement, une alternance de finis givrée et éprouve numismatique recrée les bandes du drapeau canadien.

## Risques d'exploitation

La direction tient compte de tous les risques et occasions à chaque palier décisionnel. Le rendement de la Monnaie dépend de nombreux facteurs, dont la conjoncture économique, la volatilité des marchés financiers et des marchandises et les pressions exercées par la concurrence. De plus, en tant que société d'État régie par un cadre législatif, elle est consciente que tout changement des objectifs de l'actionnaire ou des orientations définies par les organismes dirigeants pourrait influencer sur son rendement.

## Gestion des risques de l'entreprise

Guidée par le Conseil d'administration et le Comité de vérification, c'est l'équipe de direction qui met en œuvre le processus de gestion des risques de l'entreprise de la Monnaie. Ce processus vise avant tout la détection et la gestion des principaux risques qui pourraient entraver la réalisation de ses objectifs stratégiques. Dans le cadre de ses responsabilités de supervision, le Conseil examine trimestriellement le profil de risque de la Monnaie et peut orienter les grandes lignes de son approche à la gestion des risques.

Le cadre et les méthodes de gestion des risques de l'entreprise de la Monnaie sont conformes aux directives émises par le Conseil du Trésor et font l'objet d'un examen périodique par le service de vérification interne. Des recommandations visant à sensibiliser le personnel aux risques et à favoriser leur gestion sont émises au besoin. Des exigences pertinentes en gestion des risques font partie intégrante des responsabilités du personnel.

Un registre des principaux risques de l'entreprise est tenu, tout comme le sont divers autres registres portant sur les risques opérationnels propres à chaque ligne commerciale ou service de soutien de la Monnaie. Ces registres sont régulièrement mis à jour et sont modifiés au fil de la détection de nouveaux risques et de l'atténuation des risques existants.

Au 31 décembre 2017, la Monnaie avait établi que les principaux risques de l'entreprise suivants pourraient nuire fortement à ses résultats financiers prévisionnels.

## Risques stratégiques

### Relations avec l'actionnaire, réglementation et exigences

La Monnaie est une société d'État et elle est essentiellement assujettie à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Tout changement que peut effectuer le gouvernement du Canada, tels ceux apportés aux priorités nationales, aux objectifs financiers, à la composition du Conseil ou à sa représentation dans celui-ci, ainsi que tout amendement à la législation pourraient influencer sur le rendement financier de la Monnaie. Deux questions précises soulèvent des incertitudes, à savoir le protocole d'entente concernant les pièces de circulation canadiennes avec le ministère des Finances qui a expiré à la fin de 2017 et les répercussions potentielles sur les lignes des pièces de circulation canadiennes, des produits et services d'investissement et des produits numismatiques que pourrait avoir un changement d'effigie.

Les négociations en vue du renouvellement du protocole d'entente sont en cours et le protocole d'entente actuellement en vigueur le demeurera jusqu'à la conclusion du prochain. La Monnaie travaille de près avec les diverses parties prenantes afin d'assurer qu'advenant un changement d'effigie, cela aura le moins d'incidence possible sur ses activités.

### Valeur des produits numismatiques

La croissance et la rentabilité de la Ligne des produits numismatiques ont été grandement tributaires des produits vendus à leur valeur nominale jusqu'en janvier 2017, mois où le programme les concernant a été aboli. Pour ce qui est de l'avenir, les montants prévisionnels des produits des activités ordinaires de cette ligne commerciale se fondent sur la réussite continue des autres aspects de sa stratégie.

La prochaine phase de cette stratégie sera l'élargissement de la clientèle de la Monnaie, ce qui sera réalisé en mettant l'accent sur son recrutement et sa fidélisation tout en perfectionnant la structure de coûts de cette ligne commerciale.

### Volatilité du marché des produits d'investissement

La demande de produits d'investissement en métaux précieux dépend en grande partie de lois du marché qui échappent au contrôle de la Monnaie. Ses prévisions financières s'appuient sur nos meilleures estimations des conditions de marché en vigueur et de celles qui pourraient survenir. Tout changement de nature économique ou géopolitique dans nos principaux marchés pourrait rendre nettement moins pertinentes les hypothèses qui sous-tendent ces estimations. La Monnaie continuera de surveiller le contexte de concurrence et d'adapter ses stratégies et tactiques commerciales en conséquence, ce qui englobera notamment des mesures de compression des coûts d'exploitation.

### Dynamique des marchés étrangers

La Ligne des pièces de circulation étrangères de la Monnaie mène ses activités dans un contexte hautement concurrentiel. Le risque que posent la concurrence et la combinaison de produits sur le plan des prix prévus aux contrats de cette ligne commerciale pourrait nuire à la rentabilité de la Monnaie ainsi qu'à l'absorption de ses coûts. La Monnaie est en voie d'analyser en profondeur les débouchés commerciaux qui s'offrent à cette ligne commerciale et discute, avec le Conseil d'administration, des approches stratégiques qu'il conviendrait d'utiliser.

## Risques financiers

En raison de la nature même de ses activités, la Monnaie est exposée aux risques de marché que posent les variations des prix des métaux précieux et des taux de change. La majeure partie des matières premières qu'elle achète afin de produire ses pièces sont des métaux dont les prix peuvent fluctuer fortement. Le risque de change s'entend de l'incidence des mouvements des taux de change sur les achats et les ventes qu'effectue la Monnaie. Afin de gérer son exposition aux risques de marché, celle-ci a recours à un programme de couverture qui est axé sur la prudence et qui met en jeu divers types d'instruments financiers.

### Tableau des sensibilités

| Facteur clé  | Variation   | Principale incidence   |
|--|-------------|--|
| Le dollar canadien                                 | se déprécie | Augmentation des produits des activités ordinaires tirés des ventes en dollars US<br>Augmentation des coûts engagés en dollars US<br>Augmentation du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale ainsi que du coût des ventes |
| Le prix d'une once d'or                            | augmente    | Hausse des produits des activités ordinaires générés par les produits d'investissement<br>Hausse du coût des produits d'investissement et des produits numismatiques   |
| Le prix d'une once d'argent                        | augmente    | Hausse du coût des produits d'investissement et des produits numismatiques<br>Diminution du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale et du coût des ventes   |
| Le prix d'un kilo de nickel                        | augmente    | Hausse des produits des activités ordinaires générés par le Programme de récupération des alliages   |
| Les taux de location des produits d'investissement | augmentent  | Hausse du coût des produits d'investissement   |

## Risques opérationnels

### Cybersécurité

La sécurité de l'information et la cybersécurité posent de plus en plus de problèmes pour les industries au Canada et ailleurs dans le monde. Le nombre et le raffinement des cyberattaques augmentent sans cesse et leurs auteurs sont de plus en plus organisés. Si la Monnaie subissait de telles attaques, cela pourrait avoir une forte incidence sur ses coûts et sur ses résultats financiers prévisionnels.

La Monnaie surveille de près et teste ses contrôles et continue d'élaborer de nouveaux procédés afin de protéger ses systèmes ainsi que les informations de ses clients contre les dommages et leur divulgation non autorisée.



La Monnaie s'est associée avec l'artiste canadien Dave Zachary pour fabriquer cette pièce de cinq onces en argent pur à 99,99 % surmontée d'une figurine d'ours polaire sculptée à la main dans la pierre à savon. En mariant un art traditionnel avec des techniques de monnayage contemporaines, elle a créé un article de collection unique en son genre.

### Continuité des activités et reprise après catastrophe

Comme c'est le cas pour toute autre entreprise, des catastrophes naturelles, des pandémies et des perturbations dans le fonctionnement des infrastructures critiques peuvent nuire aux activités de la Monnaie. Celle-ci est actuellement en voie d'officialiser ou de mettre sur pied des programmes visant la continuité des activités et leur reprise après catastrophe. Ces programmes ont pour objectif commun d'assurer que les activités se déroulent le plus normalement possible, et ce, surtout pour ce qui est des applications essentielles à la réalisation de son mandat.

### Contrôles internes en matière de rapports financiers

Les contrôles internes de la Monnaie en matière de rapports financiers fournissent une assurance raisonnable quant à la fiabilité de ces rapports et à l'établissement de ses états financiers consolidés audités. En 2017, la Monnaie a mis de l'avant un programme pluriannuel visant à rehausser et resserrer ses contrôles internes. Malgré les améliorations continues qu'a instaurées la Monnaie, toute erreur ou inexactitude pourrait avoir de fortes répercussions sur ses états financiers consolidés audités.

### Estimations comptables cruciales, adoption de nouvelles normes comptables et faits nouveaux en comptabilité

Il y a lieu de se reporter aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés audités, commençant aux pages 52 et 56, respectivement, pour obtenir des renseignements sur les estimations comptables cruciales, l'adoption de nouvelles normes comptables et les faits nouveaux en comptabilité.

### Frais de voyages, d'accueil et de conférences

Le tableau suivant résume les frais de voyages, d'accueil et de conférences qu'a engagés la Monnaie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, exclusion faite de ceux ne pouvant être divulgués en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

|  | 2017          | 2016   | Variation<br>en \$ | Variation<br>en % |
|--|---------------|--------|--------------------|-------------------|
| Voyages  | <b>1,6 \$</b> | 1,8 \$ | (0,2) \$           | (11)              |
| Accueil  | <b>0,1</b>    | 0,1    | -                  | -                 |
| Conférences  | <b>0,3</b>    | 0,2    | 0,1                | 50                |
| Total des frais de voyages, d'accueil,<br>de conférences et d'événements | <b>2,0 \$</b> | 2,1 \$ | (0,1) \$           | (5)               |

### Perspectives

Dans l'ensemble, la demande de pièces de circulation canadiennes devrait diminuer en 2018, la production prévue devant revenir à des niveaux plus habituels puisque les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada qui se sont déroulées partout au pays ont donné lieu à une hausse de la demande en 2017.

La Monnaie a, pour 2018, de nombreux contrats visant ses produits de circulation étrangers, soit tant des pièces que des flans. Au cours des douze prochains mois, les banques centrales devraient émettre des appels d'offres portant sur plus de 5 milliards de pièces et de flans en acier plaqué nickel. La Monnaie prévoit toujours utiliser de manière rentable ses installations de Winnipeg.

La demande mondiale de produits d'investissement en or et en argent devrait être faible en 2018, et la Monnaie continue de gérer avec soin ses charges d'exploitation afin d'atténuer l'incidence des incertitudes qui règnent sur le marché des produits d'investissement. La Monnaie se concentre toujours sur les stratégies clientèle et la différenciation des produits afin de préserver son imposante part de marché. Les services auxiliaires d'affinage et d'entreposage de la Monnaie devraient connaître une année solide en 2018.

Les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada ont joué un rôle clé dans l'essor des produits des activités ordinaires de la Ligne des produits numismatiques en 2017, mais ont également stimulé l'innovation sur le plan des produits et des activités promotionnelles, ce qui assurera notre réussite dans les années à venir. Outre la valeur créée par l'ajout de plus de 140 000 nouveaux clients en 2017, le plan de cette ligne commerciale sera étayé par des changements en profondeur des stratégies d'acquisition et de fidélisation de la clientèle de la Monnaie, dont une utilisation avant-gardiste des médias numériques, des techniques de ciblage et de la messagerie axée sur la connaissance du client. Cet effort d'innovation et d'analyse se poursuivra en 2018.

### Énoncés prospectifs

Le présent rapport annuel, incluant ce rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction de la Monnaie quant à ses objectifs, ses plans, ses stratégies, sa croissance future, ses résultats d'exploitation, son rendement, ses perspectives commerciales et ses débouchés. Des énoncés prospectifs se reconnaissent généralement par l'emploi de termes ou expressions tels que « projeter », « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « à l'intention de » et d'autres termes ou expressions analogues. De tels énoncés prospectifs ne constituent pas des faits, mais seulement des estimations de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives commerciales et des débouchés prévus (soit des hypothèses). Bien que la direction juge, à la lumière des informations à sa disposition, que ces hypothèses sont raisonnables, elles pourraient se révéler inexactes. Ces estimations des résultats futurs sont assujetties à plusieurs risques et incertitudes ainsi qu'à divers autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux attendus. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, ceux énoncés sous la rubrique Risques d'exploitation présentée ci-dessus ainsi qu'à la note 8, Instruments financiers et gestion des risques financiers, des états financiers consolidés audités de la Monnaie.



Chaque année, des courses de grandes embarcations ressemblant à des dragons perpétuent une coutume chinoise vieille de plus de 2 000 ans. En l'honneur du festival annuel des bateaux-dragons, la Monnaie a émis une pièce en argent pur à 99,99 % représentant un dragon chinois riche en couleurs, frappé à de multiples reprises pour apparaître en haut relief.

Dans la mesure où celle-ci présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, telles celles portant sur sa croissance et son rendement financier à venir, elle le fait dans le seul but de décrire ses attentes. Par conséquent, les lecteurs sont priés de comprendre que ces informations ou perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. En outre, à l'instar de tout énoncé prospectif en général, de telles informations ou perspectives reposent sur des hypothèses et sont exposées à divers risques.

Les lecteurs doivent analyser ces facteurs avec soin lorsqu'ils évaluent de tels énoncés prospectifs. Compte tenu de ces hypothèses et risques, les événements prévus par ces énoncés pourraient ne pas survenir. La Monnaie ne peut garantir que les résultats ou événements projetés se concrétiseront. C'est pourquoi les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport annuel ne sont faits qu'en date du 7 mars 2018, et la Monnaie ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement après cette date en raison de nouvelles informations, d'événements à venir, de changements de situation ou pour tout autre motif que ce soit.

## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés du présent rapport annuel ont été établis par la direction de la Monnaie royale canadienne conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, en utilisant les meilleures estimations et jugements de la direction, lorsque cela était approprié. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui figurent dans ces états financiers consolidés. La direction est également responsable de toutes les autres informations que renferme le rapport annuel et de leur concordance, le cas échéant, avec les informations et les données contenues dans les états financiers consolidés.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et contrôlés et que les transactions de la Société et de sa filiale entièrement détenue sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, dont un décret (C.P. 2015-1107) qui a été délivré en vertu de l'article 89 de cette loi, et aux règlements qui en découlent et, selon le cas, à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et aux règlements administratifs de la Société, ainsi qu'à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale entièrement détenue.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité de vérification. Le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces groupes s'acquittent de leurs responsabilités et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification se réunit pour examiner les états financiers consolidés avec les auditeurs interne et externe et présente son rapport au Conseil d'administration qui, à son tour, examine et approuve les états financiers consolidés.

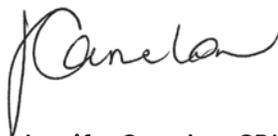
L'auditeur externe de la Société, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers consolidés et fait rapport au ministre responsable de la Monnaie royale canadienne.

La présidente de la Monnaie,



**Sandra L. Hanington**

La chef de la direction financière et  
vice-présidente, Finances et Administration,



**Jennifer Camelon, CPA, CA**

Ottawa, Canada  
Le 7 mars 2018

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Bureau du  
vérificateur général  
du Canada

Office of the  
Auditor General  
of Canada

Au ministre des Finances

## Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Monnaie royale canadienne, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même

que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Opinion*

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Monnaie royale canadienne au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

## Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et ses règlements, à la charte et aux règlements administratifs de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour le vérificateur général du Canada,

**Karen Hogan, CPA, CA**  
Directrice principale

Le 7 mars 2018  
Ottawa, Canada

## État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

|  | Notes | 2017              | 2016              |
|--|-------|-------------------|-------------------|
| <b>Actif</b>   |       |                   |                   |
| <b>Actifs courants</b>   |       |                   |                   |
| Trésorerie   |       | 56 268 \$         | 114 185 \$        |
| Créances   | 5     | 16 787            | 24 938            |
| Charges payées d'avance  | 6     | 3 615             | 4 012             |
| Impôts sur le résultat à recevoir                                      |       | 4 246             | 4 222             |
| Stocks   | 7     | 85 455            | 78 929            |
| Actifs financiers dérivés  | 8     | 361               | 425               |
| Total des actifs courants  |       | 166 732           | 226 711           |
| <b>Actifs non courants</b>   |       |                   |                   |
| Charges payées d'avance  | 6     | 2 336             | 1 669             |
| Actifs financiers dérivés  | 8     | 111               | 17                |
| Actifs d'impôts sur le résultat différés                               | 16    | 32 379            | 33 206            |
| Immobilisations corporelles  | 9     | 166 071           | 170 254           |
| Immeuble de placement  | 10    | 236               | 236               |
| Immobilisations incorporelles  | 11    | 9 930             | 12 004            |
| Total des actifs non courants  |       | 211 063           | 217 386           |
| <b>Total de l'actif</b>  |       | <b>377 795 \$</b> | <b>444 097 \$</b> |
| <b>Passif</b>  |       |                   |                   |
| <b>Passifs courants</b>  |       |                   |                   |
| Créditeurs et charges à payer  | 13    | 60 803 \$         | 59 384 \$         |
| Emprunts   | 8, 14 | 7 507             | 7 516             |
| Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale           | 12    | 1 789             | 3 153             |
| Produits différés  | 15    | 11 013            | 13 078            |
| Avantages du personnel   | 17    | 2 874             | 2 866             |
| Passifs financiers dérivés   | 8     | 597               | 4 620             |
| Total des passifs courants   |       | 84 583            | 90 617            |
| <b>Passifs non courants</b>  |       |                   |                   |
| Créditeurs et charges à payer  | 13    | 1 881             | 401               |
| Emprunts   | 8, 14 | 11 994            | 19 490            |
| Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale           | 12    | 139 346           | 137 864           |
| Avantages du personnel   | 17    | 11 765            | 10 101            |
| Passifs financiers dérivés   | 8     | –                 | 268               |
| Total des passifs non courants   |       | 164 986           | 168 124           |
| <b>Total du passif</b>   |       | <b>249 569</b>    | <b>258 741</b>    |
| <b>Capitaux propres</b>  |       |                   |                   |
| Capital-actions (4 000 actions non transférables autorisées et émises) |       | 40 000            | 40 000            |
| Résultats non distribués   |       | 88 127            | 145 617           |
| Cumul des autres éléments du résultat global (perte)                   |       | 99                | (261)             |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                      |       | <b>128 226</b>    | <b>185 356</b>    |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b>                         |       | <b>377 795 \$</b> | <b>444 097 \$</b> |

Engagements, éventualités et garanties (note 24)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du  
Conseil d'administration

Approuvé au nom de la direction

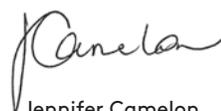
La présidente intérimaire du Conseil,

La présidente de la Monnaie,

La chef de la direction  
financière et vice-présidente,  
Finances et Administration,

Susan Dujmovic  
B.I.B.C., IAS.A


Sandra L. Hanington


Jennifer Camelon,  
CPA, CA

## État consolidé du résultat global

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

|  | Notes      | 2017                | 2016         |
|--|------------|---------------------|--------------|
| Produits des activités ordinaires  | 18         | <b>1 691 299 \$</b> | 2 641 415 \$ |
| Coût des ventes  | 19, 20     | <b>1 507 977</b>    | 2 465 817    |
| <b>Marge brute</b>   |            | <b>183 322</b>      | 175 598      |
| Frais de marketing et ventes   | 19, 20     | <b>70 399</b>       | 76 478       |
| Frais d'administration   | 19, 20, 21 | <b>68 117</b>       | 61 745       |
| <b>Charges d'exploitation</b>  |            | <b>138 516</b>      | 138 223      |
| Perte nette de change  |            | <b>(4 311)</b>      | (2 812)      |
| <b>Résultats d'exploitation</b>  |            | <b>40 495</b>       | 34 563       |
| Produits (frais) financiers, montant net   |            | <b>573</b>          | (2 069)      |
| Autres produits  | 23         | <b>5 574</b>        | 444          |
| <b>Résultats avant impôts sur le résultat</b>  |            | <b>46 642</b>       | 32 938       |
| Charge d'impôts sur le résultat  | 16         | <b>(10 588)</b>     | (8 450)      |
| <b>Résultats de l'exercice</b>   |            | <b>36 054</b>       | 24 488       |
| <i>Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :</i>  |            |                     |              |
| Profits nets non réalisés sur couvertures de flux de trésorerie  |            | <b>360</b>          | 4 622        |
| Reclassement de pertes nettes réalisées sur couvertures de flux de trésorerie transférées des autres éléments du résultat global |            | <b>-</b>            | 1 946        |
| <i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :</i>   |            |                     |              |
| Pertes actuarielles nettes des régimes à prestations définies  |            | <b>(344)</b>        | (9)          |
| <b>Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat</b>  |            | <b>16</b>           | 6 559        |
| <b>Résultat global total</b>   |            | <b>36 070 \$</b>    | 31 047 \$    |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## État consolidé des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

|   | Capital-<br>actions | Résultats non<br>distribués | Cumul des autres<br>éléments du<br>résultat global<br>(Profits nets<br>(pertes nettes)<br>sur couvertures<br>de flux de<br>trésorerie) | Total             |
|---|---------------------|-----------------------------|--|-------------------|
| Solde au 31 décembre 2015                                       | 40 000 \$           | 152 138 \$                  | (6 829) \$   | 185 309 \$        |
| Résultats de l'exercice   | -                   | 24 488                      | -  | 24 488            |
| Autres éléments du résultat global,<br>montant net <sup>1</sup> | -                   | (9)                         | 6 568  | 6 559             |
| Dividende versé (note 8.1)                                      | -                   | (31 000)                    | -  | (31 000)          |
| Solde au 31 décembre 2016                                       | 40 000 \$           | 145 617 \$                  | (261) \$   | 185 356 \$        |
| Résultats de l'exercice   | -                   | <b>36 054</b>               | -  | <b>36 054</b>     |
| Autres éléments du résultat global,<br>montant net <sup>1</sup> | -                   | <b>(344)</b>                | <b>360</b>   | <b>16</b>         |
| Dividendes versés (note 8.1)                                    | -                   | <b>(93 200)</b>             | -  | <b>(93 200)</b>   |
| Solde au 31 décembre 2017                                       | <b>40 000 \$</b>    | <b>88 127 \$</b>            | <b>99 \$</b>   | <b>128 226 \$</b> |

<sup>1</sup> Les montants présentés sont nets d'impôts sur les résultats.  
Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

|   | Notes | 2017             | 2016<br>(Note 22) |
|---|-------|------------------|-------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>   |       |                  |                   |
| Résultats de l'exercice   |       | <b>36 054 \$</b> | 24 488 \$         |
| Ajustements visant à rapprocher les résultats et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation   |       |                  |                   |
| Dotations aux amortissements  | 19    | <b>20 244</b>    | 18 235            |
| Charge d'impôts sur le résultat   | 16    | <b>10 588</b>    | 8 450             |
| (Produits) frais financiers, montant net  |       | <b>(573)</b>     | 2 069             |
| Autres produits   |       | <b>(5 574)</b>   | (444)             |
| Perte nette de change   |       | <b>1 223</b>     | 492               |
| Ajustements des autres (produits) charges, montant net  | 22    | <b>(738)</b>     | 794               |
| Variation du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale               |       | <b>(2 721)</b>   | 12 925            |
| Variation nette des actifs et passifs d'exploitation  | 22    | <b>7 337</b>     | (20 527)          |
| <b>Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant intérêts et impôts sur le résultat</b> |       |                  |                   |
|   |       | <b>65 840</b>    | 46 482            |
| Impôts sur le résultat payés, déduction faite des impôts sur le résultat reçus                              | 22    | <b>(9 202)</b>   | (19 100)          |
| Intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés  | 22    | <b>925</b>       | 151               |
| <b>Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation</b>                                     |       | <b>57 563</b>    | 27 533            |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>   |       |                  |                   |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles  |       | <b>(14 204)</b>  | (13 125)          |
| Règlements de contrats dérivés aux fins de l'acquisition d'immobilisations corporelles, montant net         |       | -                | (1 189)           |
| <b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement</b>                                      |       | <b>(14 204)</b>  | (14 314)          |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>   |       |                  |                   |
| Dividendes versés   | 8.1   | <b>(93 200)</b>  | (31 000)          |
| Remboursement d'emprunts  | 14    | <b>(7 500)</b>   | (7 500)           |
| <b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement</b>  |       | <b>(100 700)</b> | (38 500)          |
| Effet des fluctuations de taux de change sur la trésorerie  |       | <b>(576)</b>     | (1 310)           |
| <b>Diminution de la trésorerie</b>  |       | <b>(57 917)</b>  | (26 591)          |
| <b>Trésorerie au début de l'exercice</b>  |       | <b>114 185</b>   | 140 776           |
| <b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>  |       | <b>56 268 \$</b> | 114 185 \$        |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 1. Nature et description de la Société

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie » ou « Société ») a été constituée en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de frapper des pièces de monnaie et d'exercer des activités connexes. Elle est une société mandataire de Sa Majesté mentionnée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle produit toutes les pièces de monnaie qui ont cours au Canada et administre le réseau de distribution pour le compte du gouvernement du Canada.

Le 15 décembre 2016, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* a été amendée de façon à clarifier les pouvoirs de la Société, à lui permettre de prévoir la réalisation de bénéfices relativement à la fourniture de tous ses biens et services ainsi qu'à supprimer l'exigence selon laquelle il lui était interdit d'avoir en vue la réalisation de bénéfices relativement à la fourniture de biens ou de services à Sa Majesté du chef du Canada.

En juillet 2015, un décret (C.P. 2015-1107) a été délivré en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ordonnant à la Société d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, lignes directrices et instruments connexes du Conseil du Trésor en ce domaine, et ce, en accord avec ses obligations juridiques. Ce décret lui ordonnait aussi de faire rapport sur leur mise en œuvre dans son prochain Plan d'entreprise. La Société a respecté le décret et a instauré une nouvelle politique intégrée sur les voyages, l'accueil, les conférences et les événements, laquelle est entrée en vigueur le 29 février 2016. En date du 1<sup>er</sup> avril 2017, la Société s'est également conformée aux exigences du décret modifié du Conseil du Trésor sur les frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements concernant l'attribution de nouvelles responsabilités aux cadres supérieurs et l'augmentation des montants à partir desquels le remboursement des dépenses doit être approuvé par le président du conseil d'administration, la présidente ou la chef de la direction financière. Afin de se conformer pleinement au décret modifié du Conseil du Trésor, les modifications requises sont reflétées dans la politique révisée de la Société sur les voyages, l'accueil, les conférences et les événements qu'elle a adoptée en date du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

La Société est l'un des principaux producteurs mondiaux de pièces de circulation, de collection et d'investissement destinées aux marchés intérieur et extérieur, et l'un des plus grands affineurs d'or au monde. Les adresses du siège social et des installations principales sont le 320, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), K1A 0G8, Canada et le 520, boulevard Lagimodière, Winnipeg (Manitoba), R2J 3E7, Canada.

La Société est une société d'État fédérale visée par règlement et est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Même si elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis d'Amérique, la Société est, dans certains États, assujettie à l'impôt sur le revenu étatique.

## 2. Principales méthodes comptables

### 2.1 Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Les méthodes énoncées ci-dessous ont été appliquées de façon cohérente à toutes les périodes présentées.

Le 7 mars 2018, le Conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

### 2.2 Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ceux de sa filiale entièrement détenue, RCMH-MRCF inc. Celle-ci a adopté les IFRS en même temps que la Société et ses méthodes comptables suivent celles utilisées par la Société. RCMH-MRCF inc. est inactive depuis le 31 décembre 2008. Les transactions, soldes, produits et charges interentreprises ont été complètement éliminés lors de la consolidation.

### 2.3 Conversion des devises étrangères

À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans les états financiers consolidés et les informations fournies sont en milliers de dollars canadiens (\$ CA), soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Les transactions effectuées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société (monnaies étrangères) sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique dans une monnaie étrangère ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change qui résultent du règlement de transactions libellées en monnaies étrangères et de leur conversion sont comptabilisés en résultat net de la période pendant laquelle ils surviennent, sauf s'il s'agit d'écarts de change sur des transactions qui appliquent la comptabilité de couverture, lesquels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

### 2.4 Stocks

Les stocks comprennent des matières premières et des fournitures, des travaux en cours et des produits finis, et sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks englobe tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des stocks dans le cadre de l'activité ordinaire diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### 2.5 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers et à l'émission de passifs financiers (autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés ou déduits de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers, suivant le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou à l'émission de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Société sont classés et évalués ultérieurement comme suit :

| Instrument financier          | Classement                        | Évaluation ultérieure |
|-------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| Trésorerie                    | Détenue à des fins de transaction | Juste valeur          |
| Créances                      | Prêts et créances                 | Coût amorti           |
| Actifs financiers dérivés     | Détenus à des fins de transaction | Juste valeur          |
| Créditeurs et charges à payer | Autres passifs financiers         | Coût amorti           |
| Emprunts                      | Autres passifs financiers         | Coût amorti           |
| Passifs financiers dérivés    | Détenus à des fins de transaction | Juste valeur          |

### 2.5.1 Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et d'affectation du produit ou de la charge d'intérêt au cours des périodes visées. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements futurs estimés sur la durée de vie prévue du passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

## 2.6 Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories spécifiques suivantes : « actifs à la juste valeur par le biais du résultat net » et « prêts et créances ». Le classement dépend de la nature et du but des actifs financiers et est déterminé au moment de la comptabilisation initiale. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction.

Tous les actifs financiers dérivés sont classés dans la catégorie des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquent (voir la note 2.8.1).

### 2.6.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Les actifs de cette catégorie comprennent les créances et sont classés comme actifs courants dans l'état consolidé de la situation financière.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme où la comptabilisation des intérêts serait négligeable.

### 2.6.2 Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque l'actif financier est soit détenu à des fins de transaction, soit désigné comme actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu dans un proche avenir, ou
- si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés que la Société gère ensemble et qui présente des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme, ou
- s'il s'agit d'un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné ou efficace.

Un actif financier autre qu'un actif financier détenu à des fins de transaction peut être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 8.2.1.

### 2.6.3 Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués quant à savoir s'il existe un indice de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Un actif financier est considéré comme déprécié s'il existe un indice objectif de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif, et qu'il en résulte un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier.

Un indice objectif de dépréciation peut inclure :

- des difficultés financières importantes du débiteur; ou
- un manquement à un contrat, tel qu'un défaut de paiement; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur; ou
- la dégradation importante de la qualité du crédit du débiteur.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de l'actif financier est réduite directement du montant de la perte de valeur pour tous les actifs financiers, à l'exception des créances clients où la valeur comptable est réduite par l'utilisation du compte de correction de valeur. Lorsqu'une créance client est jugée irrécouvrable, elle est imputée au compte de correction de valeur. Tout recouvrement ultérieur des montants radiés auparavant est crédité au compte de correction de valeur. Les variations de la valeur comptable du compte de correction de valeur sont comptabilisées en résultat net.

Pour les actifs financiers évalués au coût amorti, si, dans une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et cette baisse peut être reliée objectivement à un événement qui est survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée auparavant est reprise en résultat net dans la mesure où la valeur comptable du placement à la date de dépréciation ne dépasse pas ce que le coût amorti aurait été si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

#### 2.6.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou si elle transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité.

### 2.7 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme « passifs à la juste valeur par le biais du résultat net » ou « autres passifs financiers ».

Tous les passifs financiers dérivés sont classés dans la catégorie des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquent (voir la note 2.8.1).

#### 2.7.1 Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque le passif financier est soit détenu à des fins de transaction, soit désigné comme passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un passif financier est classé comme détenu à des fins de transaction selon les mêmes critères que ceux décrits à la note 2.6.2 pour un actif financier classé comme détenu à des fins de transaction.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 8.2.1.

#### 2.7.2 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, nette des coûts de transaction.

Les autres passifs financiers (y compris les emprunts) sont évalués ensuite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### 2.7.3 Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier si et seulement si l'obligation est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

### 2.8 Instruments financiers dérivés

La Société utilise de façon sélective des instruments financiers dérivés, notamment pour gérer les risques financiers et son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises. La Société a pour politique de ne pas utiliser les dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de passation des contrats d'instruments dérivés et sont par la suite réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les coûts de transaction imputables sont comptabilisés en résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Tout profit ou perte qui en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net, à moins que le dérivé soit un instrument de couverture désigné et efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation du profit ou de la perte en résultat net est fonction de la nature de la relation de couverture.

Un dérivé affichant une juste valeur positive est comptabilisé à titre d'actif financier, tandis qu'un dérivé ayant une juste valeur négative est comptabilisé comme un passif financier. Un dérivé est classé comme actif non courant ou passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière si la durée résiduelle jusqu'à l'échéance contractuelle est supérieure à douze mois et que l'on ne prévoit pas qu'il soit réalisé ou réglé en deçà des douze mois. Les autres dérivés sont présentés comme actifs courants ou passifs courants.

### **2.8.1 Comptabilité de couverture**

La Société désigne certains dérivés comme couvertures pour des transactions prévues hautement probables ou pour des engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie). Elle applique la comptabilité de couverture lorsque le dérivé est désigné comme couverture d'un risque spécifique. Tous les éléments de couverture sont officiellement documentés au moment de leur mise en place et des détails sont fournis quant à l'objectif particulier de gestion du risque et à la stratégie sous-jacente à la couverture.

La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par la couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. La Société évalue si le dérivé a une grande efficacité pour compenser la variation des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. En outre, son inefficacité accumulée au cours de sa durée de vie est également prise en compte.

Le profit ou la perte qui découle des variations de la juste valeur de la partie efficace des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte ayant trait à la partie non efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les montants qui avaient été comptabilisés auparavant dans les autres éléments du résultat global sont portés au résultat dans la période où l'élément couvert est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque l'instrument de couverture est résilié, exercé ou arrive à maturité, ou qu'il ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture. Au 31 décembre 2016, la Société a cessé d'utiliser la comptabilité de couverture pour ses dérivés sous forme de contrats de change à terme, mais continue d'y avoir recours pour ses swaps de taux d'intérêt.

## **2.9 Immobilisations corporelles**

### **2.9.1 Comptabilisation d'un actif**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses attribuables directement à l'acquisition de l'actif. Le coût d'un actif construit par la Société elle-même englobe le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe, tous les autres coûts attribuables directement à la mise en état de l'actif pour son utilisation prévue, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif et à la remise en état du site sur lequel il est situé, ainsi que les coûts d'emprunt liés à l'actif qualifié.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme éléments séparés (composantes importantes) des immobilisations corporelles.

### 2.9.2 Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service par la Société. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, qui est comme suit :

|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| Amélioration aux terrains | 40 ans    |
| Édifices et améliorations | 10-60 ans |
| Matériel                  | 3-35 ans  |

Les projets d'immobilisations en cours de réalisation à des fins de production, d'approvisionnement ou d'administration, ou pour lesquels les fins n'ont pas encore été déterminées, sont comptabilisés au coût. Le coût comprend les honoraires des professionnels et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt capitalisés conformément à la méthode comptable de la Société. L'amortissement de ces actifs commence lorsqu'ils sont disponibles aux fins prévues.

Les fonds francs ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

### 2.9.3 Coûts ultérieurs

Les coûts de réparation et de maintenance régulière sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts engagés pour remplacer une partie d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés à la valeur comptable de l'élément touché lorsque les coûts sont engagés. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

Le coût des inspections ou des révisions majeures est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément ou à titre de remplacement. Le solde résiduel de la valeur comptable du coût de l'inspection précédente est décomptabilisé.

### 2.9.4 Décomptabilisation

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou du retrait d'une immobilisation corporelle est déterminé comme la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et est comptabilisé en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

## 2.10 Immeuble de placement

Un immeuble de placement est un bien détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour le vendre dans le cadre de l'activité normale, l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives.

L'immeuble de placement de la Société est évalué au coût et est constitué de terrains vacants dans son emplacement de Winnipeg. La juste valeur de l'immeuble de placement est présentée à la note 10. Lorsque, de l'avis de la direction, il est probable qu'il y a eu un changement important dans son prix de marché, il fera l'objet d'une évaluation.

## 2.11 Immobilisations incorporelles

### 2.11.1 Logiciels

Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent des logiciels pour usage interne ou pour la prestation de services aux clients. Ces immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué de tout cumul des amortissements ou cumul de pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée. La durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles varie entre 5 et 7 ans. La durée d'utilité estimée et la méthode d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

### 2.11.2 Recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche, entreprises en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles, sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

Les activités de développement comprennent un plan ou un modèle en vue de la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement sont comptabilisées à l'actif seulement si les coûts de développement peuvent être évalués de façon fiable, le produit ou le procédé est réalisable du point de vue technique ou commercial, des avantages économiques futurs sont probables, et la Société a l'intention et possède suffisamment de ressources pour compléter le développement et utiliser ou vendre l'actif. Les dépenses comptabilisées à l'actif englobent le coût des matériaux, la main-d'œuvre directe, les coûts indirects qui sont attribuables directement à préparer l'actif pour son utilisation visée, ainsi que les coûts d'emprunts inscrits à l'actif. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

## 2.12 Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement lorsqu'ils ont pour effet de transférer à la Société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Tous les autres contrats de location sont classés comme des contrats de location simple. La Société n'a aucun contrat de location-financement à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les versements en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

## 2.13 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe des indices que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si de tels indices existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin d'établir l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Lorsqu'une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée, les actifs de la Société sont également attribués aux unités génératrices de trésorerie prises individuellement, sinon ils sont attribués aux plus petites unités génératrices de trésorerie pour lesquelles une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle afin de refléter l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif, pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

En plus d'examiner les valeurs comptables de toutes ses immobilisations corporelles et incorporelles à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin d'y déceler des indices de perte de valeur, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles qui se sont déjà dépréciées afin de déterminer s'il existe des indices justifiant des reprises de pertes de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est ultérieurement reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée jusqu'à l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais seulement dans la mesure où la valeur comptable accrue ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si une perte de valeur n'avait pas été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement portée au résultat net.

### 2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés, soit des actifs qui exigent une longue période de préparation avant leur utilisation ou vente prévue, sont inclus dans le coût de ces actifs, jusqu'au moment où ces actifs sont substantiellement prêts à être utilisés ou vendus comme prévu.

Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges à même le résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

### 2.15 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur résultat différé.

#### 2.15.1 Impôt sur le résultat exigible

L'impôt sur le résultat exigible est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat déclaré dans l'état consolidé du résultat global à cause d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices et d'éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt sur le résultat exigible de la Société est calculé en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou essentiellement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

#### 2.15.2 Impôt sur le résultat différé

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé en fonction des différences temporaires imposables entre la valeur comptable des actifs et passifs dans les états financiers consolidés et l'assiette fiscale correspondante. Les passifs d'impôts sur le résultat différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables. Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont de façon générale comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure qu'il soit probable que des bénéfices imposables seront disponibles contre lesquels les différences temporaires déductibles peuvent être utilisées.

La valeur comptable des actifs d'impôts sur le résultat différés est examinée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et est réduite s'il n'est plus probable que ces actifs pourront être recouverts.

Les actifs et passifs d'impôts sur le résultat différés sont évalués aux taux d'imposition qui sont censés s'appliquer dans la période où le passif sera réglé ou l'actif réalisé, selon les taux d'imposition (et la législation fiscale) qui sont en vigueur ou le seront essentiellement à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts sur le résultat différés reflète les conséquences fiscales de la manière que la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

### **2.15.3 Impôts sur le résultat exigibles et différés de la période**

Les impôts sur le résultat exigibles et différés sont comptabilisés en résultat net, sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement.

### **2.15.4 Crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental**

La Société déduit les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental de ses frais de recherche et de développement. Seuls les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental qui devraient être obtenus sont déduits.

## **2.16 Avantages du personnel**

### **2.16.1 Avantages du personnel à court terme**

Les avantages du personnel à court terme désignent les avantages que l'on s'attend à régler dans les douze mois après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme de la Société incluent les salaires, les congés payés et d'autres types d'avantages à court terme.

La Société comptabilise à titre de passif dans l'état consolidé de la situation financière le montant non actualisé des avantages à court terme gagnés par les membres du personnel en échange des services rendus au cours de la période, après déduction du montant déjà payé et comme charge en résultat net.

### **2.16.2 Prestations de retraite**

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations pour couvrir les coûts des services rendus pendant la période. En vertu de la législation actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

### **2.16.3 Autres avantages postérieurs à l'emploi**

Les autres avantages postérieurs à l'emploi incluent des indemnités de départ et un régime de retraite supplémentaire, y compris des avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités d'assurance postérieures à l'emploi pour certains employés et anciens employés. Ces avantages sont constitués à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

L'obligation au titre des prestations constituées est déterminée par calcul actuariel par des actuaires qualifiés indépendants en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées en fonction d'un taux d'actualisation lié au marché et d'autres hypothèses actuarielles, qui représentent les meilleures estimations à long terme de la direction de facteurs tels que les augmentations futures de salaires et les taux de cessation d'emploi.

Les écarts actuariels surviennent lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus reposant sur les hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels sont présentés dans les résultats non distribués au sein des capitaux propres au cours de l'exercice où ils sont comptabilisés comme autres éléments du résultat global dans l'état consolidé du résultat global.

Lorsque surviennent des coûts des services passés, ils sont comptabilisés à la date la plus proche à laquelle la modification ou la réduction survient ou lorsque la Société comptabilise les frais de restructuration ou de départ connexes.

### 2.16.4 Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme sont des avantages du personnel (autres que les avantages postérieurs à l'emploi) que l'on ne s'attend pas à régler dans les douze mois après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Les autres avantages du personnel à long terme de la Société comprennent les avantages accordés aux employés qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux et les prestations pour les accidents du travail.

Les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux de la Société qui sont accumulés, mais non acquis, sont constatés comme autres avantages du personnel à long terme et présentés comme passifs courants dans l'état consolidé de la situation financière parce que la Société n'a pas le droit de différer le règlement de ces passifs.

Les avantages à long terme pour les prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie et les congés spéciaux s'accumulent au fur et à mesure que les membres du personnel rendent les services nécessaires pour les gagner. L'obligation au titre des prestations constituées est établie par calcul actuariel effectué par des actuaires qualifiés indépendants utilisant les paiements estimés de prestations futurs actualisés.

La Société est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, c'est donc dire qu'elle s'autoassure. Ainsi, en tant qu'employeur autoassuré, la Société est responsable du passif engagé depuis sa constitution. L'obligation au titre des indemnités constituées pour les accidents du travail est établie par calcul actuariel en considérant les rentes d'invalidité et les rentes de survivant établies et conférées, ainsi que les rentes futures estimées en fonction des accidents survenus jusqu'à la date d'évaluation. Les droits aux prestations sont fondés sur les lois provinciales pertinentes en vigueur à cette date.

Tous les autres avantages du personnel à long terme, coûts des services passés et écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat net dans l'état consolidé du résultat global, comme l'incidence d'une compression ou d'un règlement, le cas échéant.

### 2.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'elle sera obligée de régler l'obligation, et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie requise pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes qui affectent l'obligation. Lorsque la provision est évaluée en utilisant les flux de trésorerie estimés pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est la valeur actuelle de ces flux de trésorerie (lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif).

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, une créance est comptabilisée comme actif si la Société a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement et si le montant de la créance peut être évalué de manière fiable.

## 2.18 Capital-actions

En 1987, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* révisée a fourni à la Société un capital-actions autorisé de 40 millions de dollars, constitué de 4 000 actions non transférables, rachetables à leur prix d'émission de 10 000 \$ chacune. En 1989, le ministre des Approvisionnements et des Services a acheté les 4 000 actions de la Société. Cette transaction faisait partie d'une restructuration financière qui autorisait la Société à utiliser ses bénéfices nets pour satisfaire à ses besoins opérationnels, remplacer ses immobilisations corporelles, assurer de façon générale sa stabilité financière globale et verser un dividende raisonnable au gouvernement du Canada. Les actions sont actuellement détenues en fiducie par le ministre des Finances au nom de Sa Majesté du chef du Canada.

## 2.19 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits sont présentés au net du montant estimé des retours de clients, des rabais et d'autres provisions semblables.

### 2.19.1 Vente de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque :

- la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens;
- la Société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, tel qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés;
- le montant des produits des activités ordinaires et les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

Les rendus, par les clients, de pièces numismatiques sont estimés en fonction de la politique de la Société à ce chapitre et selon les résultats passés. Lorsque la Société ne peut estimer de manière fiable les retours des clients, les rabais ou d'autres provisions semblables, les produits ne sont pas constatés.

La Société comptabilise les produits dans certaines circonstances où la livraison des biens est retardée à la demande de l'acheteur, mais ce dernier prend les titres et accepte la facturation. Un tel arrangement est appelé une entente de vente à livrer. Les produits sont alors comptabilisés à condition qu'il soit probable que la livraison sera effectuée, le bien soit disponible, identifiable et prêt à être livré au moment de la vente et que les modalités habituelles de paiement sont applicables.

Les transactions mettant en jeu la vente de biens sont évaluées afin d'établir si la Société agit ou non pour son propre compte et de déterminer si ces transactions devraient être inscrites à leur montant brut ou net. Lorsque la Société n'agit pas pour son propre compte dans le cadre d'une transaction, les produits et le coût des ventes sont inscrits à leur montant net.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### 2.19.2 Prestation de services

Les produits des activités ordinaires provenant de la prestation de services sont comptabilisés par rapport au degré d'avancement des contrats à la date de clôture. Les produits sont comptabilisés lorsque :

- le montant des produits des activités ordinaires, le degré d'avancement et les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

Le degré d'avancement des contrats à la date de clôture est déterminé en fonction de la proportion des coûts engagés jusqu'à ce jour par rapport au total des coûts estimés du contrat.

### 2.19.3 Produits différés

Les paiements reçus par anticipation sur les ventes ne sont comptabilisés en résultat que lorsque les biens sont expédiés ou que les services sont rendus. Ainsi, les produits différés sont initialement comptabilisés comme passif dans l'état consolidé de la situation financière.

## 2.20 Passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale

La Société a établi qu'elle ne pouvait estimer de manière fiable les rachats et retours de pièces vendues à leur valeur nominale. Les jugements exercés pour en arriver à cette conclusion sont décrits à la note 3.2.1. Le passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale représente le montant net des sorties de trésorerie prévu qui sera engagé par la Société advenant que la totalité des pièces vendues à leur valeur nominale soient rachetées ou retournées, ce qui englobe les coûts estimés des rachats et retours, facteur contrebalancé par la valeur des métaux précieux que récupérerait la Société par suite de ces rachats ou retours. Si la Société peut établir une estimation raisonnable des rachats et retours, le passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale serait réduit au cours de la période où l'estimation est faite et des produits seraient constatés dans l'état consolidé du résultat global.

## 3. Principales sources d'incertitude relative aux estimations et aux jugements cruciaux

### 3.1 Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Pour établir les présents états financiers consolidés, la direction a dû exercer son jugement ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses à la fois complexes et subjectives qui ont influé sur les montants déclarés de l'actif et du passif, la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période de présentation de l'information financière.

En faisant les estimations et les hypothèses connexes, la direction se fie aux informations externes et aux conditions observables autant que possible lorsqu'elle le peut et les complète par des analyses internes, au besoin. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations et hypothèses. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si cette dernière touche seulement cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si elle touche autant la période actuelle que les périodes futures.

Les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses sont les rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale, la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles et incorporelles et leur dépréciation, les passifs liés aux avantages du personnel, le processus de rapprochement des métaux précieux et le contenu prévu de métaux précieux dans les sous-produits de l'affinage, la provision pour la dévaluation des stocks et les impôts sur le résultat.

### **3.1.1 Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale**

Le passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale tient compte d'une estimation de la valeur du contenu de métaux précieux des pièces qui sont vendues à leur valeur nominale et qui sont en circulation, ce qui est fondé sur le prix du marché de l'argent, ainsi que d'une estimation des coûts à engager aux fins des rachats et des retours de ces pièces en circulation, selon les coûts d'expédition et de manutention en vigueur. Des changements à ces estimations influeraient sur la valeur comptable du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale, tel qu'il est mentionné à la note 2.20. Ces estimations sont examinées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La valeur comptable du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale est indiquée à la note 12.

### **3.1.2 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée sont amorties sur celle-ci. Les durées d'utilité se fondent sur les estimations de la direction quant aux périodes de service que fourniront les actifs. Les durées d'utilité des immobilisations sont examinées annuellement pour s'assurer qu'elles sont toujours appropriées. Toute modification de la durée d'utilité aura une incidence sur le moment de constatation de la charge d'amortissement future et la valeur comptable future des actifs. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à la fin des périodes de présentation de l'information financière sont indiquées aux notes 9 et 11, respectivement.

Pour établir si des immobilisations corporelles ou incorporelles se sont dépréciées, il faut estimer leur valeur recouvrable ou celle des unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de dépréciation ont été notés. La valeur recouvrable des actifs ou des unités génératrices de trésorerie est établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de vente ou de la valeur d'utilité, selon la plus élevée des deux, méthode aux termes de laquelle les flux de trésorerie futurs non actualisés devant provenir des unités génératrices de trésorerie sont estimés et un taux d'actualisation représentant le coût moyen pondéré du capital est employé pour calculer la valeur actuelle des flux de trésorerie. Les principales estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable incluent habituellement les prix des métaux futurs estimés, les produits futurs attendus, les coûts futurs et les taux d'actualisation. Les changements dans les estimations ont une incidence sur les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie et sur les différents actifs et peuvent entraîner des ajustements importants à la valeur comptable connexe.

### **3.1.3 Passifs liés aux avantages du personnel**

La valeur actuelle des passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme à être réglés dans le futur est fonction de plusieurs facteurs qui sont déterminés selon une méthode actuarielle qui utilise un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les taux d'augmentation à long terme de la rémunération, l'âge de la retraite, les coûts futurs des soins de santé et des soins dentaires et les taux de mortalité. La Société consulte annuellement des actuaires externes au sujet de ces hypothèses. Toute modification de ces hypothèses aura une incidence sur la valeur comptable des passifs au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme. La valeur comptable des passifs liés aux avantages du personnel à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 17.

### 3.1.4 Stocks de métaux précieux et leur rapprochement

Certains sous-produits de l'affinage contenant des métaux précieux que la Société ne peut traiter sont expédiés à des affineurs à forfait afin de déterminer le contenu réel de métaux précieux. Compte tenu du degré variable d'homogénéité physique de ces matériaux, la Société se fie aux meilleures méthodes d'échantillonnage et d'affinage disponibles pour établir sa meilleure estimation du contenu de métaux précieux au moment de l'expédition des matériaux. Une fois que les règlements finaux ont été convenus avec les affineurs à forfait et que le contenu réel de métaux précieux est connu, ces estimations sont remplacées par les valeurs réelles. La Société affine également des sous-produits à l'interne, ce qui exige l'établissement d'estimations du contenu des métaux précieux selon la même méthodologie décrite plus haut. Par conséquent, la Société minimise la quantité de sous-produits non affinés dans ses stocks afin de réduire la variabilité dans les résultats de rapprochement concernant les métaux précieux.

La direction peut être tenue d'avoir recours à des estimations à d'autres moments dans le processus de rapprochement des métaux précieux en fonction de conditions variables. Si des estimations sont requises, on a recours à l'expérience acquise et à d'autres facteurs.

Toute modification de ces estimations aura une incidence sur la valeur comptable des stocks. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 7.

### 3.1.5 Provision pour la dévaluation des stocks

La provision pour la dévaluation des stocks est estimée pour les stocks à rotation lente ou obsolètes. La direction examine régulièrement l'estimation. Toute modification de l'estimation aura une incidence sur la provision pour la dévaluation des stocks. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 7.

### 3.1.6 Impôts sur le résultat

La Société mène ses activités dans un territoire qui exige des calculs pour lesquels la détermination ultime des impôts est incertaine dans le cadre de l'activité normale. Des passifs sont comptabilisés pour les incidences fiscales anticipées en fonction des estimations d'impôts supplémentaires qui seront probablement exigibles. Lorsque le montant définitif des impôts relatifs à ces questions diffère du montant comptabilisé initialement, cette différence influera sur les provisions pour la charge d'impôts sur le résultat et les impôts sur le résultat différés dans la période où cette détermination est effectuée.

Les actifs et passifs d'impôts sur le résultat différés englobent les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés seulement dans la mesure qu'ils seront probablement réalisés. La reprise des différences temporaires peut prendre plusieurs années à se concrétiser et l'impôt différé sur le résultat connexe est calculé selon les taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés au cours de la période visée.

Si les résultats futurs devaient différer de façon défavorable de la meilleure estimation des résultats d'exploitation futurs effectuée par la direction qui touchent le moment de la reprise des différences temporaires déductibles, la Société pourrait subir des ajustements d'impôts différés significatifs. De tels ajustements ne donneraient pas lieu à des sorties de trésorerie immédiates et n'affecteraient pas la liquidité immédiate de la Société.

## 3.2 Jugements cruciaux

Les jugements cruciaux que la direction a faits lors de l'application des méthodes comptables de la Société, autres que ceux comprenant des estimations, qui ont l'incidence la plus marquée sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société sont les suivants :

### 3.2.1 Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale

En déterminant la méthode comptable appropriée qu'il fallait utiliser à l'égard des pièces vendues à leur valeur nominale, la Société a établi si elle pouvait ou ne pouvait pas estimer les rachats et retours de ces pièces. Celles-ci n'ont pas les mêmes caractéristiques que les autres produits numismatiques puisque leur valeur nominale équivaut à leur prix d'achat, ce qui, combiné à la période indéfinie des rachats et des retours qu'autorisent les politiques et pratiques actuelles de la Société à cet égard, fait en sorte que les pièces vendues à leur valeur nominale sont beaucoup plus susceptibles d'être rachetées ou retournées que les autres produits numismatiques. Par conséquent, les tendances passées des retours d'autres produits numismatiques ne peuvent servir à estimer les rachats ou retours des pièces vendues à leur valeur nominale. La Société a établi qu'aucun produit des activités ordinaires ne pouvait être constaté sur la vente des pièces vendues à leur valeur nominale étant donné qu'aucune estimation raisonnable des rachats ou des retours ne pouvait être faite à la fin de la période de présentation de l'information financière. Par conséquent, à l'heure actuelle, la meilleure estimation veut que toutes les pièces vendues à leur valeur nominale seront rachetées ou remboursées, donnant lieu au passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale. Les fluctuations du prix du marché de l'argent et les changements dans la durée pendant laquelle des rachats et retours peuvent être acceptés constituent les principaux facteurs qui influent sur la capacité de la Société à estimer les rachats et retours de manière plus fiable. Si la Société détermine qu'elle peut les estimer de manière fiable, cela pourrait modifier fortement la valeur comptable du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale, tel qu'il est indiqué à la note 2.20. La valeur comptable du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à la valeur nominale est présentée à la note 12.

### 3.2.2 Indices de dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme à durée d'utilité déterminée doivent être soumis à un test de dépréciation s'il existe un indice de dépréciation. La direction doit poser un jugement en ce qui a trait à l'existence d'indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

En 2017, aucun indice de dépréciation n'a été noté. En 2016, des indices de dépréciation avaient été décelés pour deux des trois unités génératrices de trésorerie de la Société, et celles-ci avaient été soumises à un test de dépréciation au 31 décembre 2016, mais la Société avait conclu qu'elles n'avaient subi aucune perte de valeur.

En 2015, des indices de dépréciation avaient été observés pour deux de ses unités génératrices de trésorerie. Ces unités avaient été soumises à un test de dépréciation et la Société avait inscrit une perte de valeur de 65,5 millions de dollars. De cette perte de valeur, des tranches de 64,9 millions de dollars et de 0,6 million ont été prises en compte dans le cumul des amortissements et perte de valeur figurant dans les notes 9 et 11, respectivement.

### 3.2.3 Provisions et passifs éventuels

Quand elle évalue si un passif devait être comptabilisé sous forme de provision, la direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite à la suite d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera requise pour régler l'obligation, et si une estimation raisonnable du montant de l'obligation peut être effectuée. Lors de cet exercice, la direction peut utiliser son expérience acquise, des précédents externes antérieurs et des consultations et avis juridiques. Si la direction conclut que les trois conditions ci-dessus sont satisfaites, elle comptabilise une provision pour l'obligation. Autrement, un passif éventuel est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés, si la direction détermine que l'une des trois conditions ci-dessus n'est pas satisfaite, à moins que l'éventualité d'une sortie pour règlement ne soit faible.

### 3.2.4 Dessaisissement de Cybermonnaie<sup>MC</sup>

En décembre 2015, la Société a mené à terme la vente de Cybermonnaie<sup>MC</sup> en contrepartie d'une somme en espèces de 5 millions de dollars et d'un billet garanti de 11 millions portant intérêt au taux de 4 % dont les paiements d'intérêts seront exigibles deux fois l'an et dont le montant en capital viendra à échéance le 16 décembre 2022. La direction doit avoir recours à son jugement pour déterminer l'incertitude entourant la recouvrabilité du billet. Au 31 décembre 2017 et 2016, il a été déterminé qu'aucun actif ne serait inscrit dans les états financiers consolidés et toute contrepartie future supplémentaire liée aux intérêts et aux remboursements de capital sera constatée dans les autres produits au moment de l'encaissement de la somme en espèces.

## 4. Application de prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées

### 4.1 Prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées qui ont une incidence sur les montants présentés ou indiqués dans les états financiers consolidés

La Société a pris connaissance des prises de position en comptabilité révisées qui ont été publiées et qui doivent obligatoirement être appliquées pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. La Société a adopté les modifications suivantes en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017, modifications qui n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

#### *IAS 7 Tableau des flux de trésorerie (« IAS 7 »)*

Une modification d'IAS 7 a été publiée en janvier 2016 et précise que les entités doivent fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement.

#### *IAS 12 Impôts sur le résultat (« IAS 12 »)*

Une modification d'IAS 12 a été publiée en janvier 2016 concernant la comptabilisation d'actifs d'impôts sur le résultat différés au titre des pertes latentes.

#### *Améliorations annuelles des IFRS — Cycle 2014-2016*

Une modification a été apportée à IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (exception faite de celles décrites aux paragraphes B10 à B16) afin de clarifier le champ d'application de la norme en précisant que les obligations d'information qu'elle renferme s'appliquent aux intérêts d'une entité énumérés au paragraphe 5 qui sont classés comme détenus en vue de la vente ou d'une distribution, ou comme activités abandonnées selon IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

### 4.2 Prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur

La Société a examiné les prises de position en comptabilité révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur et a évalué comme suit leur incidence sur les états financiers consolidés.

- a) L'adoption de la modification suivante devrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés à venir de la Société.

IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 ») IFRS 15 a été publiée en mai 2014 et précise la façon dont une entité publiant selon les IFRS comptabilisera les produits et le moment auquel elle le fera, et exige aussi qu'elle fournisse des informations plus pertinentes aux utilisateurs d'états financiers. La norme remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires* et IAS 11 *Contrats de construction* ainsi qu'un certain nombre d'interprétations portant sur les produits. L'application de la norme est obligatoire pour toutes les entités publiant selon les IFRS et s'applique à presque tous les contrats avec des clients. Les principales exceptions sont les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. IFRS 15 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les entités peuvent choisir d'appliquer une méthode rétrospective intégrale ou modifiée à l'adoption de cette norme.

La Société a évalué l'incidence d'IFRS 15 sur ses états financiers consolidés en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en analysant chacune de ses lignes commerciales. Ce qui suit résume les conclusions de son analyse.

| <b>Ligne commerciale</b>              | <b>Incidence de l'application d'IFRS 15</b>   |
|---------------------------------------|---|
| Produits et services d'investissement | Aucun changement prévu.   |
| Produits numismatiques                | Aucun changement prévu.   |
| Pièces de circulation étrangères      | Les produits tirés de certains contrats ainsi que les charges connexes seront constatés au fil du temps et non à un moment précis.  |
| Pièces de circulation canadiennes     | Les produits générés par le protocole d'entente conclu avec le ministère des Finances seront comptabilisés au fil du temps ou à un moment précis, selon la nature de chaque obligation de prestation. |

L'adoption d'IFRS 15 influera également sur la présentation des actifs et passifs de la Société qui sont liés à des contrats intervenus auprès de clients et exigera de fournir plus d'informations par voie de notes.

#### Méthode d'application

Par suite de l'évaluation dont il a été fait mention ci-dessus, la Société a conclu qu'elle utiliserait la méthode rétrospective modifiée à l'adoption d'IFRS 15. En vertu de cette méthode, la Société appliquera la norme de façon rétrospective, mais uniquement à la plus récente période visée par ses états financiers consolidés. Elle constatera l'effet cumulatif de l'application initiale d'IFRS 15 comme un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués à la date de l'application initiale. En conséquence, tout ajustement devant être apporté aux produits déjà constatés en 2017 aux termes des exigences actuelles des IFRS concernant les produits sera inscrit en tant qu'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Conformément à la méthode rétrospective modifiée, seuls les contrats à l'égard desquels il subsiste des obligations de prestation non remplies à cette date devront être évalués aux termes d'IFRS 15.

L'incidence que devrait avoir l'adoption d'IFRS 15 sur le solde d'ouverture des résultats non distribués consolidés de la Société au 1<sup>er</sup> janvier 2018 se chiffre à 1,6 million de dollars. L'adoption de cette norme devrait également augmenter de 0,3 million de dollars le total de l'actif et réduire de 1,3 million de dollars le passif à cette date.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

- b) Il a été jugé que l'adoption de la prise de position suivante concernant les IFRS pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société dans des périodes futures.

### IFRS 16 *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

IFRS 16 a été publiée en janvier 2016 et remplacera IAS 17 *Contrats de location*. Selon la nouvelle norme, les contrats de location doivent être inscrits à l'état de la situation financière d'une entreprise, augmentant ainsi la visibilité de ses actifs et de ses passifs. IFRS 16 abolit, dans le cas des preneurs, le classement des contrats de location en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement et prescrit de traiter tous les contrats de location comme étant de location-financement. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et ceux portant sur des actifs de faible valeur (tels les ordinateurs personnels) comporteront une exemption facultative relativement aux nouvelles exigences. Dans le cas des bailleurs, IFRS 16 reprend l'essentiel des exigences d'IAS 17 *Contrats de location*. La nouvelle norme entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les entités peuvent choisir d'utiliser une approche rétrospective en retraitant les informations comparatives ou une approche rétrospective aux termes de laquelle l'incidence cumulative de l'adoption figure dans les résultats non distribués sans qu'il y ait retraitement des informations comparatives.

Comme la Société évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 16 sur ses états financiers consolidés, elle n'a pas encore déterminé les répercussions de son adoption. D'après l'évaluation faite à ce jour, la Société prévoit que c'est sur les contrats de location visant des immobilisations corporelles en vigueur ou à venir que cette nouvelle norme aura le plus d'incidence, ces contrats devant, aux termes de celle-ci, être inscrits à l'actif à l'état consolidé de la situation financière. Étant donné qu'aux termes d'IFRS 16, les contrats de location à court terme n'ont pas à être comptabilisés en tant que contrats de location-financement, la Société ne prévoit pas devoir inscrire à l'actif ses baux sur métaux précieux puisque ceux-ci sont généralement conclus après appels d'offres ou ont une durée fixe de moins de douze mois. Une analyse exhaustive de tous les contrats de location existants et une évaluation de l'incidence, sur les états financiers consolidés de la Société, des exigences d'IFRS 16 concernant la présentation de ces états et les informations à y fournir sont en cours.

- c) L'adoption des modifications suivantes ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

### IAS 40 *Immeubles de placement* (« IAS 40 »)

Une modification d'IAS 40 a été publiée en décembre 2016 et indique que des transferts vers la catégorie immeubles de placement ou depuis celle-ci doivent être effectués par une entité si, et seulement si, il y a une indication d'un changement d'utilisation. Il y a changement d'utilisation lorsque le bien immobilier devient, ou cesse d'être, un immeuble de placement au sens de la définition de cette expression. Un changement dans les intentions de la direction relativement à l'utilisation d'un bien immobilier ne constitue pas à lui seul une indication d'un changement d'utilisation. La liste d'exemples d'indication est maintenant désignée comme une liste non exhaustive d'exemples et non plus comme une liste exhaustive. La modification est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### *Améliorations annuelles des IFRS — Cycle 2014-2016*

En décembre 2016, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié les améliorations annuelles apportées au cours du cycle 2014-2016. Les normes touchées par ces modifications sont les suivantes : IFRS 1 *Première application des Normes internationales d'information financière* : il y a eu suppression des exemptions à court terme des paragraphes E3 à E7 puisqu'elles ont rempli leur rôle; IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* : la modification a clarifié que le choix d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise qui est détenue par une entité qui est un organisme de capital-risque, ou une autre entité admissible, doit être fait sur une base individuelle et au moment de la comptabilisation initiale. Les améliorations annuelles d'IFRS 1 et d'IAS 28 doivent être appliquées pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### *IFRIC 22 Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*

Cette interprétation s'applique à une transaction en monnaie étrangère, ou à une partie de celle-ci, lorsqu'une contrepartie libellée ou fixée dans une monnaie étrangère est prévue, que la comptabilisation par l'entité d'un actif au titre d'un paiement anticipé ou d'un passif au titre de produits différés relativement à cette contrepartie précède la comptabilisation de l'actif, de la charge ou du produit connexe et que l'actif au titre d'un paiement anticipé ou le passif au titre de produits différés est non monétaire. Le comité a conclu que la date de la transaction, aux fins de la détermination du taux de change, correspond à la date de la comptabilisation initiale de l'actif non monétaire payé d'avance ou du passif non monétaire lié à un produit différé. Si les paiements ou encaissements anticipés sont multiples, la date de la transaction doit alors être déterminée pour chacun des paiements ou des encaissements. Cette interprétation doit être appliquée pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### *IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (« IFRS 7 »)*

Une modification d'IFRS 7 a été publiée en décembre 2011. Elle exige de fournir des informations sur l'application initiale d'IFRS 9, dont la date d'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les modifications doivent être appliquées de manière rétrospective.

Une autre modification d'IFRS 7 a été publiée en novembre 2013. Elle exige de fournir des informations supplémentaires sur la comptabilité de couverture résultant de l'introduction d'une section sur la comptabilité de couverture dans IFRS 9, dont la date d'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les modifications doivent être appliquées de manière rétrospective. D'après l'évaluation qu'en a faite la Société, IFRS 7 n'aura aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### *IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »)*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, qui incorpore les phases concernant le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture du projet visant à remplacer les normes existantes d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme IFRS 9 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective.

Sauf dans des circonstances limitées, IFRS 9 n'exige pas le retraitement d'états financiers de périodes correspondantes. La Société a décidé de ne pas retraiter ses états financiers consolidés comparatifs, et elle ajustera son état consolidé de la situation financière en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018 afin de refléter l'application des nouvelles exigences, le cas échéant.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

En ce qui concerne le classement et l'évaluation, la nouvelle norme exige que tous les actifs financiers, sauf les instruments de capitaux propres et les dérivés, soient évalués en fonction à la fois du modèle économique que suit l'entité pour gérer les actifs et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Les catégories servant à l'évaluation prescrites par IAS 39 seront remplacées par les suivantes : à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. IFRS 9 permettra également à une entité de continuer de désigner de manière irrévocable les instruments pouvant être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si cela élimine ou réduit de façon importante une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. Les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction pourront être désignés de manière irrévocable comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans aucun reclassement ultérieur des profits ou pertes à l'état consolidé du résultat global.

Le mode de comptabilisation des passifs financiers sera sensiblement le même que celui prévu par les exigences d'IAS 39, sauf en ce qui a trait au traitement des profits ou pertes découlant du risque de crédit propre à une entité eu égard à ses passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. À moins que cela ne crée une non-concordance comptable au niveau du résultat net, ces variations seront prises en compte dans les autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur à l'état consolidé du résultat global.

Après avoir analysé les nouvelles exigences, la Société a conclu que :

- i. les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net devraient continuer d'être évalués ainsi;
- ii. les instruments financiers classés dans les prêts et créances en vertu d'IAS 39 devraient continuer d'être évalués au coût amorti aux termes d'IFRS 9.

D'après l'analyse qu'en a faite la Société, IFRS 9 n'aura aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### *Améliorations annuelles des IFRS — Cycle 2015-2017*

En décembre 2017, l'IASB a publié les améliorations annuelles apportées aux IFRS au cours du cycle 2015-2017. Les normes touchées par ces modifications sont les suivantes : IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* : les modifications précisent que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise commune, elle doit réévaluer les intérêts qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise; IFRS 11 *Partenariats* : les changements clarifient le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise commune, elle n'a pas à réévaluer ses intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.

IAS 12 *Impôts sur le résultat* : les modifications précisent que toutes les conséquences fiscales des dividendes doivent être comptabilisées en résultat net, peu importe leur origine; IAS 23 *Coûts d'emprunt* : il est dorénavant précisé que si un emprunt spécifique reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation prévue ou sa vente, cet emprunt doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux. Les améliorations annuelles doivent être appliquées pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## 5. Créances

Au 31 décembre

|  | 2017             | 2016      |
|--|------------------|-----------|
| Créances clients et régularisations                          | <b>11 956 \$</b> | 20 029 \$ |
| Créances clients exigibles auprès de parties liées (note 23) | <b>3 512</b>     | 3 167     |
| Provision pour créances douteuses (note 8.3.1)               | <b>(28)</b>      | (47)      |
| Créances clients, montant net                                | <b>15 440</b>    | 23 149    |
| Autres créances financières courantes                        | <b>205</b>       | 851       |
| Créances diverses  | <b>1 142</b>     | 938       |
| Total des créances   | <b>16 787 \$</b> | 24 938 \$ |

La Société ne détient aucune garantie à l'égard des créances clients et des créances diverses.

## 6. Charges payées d'avance

Au 31 décembre

|   | 2017            | 2016     |
|---|-----------------|----------|
| Total des charges payées d'avance courantes     | <b>3 615 \$</b> | 4 012 \$ |
| Total des charges payées d'avance non courantes | <b>2 336</b>    | 1 669    |
| Total des charges payées d'avance               | <b>5 951 \$</b> | 5 681 \$ |

Les charges payées d'avance tiennent compte d'un montant de 1,8 million de dollars (1,8 million en 2016) lié à un contrat de transfert de propriété intellectuelle et de recherche et de développement d'une durée de cinq ans. Quant aux charges payées d'avance non courantes, elles comprennent un montant de 2,0 millions de dollars (1,5 million en 2016) lié à ce même contrat. Celui-ci exige également un paiement anticipé supplémentaire de 1,5 million de dollars le 31 décembre 2018. Ce montant sera amorti sur la durée du contrat.

## 7. Stocks

Au 31 décembre

|                                   | 2017             | 2016      |
|-----------------------------------|------------------|-----------|
| Matières premières et fournitures | <b>18 343 \$</b> | 21 114 \$ |
| Travaux en cours                  | <b>20 155</b>    | 24 696    |
| Produits finis                    | <b>46 957</b>    | 33 119    |
| Total des stocks                  | <b>85 455 \$</b> | 78 929 \$ |

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes en 2017 est de 1,5 milliard de dollars (2,5 milliards en 2016).

Le coût des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes en 2017 comprend 6,6 millions de dollars à titre de dépréciation de stocks à la valeur nette de réalisation (7,5 millions en 2016).

Aucun stock n'avait été porté en nantissement des emprunts au 31 décembre 2017 ou 2016.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### 8. Instruments financiers et gestion des risques financiers

#### 8.1 Gestion du risque de capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à assurer la continuité de l'exploitation et à exécuter sa stratégie de croissance organisationnelle pour offrir un rendement au gouvernement du Canada et des avantages aux autres parties intéressées. La stratégie globale de la Société relative à la gestion du risque de capital est la même depuis l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La structure du capital de la Société se compose de ses emprunts tels que décrits à la note 14 et des capitaux propres, qui sont constitués du capital émis, du cumul des autres éléments du résultat global et des résultats non distribués.

Les cadres supérieurs de la Société examinent périodiquement la structure du capital de la Société. Au cours de cet examen, ils prennent en compte le coût du capital et les risques associés afin de se conformer aux limites d'emprunt précisées dans la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*. La Société gère sa structure du capital et la rajuste selon la conjoncture générale, les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents, les changements requis aux normes comptables et ses besoins en fonds de roulement. Le ministre des Finances approuve le calendrier et les conditions de toutes les transactions d'emprunt.

La Société peut emprunter au Trésor ou à toute autre source, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances quant à la période et aux conditions de l'emprunt. Depuis mars 1999, suivant les modifications à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, l'ensemble des montants empruntés et non remboursés ne doit à aucun moment dépasser 75 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les emprunts à court terme approuvés dans ce contexte et devant servir à combler des besoins précis du fonds de roulement ne devaient pas dépasser 25,0 millions de dollars (25,0 millions en 2016) ou son équivalent en dollars américains.

Pour répondre à ces besoins éventuels d'emprunts à court terme qui peuvent être nécessaires de temps à autre, la Société détient avec plusieurs institutions financières canadiennes diverses lignes de crédit commerciales non garanties prévoyant des emprunts pour une durée maximale de 364 jours à des taux négociés. Aucune de ces lignes de crédit n'avait été utilisée au 31 décembre 2017 ou 2016.

La Société surveille également les ratios de levier financier de la dette dans le cadre de la gestion de la liquidité afin d'assurer un financement et un endettement appropriés pour faciliter l'atteinte des objectifs prévus. Vous trouverez ci-dessous les ratios de levier financier de la dette à la fin de la période de présentation de l'information financière.

#### Ratio de la dette sur les capitaux propres

Au 31 décembre

|  | 2017      | 2016      |
|--|-----------|-----------|
| Emprunts (courants et non courants)        | 19 501 \$ | 27 006 \$ |
| Capitaux propres                           | 128 226   | 185 356   |
| Ratio de la dette sur les capitaux propres | 1:7       | 1:7       |

**Ratio d'endettement**

Au 31 décembre

|                                     | <b>2017</b>      | 2016      |
|-------------------------------------|------------------|-----------|
| Emprunts (courants et non courants) | <b>19 501 \$</b> | 27 006 \$ |
| Total de l'actif                    | <b>377 795</b>   | 444 097   |
| Ratio d'endettement                 | <b>1:19</b>      | 1:16      |

Pour maintenir ou rajuster sa structure du capital, la Société peut rajuster le montant des dividendes versés au gouvernement du Canada, émettre de nouvelles actions ou émettre ou rembourser des titres de créance. Ces activités sont approuvées par le Conseil d'administration et soumises aux dispositions de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*.

En 2017, la Société a remis au gouvernement du Canada des dividendes totalisant 93,2 millions de dollars (31 millions en 2016).

**8.2 Classement et évaluation de la juste valeur des instruments financiers****8.2.1 Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers**

Le classement ainsi que la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers de la Société étaient comme suit :

Au 31 décembre

|  | <b>2017</b>                 |                         | 2016                |                 |
|--|-----------------------------|-------------------------|---------------------|-----------------|
|  | <b>Valeur<br/>comptable</b> | <b>Juste<br/>valeur</b> | Valeur<br>comptable | Juste<br>valeur |
| <b>Actifs financiers</b>                 |                             |                         |                     |                 |
| <i>Détenus à des fins de transaction</i> |                             |                         |                     |                 |
| Trésorerie                               | <b>56 268 \$</b>            | <b>56 268 \$</b>        | 114 185 \$          | 114 185 \$      |
| Actifs financiers dérivés                | <b>472</b>                  | <b>472</b>              | 442                 | 442             |
| <i>Prêts et créances</i>                 |                             |                         |                     |                 |
| Créances                                 | <b>15 645</b>               | <b>15 645</b>           | 24 000              | 24 000          |
| <b>Passifs financiers</b>                |                             |                         |                     |                 |
| <i>Détenus à des fins de transaction</i> |                             |                         |                     |                 |
| Passifs dérivés                          | <b>597 \$</b>               | <b>597 \$</b>           | 4 888 \$            | 4 888 \$        |
| <i>Autres passifs financiers</i>         |                             |                         |                     |                 |
| Créditeurs et charges à payer            | <b>58 459</b>               | <b>58 459</b>           | 57 694              | 57 694          |
| Emprunts                                 | <b>19 501</b>               | <b>19 520</b>           | 27 006              | 27 145          |

La Société n'avait aucun actif financier détenu jusqu'à l'échéance ou disponible à la vente à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

La Société a estimé de la façon suivante la juste valeur de ses instruments financiers :

- i) La valeur comptable de la trésorerie, des créances et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur approximative en raison de la durée relativement courte de ces instruments financiers.
- ii) La juste valeur des emprunts a été estimée en se fondant sur la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêt du marché.
- iii) La juste valeur des contrats de change à terme et des autres instruments dérivés est fondée sur les cours du marché à terme estimés rajustés en fonction de la qualité du crédit. La Société prend en compte le risque de crédit des contreparties et son propre risque de crédit pour établir la juste valeur des instruments financiers.

### 8.2.2 Hiérarchie des justes valeurs

Pour les instruments financiers, autres que ceux qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur et pour lesquels la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable, peu importe qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, il est nécessaire de présenter leur juste valeur et de les classer selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées dans leur évaluation :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : données autres que les cours du marché visés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (à savoir des cours) ou indirectement (à savoir des dérivés des cours).
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché (données non observables).

L'évaluation de la juste valeur de la trésorerie est classée comme étant au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2017 et 2016. Les évaluations de la juste valeur de tous les autres instruments financiers détenus par la Société sont classées comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2017 et 2016. Il n'y a pas eu de virement d'instruments financiers entre les niveaux en 2017.

### 8.2.3 Produits et charges d'intérêts

La Société a comptabilisé les produits et charges d'intérêts à l'égard des instruments financiers suivants :

Exercice clos le 31 décembre

|   | <b>2017</b>   | 2016   |
|---|---------------|--------|
| Actifs financiers détenus à des fins de transaction |               |        |
| Produits d'intérêts gagnés sur la trésorerie        | <b>998 \$</b> | 591 \$ |
| Autres passifs financiers                           |               |        |
| Charge d'intérêts sur les emprunts et autres dettes | <b>588 \$</b> | 755 \$ |

### 8.3 Objectifs et cadre de gestion des risques financiers

L'utilisation d'instruments financiers expose la Société au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché.

Le Conseil d'administration est chargé de la mise en place et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la Société. Le Comité de vérification aide le Conseil et est responsable de l'examen, de l'approbation et de la surveillance des politiques de la Société en matière de gestion des risques financiers. Le Comité de vérification rend régulièrement compte de ses activités au Conseil d'administration.

#### 8.3.1 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière par la Société si un client ou une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Il se situe surtout dans les créances clients, la trésorerie et les instruments dérivés. La Société a adopté une politique de transiger seulement avec des contreparties bien cotées comme moyen d'atténuer le risque d'une perte financière par manquement. Le risque de la Société et la cote de crédit des contreparties sont surveillés continuellement.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque.

#### Créances

L'exposition de la Société au risque de crédit associé aux créances fluctue surtout selon les caractéristiques particulières de chaque client. Toutefois, la Société prend également en compte les données démographiques de sa clientèle, y compris le risque associé au type de client et à son pays d'activité.

La Société gère ce risque en surveillant la solvabilité de ses clients et en demandant un paiement anticipé ou un autre type de paiement garanti des clients présentant un risque inacceptable. Elle a mis en place des mécanismes pour les contrats avec des clients étrangers afin de gérer les risques qu'ils présentent. La direction de la Société examine régulièrement la liste détaillée des créances en vue de déceler des variations des soldes de clients qui pourraient présenter des problèmes de recouvrabilité. Une provision pour créances douteuses est établie au besoin pour de tels comptes.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique est la suivante :

| Au 31 décembre     | 2017      | 2016      |
|--------------------|-----------|-----------|
| Canada             | 10 324 \$ | 10 456 \$ |
| Asie               | 3 949     | 1 433     |
| Afrique            | –         | 9 298     |
| Autres             | 2 514     | 3 751     |
| Total des créances | 16 787 \$ | 24 938 \$ |

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par type de client est la suivante :

| Au 31 décembre  |                  |                  |
|---|------------------|------------------|
|   | 2017             | 2016             |
| Banques centrales et institutionnelles                | 6 191 \$         | 12 453 \$        |
| Clients, commerçants et autres                        | 6 228            | 5 018            |
| Gouvernements (incluant les ministères et organismes) | 4 368            | 7 467            |
| <b>Total des créances</b>                             | <b>16 787 \$</b> | <b>24 938 \$</b> |

La Société détermine une provision pour créances douteuses qui tient compte de la moins-value estimée des créances. La provision est fondée sur des comptes particuliers et est fixée en fonction de la connaissance de la Société de la situation financière de ses clients, du classement chronologique des créances, du climat commercial et géopolitique en vigueur, de la concentration des clients et des secteurs d'activité et de l'expérience acquise. La Société établit des conditions de paiement différentes selon le client et le produit, qui se soldent en des modalités moyennes de paiement de 30 jours.

Le classement chronologique des créances est le suivant :

| Au 31 décembre     |                  |                                   |                  |                                   |
|--------------------|------------------|-----------------------------------|------------------|-----------------------------------|
|                    | 2017             |                                   | 2016             |                                   |
|                    | Créances         | Provision pour créances douteuses | Créances         | Provision pour créances douteuses |
| 0-30 jours         | 16 594 \$        | – \$                              | 15 415 \$        | – \$                              |
| 31-60 jours        | 19               | –                                 | 3 994            | –                                 |
| 61-90 jours        | 7                | –                                 | 2 322            | –                                 |
| Plus de 90 jours   | 195              | 28                                | 3 254            | 47                                |
| <b>Total</b>       | <b>16 815 \$</b> | <b>28 \$</b>                      | <b>24 985 \$</b> | <b>47 \$</b>                      |
| <b>Montant net</b> |                  | <b>16 787 \$</b>                  |                  | <b>24 938 \$</b>                  |

La variation de la provision pour créances douteuses est comme suit :

| Au 31 décembre                          |              |              |
|---|--------------|--------------|
|   | 2017         | 2016         |
| Solde à l'ouverture de l'exercice       | 47 \$        | 81 \$        |
| Ajouts                                  | 217          | 359          |
| Radiations                              | (236)        | (393)        |
| <b>Solde à la clôture de l'exercice</b> | <b>28 \$</b> | <b>47 \$</b> |

#### *Trésorerie*

Les fonds excédentaires de la Société sont conservés dans des comptes auprès de banques commerciales ou investis pour gagner des revenus de placement lorsque requis tout en maintenant la sécurité du capital et en ayant en main les liquidités nécessaires pour satisfaire aux besoins en flux de trésorerie. Elle gère son risque de crédit relatif à la trésorerie en prenant ses décisions en matière de placements à la lumière d'une politique de placement à court terme. Les placements doivent respecter les critères minimaux d'évaluation du crédit d'au moins une des agences suivantes :

Dominion Bond Rating Service (DBRS), R1 Faible

Moody's, P1

Standard and Poor's (S&P), A1

La Société examine régulièrement l'évaluation de crédit des émetteurs dont elle détient des placements et en dispose au taux généralement pratiqué sur le marché lorsque l'évaluation de crédit de l'émetteur régresse en dessous des cotes acceptables.

À chacune des dates de clôture présentées, la Société ne détenait aucun placement de cette nature.

#### *Instruments dérivés*

Le risque de crédit relatif aux contrats de change à terme et aux autres instruments dérivés est créé par la possibilité que les contreparties aux ententes manquent à leurs obligations respectives lorsque ces ententes apportent une juste valeur positive à la Société. Ces contreparties sont d'importantes institutions financières internationales et, à ce jour, aucune d'elles n'a manqué à son obligation financière envers la Société. De plus, la Société gère son exposition en passant des contrats uniquement avec des contreparties solvables conformément aux *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*.

### **8.3.2 Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et prévus pour s'assurer dans la mesure du possible qu'elle a les liquidités nécessaires pour satisfaire aux obligations qui échoient dans une conjoncture normale ou contraignante, sans subir de pertes inacceptables ou ternir sa réputation.

Le tableau suivant présente les conditions contractuelles jusqu'à l'échéance des passifs financiers non dérivés et des instruments dérivés reflétant les décaissements nets non actualisés de la Société.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Au 31 décembre 2017

|                                | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | Moins de 1 an | De 1 à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|--------------------------------|------------------|---------------------------------|---------------|--------------|--------------|---------------|
| Passifs financiers non dérivés |                  |                                 |               |              |              |               |
| Créditeurs et charges à payer  | (58 459) \$      | (58 459) \$                     | (58 133) \$   | (117) \$     | (209) \$     | – \$          |
| Emprunts                       | (19 501)         | (20 410)                        | (7 881)       | (3 214)      | (9 315)      | –             |
| Instrument dérivé              |                  |                                 |               |              |              |               |
| Contrats de change à terme     | (253)            | 31 193                          | 31 193        | –            | –            | –             |

Au 31 décembre 2016

|                                | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | Moins de 1 an | De 1 à 2 ans | De 2 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|--------------------------------|------------------|---------------------------------|---------------|--------------|--------------|---------------|
| Passifs financiers non dérivés |                  |                                 |               |              |              |               |
| Créditeurs et charges à payer  | (57 694) \$      | (57 694) \$                     | (52 675) \$   | (593) \$     | (1 787) \$   | (2 639) \$    |
| Emprunts                       | (27 006)         | (28 451)                        | (8 052)       | (7 874)      | (9 481)      | (3 044)       |
| Instrument dérivé              |                  |                                 |               |              |              |               |
| Contrats de change à terme     | (4 098)          | 46 755                          | 48 330        | (1 575)      | –            | –             |

### 8.3.3 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des variations des prix du marché, telles les fluctuations du taux de change, l'évolution des taux d'intérêt ou les fluctuations des prix des marchandises, influent sur les résultats de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers.

À l'occasion, la Société utilise des instruments dérivés tels des contrats de change à terme, des accords portant sur l'échange de taux d'intérêt, des swaps sur marchandises et des contrats à terme, pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque marchandises. La Société achète et vend des dérivés dans le cours ordinaire de son activité et toutes ces transactions sont exécutées conformément aux lignes directrices prévues dans les politiques en vigueur. La Société a pour politique de ne pas utiliser des dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

*Risque de change*

La Société est exposée au risque de change lors des transactions d'achat et de vente et des besoins de gestion de trésorerie à court terme qui sont libellés en monnaies étrangères, soit essentiellement en dollars américains et en euros. Elle gère son exposition aux fluctuations du taux de change entre les monnaies étrangères et le dollar canadien en concluant des contrats de change à terme et en appliquant la comptabilité de couverture à certains contrats admissibles afin de minimiser la volatilité du résultat net. Depuis le 31 décembre 2016, la Société n'applique plus la comptabilité de couverture à ses contrats de change à terme. Elle a également recours à de tels contrats pour gérer ses besoins de trésorerie généraux.

L'exposition de la Société au risque de change est la suivante selon les équivalences en dollars canadiens :

## Au 31 décembre 2017

|  | \$ US      | AUTRES   |
|--|------------|----------|
| Trésorerie   | 19 087 \$  | 25 \$    |
| Créances   | 3 641      | (23)     |
| Créditeurs et charges à payer                          | (12 529)   | (234)    |
| Exposition brute, à l'exclusion des dérivés financiers | 10 199     | (232)    |
| Ventes estimatives couvertes                           | 57 331     | -        |
| Achats estimatifs couverts                             | (40 269)   | (210)    |
| Exposition brute                                       | 27 261     | (442)    |
| Contrats de change à terme                             | (31 488)   | -        |
| Exposition nette                                       | (4 227) \$ | (442) \$ |

## Au 31 décembre 2016

|  | \$ US     | AUTRES <sup>1</sup> |
|--|-----------|---------------------|
| Trésorerie   | 6 845 \$  | 366 \$              |
| Créances   | 13 999    | -                   |
| Créditeurs et charges à payer                          | (7 949)   | (873)               |
| Exposition brute, à l'exclusion des dérivés financiers | 12 895    | (507)               |
| Ventes estimatives couvertes                           | 98 281    | -                   |
| Achats estimatifs couverts                             | (34 756)  | (1 391)             |
| Exposition brute                                       | 76 420    | (1 898)             |
| Contrats de change à terme                             | (51 139)  | 201                 |
| Exposition nette                                       | 25 281 \$ | (1 697) \$          |

<sup>1</sup> Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction du mode de présentation qui a été adopté pour l'exercice à l'étude et selon lequel les expositions aux monnaies étrangères autres que le dollar américain sont regroupées.

En se fondant sur les contrats de change à terme en vigueur au 31 décembre 2017 et en supposant que toutes les autres variables ne changent pas, une appréciation hypothétique de 10 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain hausserait de 2,1 millions de dollars (3,4 millions en 2016) le résultat de l'exercice. Une dépréciation hypothétique de 10 % du dollar canadien en regard de cette devise aurait un effet contraire égal.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

L'incidence, sur le reste de l'exposition en dollars américains, d'une hausse ou d'une baisse de 10 % du dollar canadien en regard de cette devise au 31 décembre 2017 et en supposant que toutes les autres variables demeurent les mêmes, serait une baisse ou une hausse de 0,7 million de dollars (0,9 million en 2016) du résultat de l'exercice.

### *Risque de taux d'intérêt*

Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Ce risque n'existe pas pour la trésorerie parce qu'il n'y a pas de placements à court terme aux dates présentées. Les emprunts au taux d'acceptation bancaire ou sur un swap de taux, décrits à la note 14, exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. La Société a couvert l'intégralité de son exposition aux variations des taux d'intérêt liés à ces instruments en concluant des swaps de taux correspondants prévoyant qu'elle paie un taux fixe en retour d'un taux variable. Les swaps de taux sont désignés comme des instruments de couverture selon le modèle de comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Les actifs financiers et les passifs financiers à intérêt fixe sont sujets au risque de taux d'intérêt à la juste valeur. La Société ne comptabilise pas ses instruments d'emprunt à taux fixe en tant qu'instruments détenus à des fins de transaction. Une variation des taux d'intérêt à la date de présentation de l'information financière n'influerait donc d'aucune façon sur le résultat net découlant de ces instruments à taux fixe. Les swaps de taux d'intérêt exposent la Société à un risque de taux d'intérêt à la juste valeur. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture augmenterait la juste valeur de l'actif ou du passif dérivé lié aux swaps de taux d'intérêt et diminuerait les autres éléments du résultat global d'environ 0,2 million de dollars (0,3 million en 2016). Une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt aurait l'effet contraire.

### *Risque marchandises*

La Société est exposée au risque marchandises à l'achat et à la vente de métaux précieux, dont l'or, l'argent, le platine et le palladium, et de métaux communs, entre autres, le nickel, le cuivre et l'acier.

La Société n'est pas exposée au risque de prix lié au programme de vente de produits d'investissement en métal précieux, car l'achat et la vente de métaux précieux utilisés dans ce programme sont réalisés le même jour, sur la même base de prix et dans la même monnaie. Aux fins des ventes de produits numismatiques, la Société conclut des contrats à court terme ou prend des engagements d'achat de métaux précieux et de métaux communs afin d'atténuer le risque marchandises (notes 24.1 et 24.3).

Pour les contrats conclus aux fins d'acquisition de marchandises à être utilisées dans la production, la Société applique le classement des achats normalisés.

L'incidence d'une variation du risque marchandises sur les états financiers consolidés n'est pas importante, car le volume non couvert de la Société est minime.

**8.4 Contrats de change à terme et swaps de taux d'intérêt**

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2017

|                            | Échéances | Valeur<br>notionnelle | Juste<br>valeur |
|----------------------------|-----------|-----------------------|-----------------|
| Actifs financiers dérivés  |           |                       |                 |
| <i>Courants</i>            |           |                       |                 |
| Swaps de taux d'intérêt    | 2018      | 3 000 \$              | 27 \$           |
| <i>Non courants</i>        |           |                       |                 |
| Swaps de taux d'intérêt    | 2022      | 12 000                | 111             |
|                            |           | 15 000 \$             | 138 \$          |
| Passifs financiers dérivés |           |                       |                 |
| <i>Courants</i>            |           |                       |                 |
| Swaps de taux d'intérêt    | 2018      | 1 500                 | 10              |
|                            |           | 1 500 \$              | 10 \$           |

Au 31 décembre 2016

|                            | Échéances | Valeur<br>notionnelle | Juste<br>valeur |
|----------------------------|-----------|-----------------------|-----------------|
| Passifs financiers dérivés |           |                       |                 |
| <i>Courants</i>            |           |                       |                 |
| Swaps de taux d'intérêt    | 2017      | 4 500                 | 80              |
| <i>Non courants</i>        |           |                       |                 |
| Swaps de taux d'intérêt    | 2022      | 16 500                | 268             |
|                            |           | 21 000 \$             | 348 \$          |

Les profits ou pertes sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie seront reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net au cours des périodes pendant lesquelles les profits ou pertes couverts se concrétiseront. Les montants seront reclassés dans le résultat net pendant des périodes d'au plus 5 ans. Le montant qui devra être reclassé dans les douze prochains mois est négligeable.

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments dérivés non désignés comme couvertures étaient les suivantes :

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Au 31 décembre 2017

|                            | Échéances | Valeur<br>notionnelle | Juste<br>valeur |
|----------------------------|-----------|-----------------------|-----------------|
| Actifs financiers dérivés  |           |                       |                 |
| <i>Courants</i>            |           |                       |                 |
| Contrats de change à terme | 2018      | 14 503 \$             | 334 \$          |
|                            |           | 14 503 \$             | 334 \$          |
| Passifs financiers dérivés |           |                       |                 |
| <i>Courants</i>            |           |                       |                 |
| Contrats de change à terme | 2018      | 19 840 \$             | 587 \$          |
|                            |           | 19 840 \$             | 587 \$          |

Au 31 décembre 2016

|                            | Échéances | Valeur<br>notionnelle | Juste<br>valeur |
|----------------------------|-----------|-----------------------|-----------------|
| Actifs financiers dérivés  |           |                       |                 |
| <i>Courants</i>            |           |                       |                 |
| Contrats de change à terme | 2017      | 13,096 \$             | 425 \$          |
| <i>Non courants</i>        |           |                       |                 |
| Contrats de change à terme | 2018      | 1,575 \$              | 17 \$           |
|                            |           | 14,671 \$             | 442 \$          |
| Passifs financiers dérivés |           |                       |                 |
| <i>Courants</i>            |           |                       |                 |
| Contrats de change à terme | 2017      | 55,355 \$             | 4,540 \$        |
|                            |           | 55,355 \$             | 4,540 \$        |

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les montants comptabilisés à l'état consolidé du résultat global qui sont occasionnés par la variation nette de la juste valeur des instruments dérivés non désignés comme couvertures représentent un profit de 3,8 millions de dollars (profit de 2,2 millions en 2016). Ces montants sont compris dans la perte nette de change.

## 9. Immobilisations corporelles

La composition de la valeur comptable nette des immobilisations de la Société est présentée dans les tableaux suivants.

Au 31 décembre

|  | 2017       | 2016       |
|--|------------|------------|
| Coût   | 417 012 \$ | 417 266 \$ |
| Cumul des amortissements et perte de valeur  | (250 941)  | (247 012)  |
| Valeur comptable nette                       | 166 071 \$ | 170 254 \$ |
| Valeur comptable nette par catégorie d'actif |            |            |
| Terrains et améliorations aux terrains       | 3 073 \$   | 3 075 \$   |
| Édifices et améliorations                    | 91 694     | 91 109     |
| Matériel                                     | 70 346     | 73 775     |
| Projets d'immobilisations en cours           | 958        | 2 295      |
| Valeur comptable nette                       | 166 071 \$ | 170 254 \$ |

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations corporelles pour 2016 et 2017 :

|  | Terrains et améliorations aux terrains | Édifices et améliorations | Matériel          | Projets d'immobilisations en cours | Total             |
|--|--|---------------------------|-------------------|------------------------------------|-------------------|
| <b>Coût</b>  |  |                           |                   |                                    |                   |
| Solde au 31 décembre 2015                          | 4 094 \$                               | 155 694 \$                | 244 467 \$        | 3 158 \$                           | 407 413 \$        |
| Entrées  | -                                      | 2 631                     | 6 893             | 2 145                              | 11 669            |
| Virements  | -                                      | 187                       | 2 821             | (3 008)                            | -                 |
| Sorties  | -                                      | (64)                      | (1 752)           | -                                  | (1 816)           |
| Solde au 31 décembre 2016                          | 4 094                                  | 158 448                   | 252 429           | 2 295                              | 417 266           |
| Entrées  | -                                      | <b>4 326</b>              | <b>7 932</b>      | <b>309</b>                         | <b>12 567</b>     |
| Virements  | -                                      | <b>3 207</b>              | <b>(1 561)</b>    | <b>(1 646)</b>                     | -                 |
| Décomptabilisation                                 | -                                      | <b>(3 801)</b>            | <b>(8 513)</b>    | -                                  | <b>(12 314)</b>   |
| Sorties  | -                                      | -                         | <b>(507)</b>      | -                                  | <b>(507)</b>      |
| Solde au 31 décembre 2017                          | <b>4 094 \$</b>                        | <b>162 180 \$</b>         | <b>249 780 \$</b> | <b>958 \$</b>                      | <b>417 012 \$</b> |
| <b>Cumul des amortissements et perte de valeur</b> |  |                           |                   |                                    |                   |
| Solde au 31 décembre 2015                          | 1 172 \$                               | 62 392 \$                 | 171 252 \$        | - \$                               | 234 816 \$        |
| Amortissement                                      | 3                                      | 4 825                     | 9 111             | -                                  | 13 939            |
| Sorties  | -                                      | (34)                      | (1 709)           | -                                  | (1 743)           |
| Virements  | (156)                                  | 156                       | -                 | -                                  | -                 |
| Solde au 31 décembre 2016                          | 1 019                                  | 67 339                    | 178 654           | -                                  | 247 012           |
| Amortissement                                      | <b>2</b>                               | <b>6 947</b>              | <b>9 847</b>      | -                                  | <b>16 796</b>     |
| Décomptabilisation                                 | -                                      | <b>(3 800)</b>            | <b>(8 560)</b>    | -                                  | <b>(12 360)</b>   |
| Sorties  | -                                      | -                         | <b>(507)</b>      | -                                  | <b>(507)</b>      |
| Solde au 31 décembre 2017                          | <b>1 021 \$</b>                        | <b>70 486 \$</b>          | <b>179 434 \$</b> | <b>- \$</b>                        | <b>250 941 \$</b> |
| Valeur comptable nette au 31 décembre 2017         | <b>3 073 \$</b>                        | <b>91 694 \$</b>          | <b>70 346 \$</b>  | <b>958 \$</b>                      | <b>166 071 \$</b> |

Aucun actif n'avait été donné en garantie d'emprunts au 31 décembre 2017 ou 2016.

Les entrées d'immobilisations corporelles tiennent compte d'une régularisation totalisant 1,0 million de dollars (1,2 million en 2016).

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### 10. Immeuble de placement

Au 31 décembre

|      | 2017          | 2016   |
|------|---------------|--------|
| Coût | <b>236 \$</b> | 236 \$ |

La juste valeur des terrains s'élève à 2,6 millions de dollars (2,6 millions en 2016). L'évaluation de la juste valeur de l'immeuble de placement est classée comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (voir la note 8.2.2 pour les définitions). L'évaluation a été établie en fonction des prix de marché pour des biens semblables dans l'emplacement pertinent. Une nouvelle évaluation sera effectuée lorsqu'il y aura un changement important dans le prix de marché.

Aucun indice de dépréciation n'a été noté au 31 décembre 2017 ou 2016 pour ce qui est de l'immeuble de placement.

La Société détient l'immeuble de placement en fonds franc.

### 11. Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre

|   | 2017             | 2016      |
|---|------------------|-----------|
| Coût  | <b>32 052 \$</b> | 30 678 \$ |
| Cumul des amortissements et perte de valeur | <b>(22 122)</b>  | (18 674)  |
| Valeur comptable nette                      | <b>9 930 \$</b>  | 12 004 \$ |

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations incorporelles pour 2016 et 2017 :

|   | Logiciels        | Projets<br>d'immobilisations<br>en cours | Total            |
|---|------------------|--|------------------|
| Coût  |                  |  |                  |
| Solde au 31 décembre 2015                   | 28 108 \$        | 1 481 \$                                 | 29 589 \$        |
| Entrées                                     | 911              | 178                                      | 1 089            |
| Virements                                   | 1 481            | (1 481)                                  | -                |
| Solde au 31 décembre 2016                   | 30 500           | 178                                      | 30 678           |
| Entrées                                     | <b>900</b>       | <b>474</b>                               | <b>1 374</b>     |
| Virements                                   | <b>67</b>        | <b>(67)</b>                              | -                |
| Solde au 31 décembre 2017                   | <b>31 467 \$</b> | <b>585 \$</b>                            | <b>32 052 \$</b> |
| Cumul des amortissements et perte de valeur |                  |  |                  |
| Solde au 31 décembre 2015                   | 14 378 \$        | - \$                                     | 14 378 \$        |
| Amortissement                               | 4 296            | -  | 4 296            |
| Solde au 31 décembre 2016                   | 18 674           | -  | 18 674           |
| Amortissement                               | <b>3 448</b>     | -  | <b>3 448</b>     |
| Solde au 31 décembre 2017                   | <b>22 122 \$</b> | <b>- \$</b>                              | <b>22 122 \$</b> |
| Valeur comptable nette au 31 décembre 2017  | <b>9 345 \$</b>  | <b>585 \$</b>                            | <b>9 930 \$</b>  |

Les entrées d'immobilisations incorporelles tiennent compte d'une régularisation totalisant 0,1 million de dollars (0,1 million en 2016).

## 12. Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale

Au 31 décembre

|   | 2017              | 2016       |
|---|-------------------|------------|
| Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale                                      | <b>182 060 \$</b> | 183 672 \$ |
| Récupération de métaux précieux   | <b>(40 925)</b>   | (42 655)   |
| Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale, montant net                         | <b>141 135</b>    | 141 017    |
| Moins la partie courante  | <b>(1 789)</b>    | (3 153)    |
| Partie non courante des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale, montant net | <b>139 346 \$</b> | 137 864 \$ |

Au 31 décembre

|                                 | 2017              | 2016       |
|---------------------------------|-------------------|------------|
| Solde d'ouverture               | <b>141 017 \$</b> | 123 009 \$ |
| Ajouts, montant net             | <b>643</b>        | 26 204     |
| Rachats et retours, montant net | <b>(1 873)</b>    | (3 820)    |
| Réévaluation                    | <b>1 348</b>      | (4 376)    |
| Solde de clôture                | <b>141 135 \$</b> | 141 017 \$ |

Au 31 décembre 2017, la Société a établi qu'elle ne pouvait toujours pas estimer de manière fiable les rachats et retours de pièces vendues à leur valeur nominale.

Les rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale représentent le montant prévu des sorties de trésorerie advenant que la totalité des pièces vendues à leur valeur nominale soient rachetées ou retournées, ce qui englobe les coûts des rachats et des retours, facteur contrebalancé par le contenu de métaux précieux que récupérera la Société par suite de ces rachats ou retours. La composante récupération de métaux précieux du passif est fondée sur la valeur marchande de l'argent à chaque date de présentation des états financiers consolidés. L'incidence de la réévaluation de cette composante du passif a été une hausse de 1,3 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (4,4 millions en 2016).

La portion courante des rachats et retours des produits vendus à leur valeur nominale est fondée sur ceux des 12 derniers mois puisque la Société a déterminé qu'il était improbable que toutes les pièces vendues à leur valeur nominale qui sont en circulation soient rachetées ou remboursées au cours des 12 prochains puisqu'il existe de nombreux détenteurs et que le processus de rachat ou de retour prend du temps.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Société n'offre plus de pièces vendues à leur valeur nominale, mais elle a continué de remplir les commandes en souffrance en 2017, lesquelles sont maintenant terminées.

La Société continue de surveiller les volumes des rachats de pièces vendues à leur valeur nominale afin de s'assurer de disposer des fonds nécessaires aux rachats futurs.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### 13. Crédoiteurs et charges à payer

Au 31 décembre

|   | 2017             | 2016             |
|---|------------------|------------------|
| Dettes fournisseurs   | 2 207 \$         | 5 475 \$         |
| Autres passifs financiers courants <sup>1</sup>                         | 55 835           | 37 012           |
| Autres crédoiteurs et charges à payer <sup>2</sup>                      | 2 761            | 2 091            |
| Autres crédoiteurs et charges à payer auprès de parties liées (note 23) | –                | 14 806           |
| Total des crédoiteurs et charges à payer courants                       | 60 803 \$        | 59 384 \$        |
| Total des crédoiteurs et charges à payer non courants                   | 1 881            | 401              |
| <b>Total des crédoiteurs et charges à payer</b>                         | <b>62 684 \$</b> | <b>59 785 \$</b> |

<sup>1</sup> Les autres passifs financiers courants comprennent des crédoiteurs qui ne constituent pas des dettes fournisseurs ainsi que diverses régularisations touchant l'exploitation et les immobilisations.

<sup>2</sup> Les autres crédoiteurs et charges à payer comprennent des montants à payer au titre des retenues d'impôt et de la taxe de vente. Ils tiennent également compte d'une régularisation associée à une pénalité de 1,6 million de dollars (1,6 million en 2016), montant dont la majeure partie provient du fait que le montant de la taxe de vente facturé au ministère des Finances n'était pas assez élevé (note 23).

Les autres passifs financiers courants au 31 décembre 2017 incluent une provision d'un montant net de 2,3 millions de dollars (1,0 million en 2016) pour les retours et rabais sur ventes estimatifs. Au cours de l'exercice, la provision a été réduite de 1,0 million de dollars (0,8 million en 2016) pour les retours sur ventes réels et augmentée de 2,3 millions (1,0 million en 2016) pour les retours sur ventes estimatifs futurs.

### 14. Emprunts

Au 31 décembre

|                    | 2017      | 2016      |
|--------------------|-----------|-----------|
| Emprunts           | 19 494 \$ | 26 990 \$ |
| Intérêts courus    | 7         | 16        |
| Total des emprunts | 19 501 \$ | 27 006 \$ |
| Courants           | 7 507 \$  | 7 516 \$  |
| Non courants       | 11 994    | 19 490    |
| Total des emprunts | 19 501 \$ | 27,006 \$ |

Les emprunts ne sont pas garantis et comprennent les facilités d'emprunt suivantes :

Un emprunt de 15 millions de dollars d'une durée de 10 ans, au taux d'acceptation bancaire ou sur swap de taux d'intérêt portant intérêt à 2,67 % et échéant en 2018. La Société couvre l'emprunt pour le risque de taux d'intérêt par un swap de taux, échangeant un taux fixe pour un taux variable. La structure de l'emprunt comporte l'utilisation d'un taux d'acceptation bancaire et un swap de taux d'intérêt renouvelables aux 3 mois pour verrouiller le refinancement par acceptations bancaires. L'emprunt est remboursé à raison de 1,5 million de dollars par année pendant 10 ans. Au 31 décembre 2017, le solde du capital se chiffre à 1,5 million de dollars (3,0 millions en 2016) et la juste valeur de l'acceptation bancaire est de 1,5 million de dollars (3,0 millions en 2016).

Un emprunt de 30 millions de dollars d'une durée de 10 ans au taux d'acceptation bancaire ou sur swap de taux d'intérêt portant intérêt à 2,06 % et échéant en 2022. La Société couvre l'emprunt pour le risque de taux d'intérêt en ayant recours à un swap de taux, échangeant un taux fixe pour un taux variable. La

structure de l'emprunt comporte l'utilisation d'un taux d'acceptation bancaire et un swap de taux d'intérêt renouvelables chaque mois pour verrouiller le refinancement par acceptations bancaires. L'emprunt est remboursé à raison de 3 millions de dollars par année pendant 10 ans. Au 31 décembre 2017, le solde du capital se chiffre à 15,0 millions de dollars (18,0 millions en 2016) et la juste valeur de l'acceptation bancaire est de 15,0 millions de dollars (18,0 millions en 2016).

Un emprunt de 15 millions de dollars d'une durée de 5 ans à un taux d'intérêt fixe de 2,35 % et échéant en 2018. Les versements d'intérêt sont effectués semestriellement et l'emprunt est remboursé à raison de 3 millions de dollars par année pendant 5 ans. Au 31 décembre 2017, le solde du capital se chiffre à 3,0 millions de dollars (6,0 millions en 2016) et la juste valeur de l'emprunt est de 3,0 millions de dollars (6,2 millions en 2016).

## 15. Produits différés

Au 31 décembre

|                                 | 2017      | 2016      |
|---------------------------------|-----------|-----------|
| Paiements anticipés des clients | 10 246 \$ | 10 533 \$ |
| Produits différés               | 767       | 2 545     |
| Total des produits différés     | 11 013 \$ | 13 078 \$ |

Il y a des paiements anticipés des clients lorsque ceux-ci paient d'avance le coût d'achat des matériaux dans le but de bloquer le prix d'achat, soit essentiellement celui des métaux. Les paiements anticipés sont comptabilisés dans les produits des activités ordinaires au moment de l'expédition. Les produits différés incluent le passif au titre du programme du Club des Maîtres de la Société, programme aux termes duquel ses membres reçoivent des points de récompense qu'ils peuvent appliquer à des achats pendant un certain temps après leur émission.

## 16. Impôts sur le résultat

Ce qui suit indique les principales composantes de la charge d'impôts sur le résultat.

Exercice clos le 31 décembre

|  | 2017      | 2016 <sup>1</sup> |
|--|-----------|-------------------|
| Charge d'impôts sur le résultat exigibles                              | 10 419 \$ | 12 587 \$         |
| Charge d'impôts étrangers  | 712       | 661               |
| Ajustements sur exercices antérieurs                                   | (1 338)   | 405               |
| Total de la charge d'impôts sur le résultat exigibles                  | 9 793 \$  | 13 653 \$         |
| Naissance et résorption des différences temporaires                    | 927 \$    | (4 211) \$        |
| Ajustements sur exercices antérieurs                                   | (132)     | (992)             |
| Total de la charge (du recouvrement) d'impôts sur le résultat différés | 795 \$    | (5 203) \$        |
| Total de la charge d'impôts sur le résultat                            | 10 588 \$ | 8 450 \$          |

<sup>1</sup> Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction du mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude. Une somme de 0,5 million de dollars a été reclassée et répartie entre la charge d'impôts sur le résultat exigibles et la charge d'impôts étrangers.

La charge d'impôts sur le résultat avant impôts établie au moyen du taux d'imposition effectif de la Société diffère de celle qui résulterait de l'application du taux fédéral d'imposition prévu par la loi de 25 % (25 % en 2016) en raison des différences indiquées ci-dessous.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Exercice clos le 31 décembre

|  | 2017             | 2016      |
|--|------------------|-----------|
| Résultat avant impôts sur le résultat de l'exercice                  | <b>46 642 \$</b> | 32 938 \$ |
| Taux d'imposition  | <b>25%</b>       | 25%       |
| Charge d'impôts sur le résultat calculée                             | <b>11 661</b>    | 8 235     |
| Charge non déductible  | <b>299</b>       | 622       |
| Incidence des impôts étrangers                                       | -                | 116       |
| Ajustements sur exercices antérieurs                                 | <b>(1 441)</b>   | (587)     |
| Autres montants nets   | <b>69</b>        | 64        |
| Charge d'impôts sur le résultat prise en compte dans le résultat net | <b>10 588 \$</b> | 8 450 \$  |

Ce qui suit indique les principales composantes des impôts sur le résultat différés qui ont été constatés dans les autres éléments du résultat global.

Exercice clos le 31 décembre

|  | 2017                         |  |                              | 2016                         |  |                              |
|--|------------------------------|--|------------------------------|------------------------------|--|------------------------------|
|  | Avant impôts sur le résultat | (Charge) économie d'impôts sur le résultat | Après impôts sur le résultat | Avant impôts sur le résultat | (Charge) économie d'impôts sur le résultat | Après impôts sur le résultat |
| Profits nets non réalisés sur couvertures de flux de trésorerie  | <b>480 \$</b>                | <b>(120) \$</b>                            | <b>360 \$</b>                | 6 163 \$                     | (1 541) \$                                 | 4 622 \$                     |
| Reclassement de pertes nettes réalisées sur couvertures de flux de trésorerie transférées des autres éléments du résultat global | -                            | -  | -                            | 2 593                        | (647)                                      | 1 946                        |
| Pertes actuarielles nettes des régimes à prestations définies  | <b>(459)</b>                 | <b>115</b>                                 | <b>(344)</b>                 | (12)                         | 3  | (9)                          |
| Total  | <b>21 \$</b>                 | <b>(5) \$</b>                              | <b>16 \$</b>                 | 8 744 \$                     | (2 185) \$                                 | 6 559 \$                     |

Les incidences fiscales des différences temporaires qui donnent lieu aux actifs et passifs d'impôts sur le résultat différés en 2017 et 2016 sont présentées ci-dessous.

Au 31 décembre 2017

|  | Solde d'ouverture | Comptabilisés en résultat net | Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | Solde de clôture |
|--|-------------------|-------------------------------|---|------------------|
| Actifs d'impôts sur le résultat différés :                   |                   |                               |   |                  |
| Avantages du personnel                                       | <b>3 241 \$</b>   | <b>304 \$</b>                 | <b>115 \$</b>   | <b>3 660 \$</b>  |
| Créditeurs   | <b>4 252</b>      | <b>(2 012)</b>                | -   | <b>2 240</b>     |
| Rachats ou retours de produits vendus à leur valeur nominale | <b>35 254</b>     | <b>396</b>                    | -   | <b>35 650</b>    |
| Actifs financiers dérivés                                    | <b>1 113</b>      | <b>(962)</b>                  | <b>(120)</b>  | <b>31</b>        |
| Passifs d'impôts sur le résultat différés :                  |                   |                               |   |                  |
| Immobilisations corporelles                                  | <b>(7 472)</b>    | <b>743</b>                    | -   | <b>(6 729)</b>   |
| Immobilisations incorporelles                                | <b>(3 001)</b>    | <b>690</b>                    | -   | <b>(2 311)</b>   |
| Crédits d'impôt à l'investissement                           | <b>(181)</b>      | <b>19</b>                     | -   | <b>(162)</b>     |
| Actifs d'impôts sur le résultat différés, montant net        | <b>33 206 \$</b>  | <b>(822) \$</b>               | <b>(5) \$</b>   | <b>32 379 \$</b> |

Au 31 décembre 2016

|   | Solde<br>d'ouverture | Comptabilisés<br>en résultat<br>net | Comptabilisés<br>dans les autres<br>éléments du<br>résultat global | Solde<br>de clôture |
|---|----------------------|-------------------------------------|--|---------------------|
| Actifs d'impôts sur le résultat différés :                      |                      |                                     |  |                     |
| Avantages du personnel  | 3 289 \$             | (51) \$                             | 3 \$   | 3 241 \$            |
| Créditeurs  | 2 152                | 2 100                               | -  | 4 252               |
| Rachats ou retours de produits vendus à<br>leur valeur nominale | 30 752               | 4 502                               | -  | 35 254              |
| Actifs financiers dérivés                                       | 2 995                | 306                                 | (2 188)  | 1 113               |
| Passifs d'impôts sur le résultat différés :                     |                      |                                     |  |                     |
| Immobilisations corporelles                                     | (4 965)              | (2 507)                             | -  | (7 472)             |
| Immobilisations incorporelles                                   | (3 795)              | 794                                 | -  | (3 001)             |
| Crédits d'impôt à l'investissement                              | (240)                | 59                                  | -  | (181)               |
| Actifs d'impôts sur le résultat différés,<br>montant net        | 30 188 \$            | 5 203 \$                            | (2 185) \$   | 33 206 \$           |

## 17. Avantages du personnel

### i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des membres du personnel. Le taux de cotisation exigée des employeurs pour 2017 était fonction de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le taux de cotisation de la Société était de 1,01 fois (1,15 fois en 2016) le taux de cotisation exigé des employés; et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société était de 1,00 fois (1,11 fois en 2016) le taux de cotisation exigé des employés.

En 2017, la Société a versé des cotisations totalisant 10,2 millions de dollars (11,4 millions en 2016). Les cotisations pour 2018 sont estimées à 10,6 millions de dollars.

Le gouvernement du Canada a l'obligation législative d'effectuer le versement des prestations dans le cadre du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % pour le service ouvrant droit à pension, multiplié par la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

### ii) Autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE »)

La Société offre des indemnités de départ aux membres de son personnel ainsi que des avantages de retraite supplémentaires, qui comprennent des avantages postérieurs au départ à la retraite et des prestations d'assurance à certains employés. Les avantages s'accumulent au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### iii) Autres avantages du personnel à long terme (« AAPLT »)

Les autres avantages à long terme de la Société comprennent des avantages aux membres du personnel qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie, les congés spéciaux et les indemnités des accidents du travail. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Obligation au titre des avantages du personnel à la date de clôture :

Au 31 décembre

|   | 2017      | 2016      |
|---|-----------|-----------|
| Avantages postérieurs à l'emploi                          | 620 \$    | 624 \$    |
| Autres avantages du personnel à long terme                | 2 254     | 2 242     |
| Avantages du personnel courants                           | 2 874     | 2 866     |
| Avantages postérieurs à l'emploi                          | 10 388 \$ | 9 531 \$  |
| Autres avantages du personnel à long terme                | 1 377     | 570       |
| Avantages du personnel non courants                       | 11 765    | 10 101    |
| Total de l'obligation au titre des avantages du personnel | 14 639 \$ | 12 967 \$ |

Ce qui suit indique l'évolution de l'obligation au titre des avantages du personnel.

Au 31 décembre

|  | Avantages postérieurs à l'emploi |           | Autres avantages du personnel à long terme |          | Total     |           |
|--|----------------------------------|-----------|--|----------|-----------|-----------|
|  | 2017                             | 2016      | 2017                                       | 2016     | 2017      | 2016      |
| Solde à l'ouverture de l'exercice                  | 10 155 \$                        | 9 863 \$  | 2 812 \$                                   | 3 273 \$ | 12 967 \$ | 13 136 \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice    | 609                              | 575       | 3 108                                      | 3 372    | 3 717     | 3 947     |
| Coût financier                                     | 386                              | 386       | 108  | 125      | 494       | 511       |
| Avantages versés                                   | (691)                            | (557)     | (3 360)                                    | (3 535)  | (4 051)   | (4 092)   |
| Coût des services passés                           | 118                              | -         | -  | -        | 118       | -         |
| Pertes actuarielles (gains actuariels) provenant : |                                  |           |  |          |           |           |
| d'autres hypothèses                                | (210)                            | -         | (15)                                       | -        | (225)     | -         |
| d'hypothèses démographiques                        | 125                              | (413)     | 949  | (404)    | 1 074     | (817)     |
| d'hypothèses financières                           | 516                              | 301       | 29   | (19)     | 545       | 282       |
| Solde à la clôture de l'exercice                   | 11 008 \$                        | 10 155 \$ | 3 631 \$                                   | 2 812 \$ | 14 639 \$ | 12 967 \$ |

Les pertes actuarielles (gains actuariels) provenant des hypothèses démographiques englobent les ajustements au titre des résultats, soit l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est réellement passé, ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles.

Les pertes actuarielles (gains actuariels) provenant des hypothèses financières comprennent les ajustements imputables à l'effet de l'application du taux d'actualisation à l'obligation au titre des avantages du personnel.

Les charges au titre des avantages du personnel ont été comme suit :

| Exercice clos le 31 décembre                          | 2017      | 2016      |
|---|-----------|-----------|
| Cotisation au régime de retraite                      | 10 233 \$ | 11 433 \$ |
| Autres avantages postérieurs à l'emploi               | 1 113     | 961       |
| Autres avantages du personnel à long terme            | 4 179     | 3 074     |
| Total des charges au titre des avantages du personnel | 15 525 \$ | 15 468 \$ |

Ce qui suit indique les montants constatés dans l'état consolidé du résultat global.

| Exercice clos le 31 décembre   | 2017      | 2016      |
|--|-----------|-----------|
| Inscrits dans le résultat  |           |           |
| Cotisation au régime de retraite   | 10 233 \$ | 11 433 \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice  | 3 717     | 3 947     |
| Coût financier   | 494       | 511       |
| Coût des services passés   | 118       | -         |
| Perte actuarielle (gain actuariel) au titre des autres avantages du personnel à long terme | 963       | (423)     |
|  | 15 525    | 15 468    |
| Inscrits dans les autres éléments du résultat global                                       |           |           |
| Perte actuarielle (gain actuariel) au titre des avantages postérieurs à l'emploi           | 459       | (112)     |
| Total des montants constatés dans l'état consolidé du résultat global                      | 15 984 \$ | 15 356 \$ |

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées à la fin de la période de présentation de l'information financière étaient comme suit (moyenne pondérée) :

Au 31 décembre

|   | 2017          | 2016   |
|---|---------------|--------|
| Obligation au titre des prestations constituées                                 |               |        |
| Taux d'actualisation  | <b>3.25 %</b> | 3.50 % |
| Taux de croissance de la rémunération – personnel syndiqué                      | <b>2.00 %</b> | 2.50 % |
| Taux de croissance de la rémunération – personnel non syndiqué                  | <b>2.50 %</b> | 2.50 % |
| Coût des avantages pour l'exercice clos   |               |        |
| Taux d'actualisation  | <b>3.25 %</b> | 3.25 % |
| Taux de croissance de la rémunération – personnel syndiqué                      | <b>2.00 %</b> | 2.50 % |
| Taux de croissance de la rémunération – personnel non syndiqué                  | <b>2.50 %</b> | 2.50 % |
| Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé                       |               |        |
| Taux tendanciel initial du coût des soins de santé – soins médicaux, AAPE/AAPLT | <b>5.50 %</b> | 6.00 % |
| Taux tendanciel des coûts diminués à  | <b>5.00 %</b> | 5.00 % |
| Taux tendanciel initial du coût des soins de santé – soins dentaires, AAPE      | <b>5.00 %</b> | 6.00 % |
| Taux tendanciel initial du coût des soins de santé – soins dentaires, AAPLT     | <b>4.00 %</b> | 6.00 % |

En supposant que toutes les autres hypothèses ne changent pas, une hausse hypothétique de un point de pourcentage des taux présumés suivants augmentera (diminuera) le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier et l'obligation au titre des prestations définies d'un montant précisé dans le tableau suivant. L'incidence d'une baisse hypothétique de un point de pourcentage des taux présumés donnera environ le résultat contraire.

Exercice clos le 31 décembre

|   | 2017           | 2016    |
|---|----------------|---------|
| <i>Taux tendanciels du coût des soins de santé :</i>              |                |         |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier | <b>92 \$</b>   | 95 \$   |
| Obligation au titre des prestations définies                      | <b>821</b>     | 525     |
| <i>Taux d'actualisation :</i>                                     |                |         |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier | <b>(26) \$</b> | (7) \$  |
| Obligation au titre des prestations définies                      | <b>(1 539)</b> | (1 253) |
| <i>Taux de rémunération :</i>                                     |                |         |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier | <b>62 \$</b>   | 68 \$   |
| Obligation au titre des prestations définies                      | <b>519</b>     | 492     |

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 13 années (12 années en 2016). L'échelonnement des versements de prestations est présenté dans le tableau suivant.

Exercice clos le 31 décembre 2017

|  | Moins de 1 an | De 2 à 5 ans | De 5 à 13 ans |
|--|---------------|--------------|---------------|
| Versements prévus de prestations de retraite | 4 003 \$      | 4 540 \$     | 4 161 \$      |

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

|  | Moins de 1 an | De 2 à 5 ans | De 5 à 12 ans |
|--|---------------|--------------|---------------|
| Versements prévus de prestations de retraite | 3 977 \$      | 4 367 \$     | 4 415 \$      |

La Société est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* et c'est pourquoi elle n'est pas tenue d'être couverte par une loi provinciale sur les accidents du travail. La Société étant un employeur autoassuré, elle est responsable des indemnités pour accidents du travail engagées depuis sa constitution. L'obligation non capitalisée au titre de telles indemnités est fondée sur les rentes d'invalidité et les rentes de survivant qui ont été établies et accordées, ainsi que sur les autres attributions futures qui ont été estimées en fonction des accidents survenus jusqu'à la date d'évaluation. Les indemnités pour accidents du travail sont fournies conformément aux lois provinciales pertinentes sur les accidents du travail.

## 18. Produits des activités ordinaires

Exercice clos le 31 décembre

|   | 2017         | 2016         |
|---|--------------|--------------|
| Produits provenant de la vente de biens         | 1 663 617 \$ | 2 604 084 \$ |
| Produits provenant de la prestation de services | 27 682       | 37 331       |
| Total des produits des activités ordinaires     | 1 691 299 \$ | 2 641 415 \$ |

Les produits provenant de la vente de biens sont présentés déduction faite du coût des ventes lorsque la Société n'agit pas pour son propre compte dans le cadre de la transaction (« opérations visant des stocks de clients »). Le tableau qui suit renferme un rapprochement du montant brut des produits provenant de la vente de biens et de leur montant net qui est présenté.

Exercice clos le 31 décembre

|   | 2017         | 2016         |
|---|--------------|--------------|
| Produits provenant de la vente de biens, montant brut | 2 030 139 \$ | 3 170 301 \$ |
| Moins les opérations visant des stocks de clients     | (366 522)    | (566 217)    |
| Produits provenant de la vente de biens, montant net  | 1 663 617 \$ | 2 604 084 \$ |

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### 19. Charges d'amortissement

Exercice clos le 31 décembre

|   | 2017      | 2016      |
|---|-----------|-----------|
| Amortissement des immobilisations corporelles   | 16 796 \$ | 13 939 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 3 448     | 4 296     |
| Total des charges d'amortissement               | 20 244 \$ | 18 235 \$ |

Les charges d'amortissement ont été attribuées aux charges d'exploitation comme suit :

Exercice clos le 31 décembre

|                                   | 2017      | 2016      |
|-----------------------------------|-----------|-----------|
| Coût des ventes                   | 10 413 \$ | 10 608 \$ |
| Frais de marketing et ventes      | 4 068     | 2 753     |
| Frais d'administration            | 5 763     | 4 874     |
| Total des charges d'amortissement | 20 244 \$ | 18 235 \$ |

### 20. Charges de rémunération

Exercice clos le 31 décembre

|  | 2017       | 2016      |
|--|------------|-----------|
| Inclus dans le coût des ventes :   |            |           |
| Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme   | 35 112 \$  | 31 241 \$ |
| Coûts du régime de retraite  | 4 886      | 5 487     |
| Avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite | 2 315      | 1 674     |
| Indemnités de cessation d'emploi   | 482        | -         |
| Inclus dans les frais de marketing et ventes :   |            |           |
| Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme   | 17 696     | 18 528    |
| Coûts du régime de retraite  | 1 564      | 1 870     |
| Avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite | 447        | 404       |
| Indemnités de cessation d'emploi   | 771        | -         |
| Inclus dans les frais d'administration :   |            |           |
| Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme   | 34 120     | 29 411    |
| Coûts du régime de retraite  | 3 884      | 4 076     |
| Avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite | 1 371      | 1 568     |
| Indemnités de cessation d'emploi   | 1 536      | 500       |
| Total des charges de rémunération et des avantages du personnel  | 104 184 \$ | 94 759 \$ |

## 21. Charges de recherche scientifique et développement expérimental, montant net

Exercice clos le 31 décembre

|  | 2017     | 2016     |
|--|----------|----------|
| Charges de recherche scientifique et développement expérimental                                | 4 660 \$ | 5 012 \$ |
| Crédit d'impôt à l'investissement à la recherche scientifique et au développement expérimental | (657)    | (550)    |
| Charges de recherche scientifique et développement expérimental, montant net                   | 4 003 \$ | 4 462 \$ |

Le montant net des charges de recherche scientifique et développement expérimental est inclus dans les frais d'administration figurant dans l'état consolidé du résultat global.

## 22. Informations sur les flux de trésorerie

### 22.1 Reclassement

Dans l'exercice à l'étude, la Société a modifié le tableau consolidé des flux de trésorerie de façon à mieux représenter les profits et pertes réalisés et non réalisés sur les instruments financiers, soit plus précisément la portion réalisée des profits ou pertes de change. En outre, les paiements d'intérêts sur les emprunts ont été reclassés et pris en compte dans les activités d'exploitation.

L'incidence de ces reclassements a été la suivante :

| Augmentation (diminution)                                       | Au 31 décembre 2016 |              |                            |
|---|---------------------|--------------|----------------------------|
|   | Montant déjà établi | Reclassement | Montant après reclassement |
| Perte nette de change   | 6 594 \$            | (6 102) \$   | 492 \$                     |
| Variation nette des actifs et passifs d'exploitation            | (21 033)            | 506          | (20 527)                   |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie | (6 906)             | 5 596        | (1 310)                    |
| Intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés              | 436                 | (285)        | 151                        |
| Remboursements d'emprunts                                       | (7 785)             | 285          | (7 500)                    |

### 22.2 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des actifs et passifs d'exploitation figurant dans le tableau consolidé des flux de trésorerie est imputable aux éléments suivants :

Exercice clos le 31 décembre

|                               | 2017     | 2016 <sup>1</sup> |
|-------------------------------|----------|-------------------|
| Créances                      | 7 743 \$ | (2 212) \$        |
| Stocks                        | (5 055)  | 958               |
| Charges payées d'avance       | (270)    | (860)             |
| Créditeurs et charges à payer | 6 984    | (22 835)          |
| Produits différés             | (2 065)  | 4 422             |
|                               | 7 337 \$ | (20,527)          |

<sup>1</sup> Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés tel qu'il est décrit à la note 22.1.

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Les ajustements aux autres (produits) charges, montant net ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre

|   | 2017            | 2016 <sup>1</sup> |
|---|-----------------|-------------------|
| Charges                                     |                 |                   |
| Charges au titre des avantages du personnel | 15 525 \$       | 15 468 \$         |
| Avantages du personnel versés               | (14 436)        | (15 525)          |
| Dépréciations de stocks                     | 1 957           | 3 705             |
| Perte à la sortie d'actifs                  | (53)            | 73                |
| Autres charges hors trésorerie              | 1 490           | 2 459             |
| Produits                                    | (5 221)         | (5 386)           |
|   | <b>(738) \$</b> | 794 \$            |

<sup>1</sup> Le montant constaté l'exercice précédent au titre de la perte à la sortie d'actifs était présenté de manière distincte dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de 2016, alors qu'en 2017, il a été inclus dans les autres charges.

Les impôts sur le résultat payés, déduction faite des impôts sur le résultat reçus, ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre

|                              | 2017              | 2016        |
|------------------------------|-------------------|-------------|
| Impôts sur le résultat payés | (15 235) \$       | (19 413) \$ |
| Impôts sur le résultat reçus | 6 033             | 313         |
|                              | <b>(9 202) \$</b> | (19 100) \$ |

Les intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés, ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre

|                | 2017          | 2016     |
|----------------|---------------|----------|
| Intérêts reçus | 1 541 \$      | 1 057 \$ |
| Intérêts payés | (616)         | (906)    |
|                | <b>925 \$</b> | 151 \$   |

## 23. Transactions entre parties liées

### Gouvernement du Canada

La Société est liée, sur le plan de la propriété commune, à toutes les entités appartenant au gouvernement du Canada. Elle effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non liées. Conformément à l'exemption de l'obligation en matière d'informations pour les « entités liées à une autorité publique », la Société est exemptée de certaines dispositions relatives aux informations à fournir d'IAS 24 en ce qui a trait à ses transactions et soldes avec les parties liées suivantes :

- une autorité publique, dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable;
- une autre entité qui est une partie liée du fait que les deux entités sont sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable d'une même autorité publique.

Les transactions avec des parties liées qui sont significatives, considérées individuellement ou collectivement, comprennent celles avec le gouvernement du Canada et ses ministères et toutes les sociétés d'État fédérales.

La majorité des transactions avec le gouvernement du Canada ont été effectuées avec le ministère des Finances concernant la production, la gestion et la distribution de pièces de circulation canadiennes. Les transactions sont négociées et évaluées à la juste valeur dans le cadre d'un protocole d'entente de trois ans par lequel le prix est convenu annuellement dans le cours normal des activités.

Les produits liés aux transactions avec le ministère des Finances ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre

|  | <b>2017</b>      | 2016      |
|--|------------------|-----------|
| Produits provenant du ministère des Finances | <b>97 455 \$</b> | 90 015 \$ |

Au 31 décembre

|  | <b>2017</b>     | 2016     |
|--|-----------------|----------|
| Montant à recevoir du ministère des Finances | <b>3 512 \$</b> | 3 167 \$ |
| Montant à payer au ministère des Finances    | -               | 14 806   |

Au cours de l'exercice, la majorité des transactions avec des sociétés d'État portaient sur la vente de produits numismatiques.

Les créditeurs et charges à payer figurant à l'état consolidé de la situation financière tiennent compte d'une régularisation associée à une pénalité de 1,6 million de dollars (1,6 million en 2016), montant dont la majeure partie a découlé du fait que le montant de la taxe de vente facturé au ministère des Finances n'était pas assez élevé. La Société attend l'évaluation finale de la taxe de vente qu'elle doit régler et facturera ce ministère pour la taxe de vente sous-facturée, soit 32 millions de dollars, montant qu'elle remettra ensuite à l'Agence du revenu du Canada. Ce montant n'a pas été pris en compte à l'état consolidé de la situation financière.

Vu l'application rétrospective d'IAS 16 à la date de transition aux IFRS, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les charges d'amortissement qui ont été imputées au ministère des Finances conformément aux PCGR du Canada, à un taux supérieur aux charges d'amortissement réelles engagées selon IAS 16, ont été ajustées de l'ordre de 8,2 millions de dollars à ce moment-là. En 2017, la Société a confirmé ne plus devoir à ce ministère le solde en cours de 5,1 millions de dollars, et elle a décomptabilisé ce passif. Cette décomptabilisation a été prise en compte dans les autres produits figurant à l'état consolidé du résultat global.

#### Personnel de direction clé

Le personnel de direction clé comprend tous les membres du Conseil d'administration et les cadres dirigeants, y compris tous les vice-présidents, qui ont le pouvoir et la responsabilité en matière de planification, direction et contrôle des activités de la Société.

La rémunération du personnel de direction clé a été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre

|  | <b>2017</b>     | 2016     |
|--|-----------------|----------|
| Salaires, primes et avantages à court terme                          | <b>2 850 \$</b> | 2 587 \$ |
| Avantages postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi | <b>1 852</b>    | 1 147    |
| Autres avantages à long terme  | <b>140</b>      | 120      |
| Total de la rémunération   | <b>4 842 \$</b> | 3 854 \$ |

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### 24. Engagements, éventualités et garanties

#### 24.1 Engagements sur métaux précieux

Afin de faciliter la production de pièces de métaux précieux et de gérer les risques associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des accords au titre de contrats d'approvisionnement à prix ferme et des baux sur métaux précieux. Au 31 décembre 2017, la Société comptait 17,6 millions de dollars d'accords au titre de contrats d'approvisionnement en métaux précieux (51,2 millions en 2016).

À la fin de l'exercice, la Société avait conclu des baux sur métaux précieux comme suit :

Au 31 décembre (onces)

|           | 2017      | 2016      |
|-----------|-----------|-----------|
| Or        | 73 370    | 34 451    |
| Argent    | 5 892 387 | 9 524 890 |
| Palladium | 538       | 4 388     |
| Platine   | 24 165    | 18 241    |

Les frais de location sont calculés d'après la valeur de marché. Les paiements de location pour les baux sur métaux précieux comptabilisés en charges en 2017 se sont élevés à 2,7 millions de dollars (5,7 millions en 2016). La valeur des métaux visés par ces baux sur métaux n'apparaît pas aux états financiers consolidés de la Société, car elle a l'intention de les régler par la prise de possession ou l'expédition des métaux en question.

#### 24.2 Garanties commerciales et bancaires

La Société détient diverses garanties bancaires et commerciales liées à la production à forfait de pièces étrangères. Les garanties ont été émises dans le cours normal des activités, et elles ont été accordées par diverses institutions financières qui offrent à la Société des lignes de crédit. La durée maximale des garanties de bonne fin est d'un an, selon le contrat visé, tandis que la durée maximale des garanties de soumission est de cinq ans. En règle générale, la durée des garanties de soumission est inférieure à trois mois, selon la durée de la période de soumission relative au contrat visé. La durée des divers contrats visés par les garanties de soumission ou de bonne fin varie normalement de un à deux ans. Les paiements susceptibles de devenir exigibles aux termes des engagements précités feraient suite à l'inexécution d'un contrat par la Société. La Société ne prévoit pas devoir verser de paiement d'importance à l'avenir. Au 31 décembre 2017, le maximum des paiements futurs susceptibles de devenir exigibles aux termes des garanties de soumission et de bonne fin est de 11,3 millions de dollars (12,8 millions au 31 décembre 2016).

#### 24.3 Autres engagements et éventualités

Le total des engagements minimums futurs estimés qui subsistent est indiqué ci-dessous.

Au 31 décembre

|  | 2018      | 2019     | 2020     | 2021     | 2022     | 2023 et par la suite | Total     |
|--|-----------|----------|----------|----------|----------|----------------------|-----------|
| Contrats de location simple                          | 2 722 \$  | 2 555 \$ | 2 258 \$ | 2 154 \$ | 1 269 \$ | 4 048 \$             | 15 006 \$ |
| Autres engagements                                   | 21 855    | 3 555    | 2 498    | 2 102    | -        | 40                   | 30 050    |
| Engagements sur métaux communs                       | 17 594    | -        | -        | -        | -        | -                    | 17 594    |
| Engagements relatifs à des projets d'immobilisations | 3 299     | -        | -        | -        | -        | -                    | 3 299     |
| Total  | 45 470 \$ | 6 110 \$ | 4 756 \$ | 4 256 \$ | 1 269 \$ | 4 088 \$             | 65 949 \$ |

Les paiements minimums au titre des baux comptabilisés à titre de charge pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 se sont élevés à 3,9 millions de dollars (3,2 millions en 2016).

Les autres engagements comprennent des contrats fermes conclus avec des fournisseurs et portant sur des biens et des services, compte non tenu des engagements sur métaux précieux et des contrats de location simple.

Les engagements sur métaux communs sont des contrats d'approvisionnement fermes et à prix fixe que la Société conclut afin de faciliter la production de pièces de circulation et de collection (pour le Canada et d'autres pays) et de gérer ses risques associés aux variations des prix des métaux.

Au 31 décembre 2017, la Société s'était engagée à consacrer environ 3,3 millions de dollars (4,0 millions en 2016) à des projets d'immobilisations en 2018.

En outre, il existe diverses créances légales contre la Société. Les demandes qui sont incertaines en termes d'issue ou de sortie potentielle ou qui ne peuvent pas être évaluées sont considérées comme des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Au 31 décembre 2017, les créanciers et charges à payer (note 13) tiennent compte d'une provision de 0,6 million de dollars pour les obligations éventuelles de nature juridique (0,7 million en 2016). Le montant et le moment du règlement de la provision sont incertains.

Il n'y a pas eu d'autres modifications importantes aux engagements, éventualités et garanties de la Société depuis le 31 décembre 2016.

## Tableau 1 – Monnaie de circulation canadienne

Production jusqu'au 31 décembre 2017

|      | 2017               | 2016        | 2015        |
|------|--------------------|-------------|-------------|
| 2 \$ | <b>39 595 000</b>  | 25 669 000  | 30 378 500  |
| 1 \$ | <b>30 900 000</b>  | 38 764 000  | 22 140 000  |
| 25 ¢ | <b>143 220 000</b> | 106 880 000 | 97 320 000  |
| 10 ¢ | <b>219 925 000</b> | 220 000 000 | 112 475 000 |
| 5 ¢  | <b>126 680 000</b> | 140 952 000 | 87 360 000  |

## Tableau 2 – Monnaie de circulation canadienne

Motifs commémoratifs et standard, pièces plaquées et non plaquées 2015-2017

|   | 2017               | 2016        | 2015        |
|---|--------------------|-------------|-------------|
| 2 dollars   | <b>24 465 000</b>  | 20 669 000  | 22 528 500  |
| 2 dollars - 200 <sup>e</sup> anniversaire de naissance de sir John A. Macdonald       | –                  | –           | 2 850 000   |
| 2 dollars - 100 <sup>e</sup> anniversaire du poème <i>Au champ d'honneur</i>          | –                  | –           | 5 000 000   |
| 2 dollars - 75 <sup>e</sup> anniversaire de la bataille de l'Atlantique               | –                  | 5 000 000   | –           |
| 2 dollars - Canada 150 - Mon Canada m'inspire : La danse des esprits                  | <b>10 000 000</b>  | –           | –           |
| 2 dollars - 100 <sup>e</sup> anniversaire de la bataille de la crête de Vimy          | <b>5 130 000</b>   | –           | –           |
| 1 dollar  | <b>15 750 000</b>  | 28 764 000  | 22 140 000  |
| 1 dollar - Dollar porte-bonheur   | –                  | 5 000 000   | –           |
| 1 dollar - 100 <sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes au Canada        | –                  | 5 000 000   | –           |
| 1 dollar - Canada 150 - Mon Canada m'inspire : Le lien d'une nation                   | <b>10 000 000</b>  | –           | –           |
| 1 dollar - 100 <sup>e</sup> anniversaire des <i>Toronto Maple Leafs</i> <sup>MD</sup> | <b>5 150 000</b>   | –           | –           |
| 25 cents  | <b>110 720 000</b> | 106 880 000 | 72 320 000  |
| 25 cents - 50 <sup>e</sup> anniversaire du drapeau canadien                           | –                  | –           | 12 500 000  |
| 25 cents - 100 <sup>e</sup> anniversaire du poème <i>Au champ d'honneur</i>           | –                  | –           | 12 500 000  |
| 25 cents - Canada 150 - Mon Canada m'inspire : Pour l'avenir de notre environnement   | <b>20 000 000</b>  | –           | –           |
| 25 cents - 125 <sup>e</sup> anniversaire de la Coupe Stanley <sup>MC</sup>            | <b>12 500 000</b>  | –           | –           |
| 10 cents  | <b>199 925 000</b> | 220 000 000 | 112 475 000 |
| 10 cents - Canada 150 - Mon Canada m'inspire : Les ailes de la paix                   | <b>20 000 000</b>  | –           | –           |
| 5 cents   | <b>106 680 000</b> | 140 952 000 | 87 360 000  |
| 5 cents - Canada 150 - Mon Canada m'inspire : Traditions vivantes                     | <b>20 000 000</b>  | –           | –           |

## DIRIGEANTS



**Sandra L. Hanington, IAS.A**  
Présidente de la Monnaie



**Michel Boucher**  
Vice-président, Ressources  
humaines



**Sean Byrne**  
Vice-président, Opérations



**Jennifer Camelon, CPA, CA**  
Chef de la direction financière  
et vice-présidente, Finances  
et Administration



**Chris Carkner**  
Vice-président, Ventes



**Francine Hochereau**  
Vice-présidente, Marketing  
et Communications



**Simon Kamel**  
Vice-président, Affaires générales  
et juridiques, avocat général et  
secrétaire de la Société



**SIÈGE SOCIAL ET  
USINE D'OTTAWA**

Monnaie royale canadienne  
320, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G8 Canada  
613-993-3500

**USINE DE WINNIPEG**

Monnaie royale canadienne  
520, boulevard Lagimodière  
Winnipeg (Manitoba)  
R2J 3E7 Canada  
204-983-6400

**BOUTIQUES**

**Ottawa**  
320, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G8 Canada  
613-933-8990

**Winnipeg**  
520, boulevard Lagimodière  
Winnipeg (Manitoba)  
R2J 3E7 Canada  
204-983-6429

Voir la gamme complète  
de nos produits dans notre  
boutique en ligne au  
[www.monnaie.ca](http://www.monnaie.ca)

